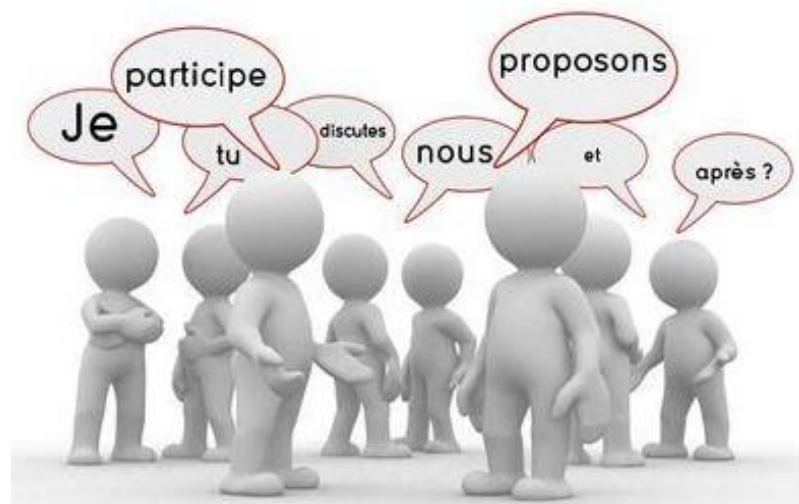


# Travail de Bachelor

pour l'obtention du diplôme Bachelor of Arts  
HES-SO en travail social

HES-SO//Valais – Wallis Domaine Santé & Travail social

## Les huiles, essentielles pour le travail social ?!



Réalisé par :  
Promotion :  
Sous la direction de :

Lorraine Leroyer  
TS ES BAC 09  
Marie-Cécile Baumgartner

Sion, janvier 2015



## *Remarques aux lecteurs*

---

L'illustration de la page de garde est une adaptation personnelle de différentes images trouvées sur internet.

« Les opinions émises dans ce travail n'engagent que leur auteure. »

« Je certifie avoir personnellement écrit le Travail de Bachelor et ne pas avoir eu recours à d'autres sources que celles référencées. Tous les emprunts à d'autres auteurs que ce soit par citation ou paraphrase, sont clairement indiqués. Le présent travail n'a pas été utilisé dans une forme identique ou similaire dans le cadre de travaux à rendre durant les études. J'assure avoir respecté les principes éthiques tels que présentés dans le Code éthique de la recherche. »

« Afin de faciliter la lecture de ce travail et pour favoriser l'attention du lecteur, j'ai choisi d'utiliser le genre masculin plutôt que le langage épïcène pour la désignation de personne. Les termes utilisés peuvent également se rapporter au genre féminin. »

« Dans la partie d'analyse, j'ai décidé d'utiliser le genre masculin pour la qualification des différents professionnels, au détriment du langage épïcène, pour garantir l'anonymat des personnes interrogées. »

Lorraine Leroyer

## *Mots-clefs*

---

Huiles essentielles, travail social, travailleurs sociaux, relation d'aide, pratiques professionnelles.

## Résumé

---

Ce travail, réalisé dans le cadre de l'obtention du diplôme Bachelor of Art in Travail Social, orientation éducation sociale, vise à comprendre dans quelle mesure les huiles essentielles peuvent être utilisées par les travailleurs sociaux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

La recherche qui suit débute par une approche théorique des différents concepts nécessaires pour comprendre les subtilités de la question de recherche.

Après la découverte du domaine des huiles essentielles, de leurs bienfaits, des précautions d'utilisation et de leurs différentes voies d'administration, le développement du concept du travail social met en lumière à travers son historique, le lien entre le domaine médical et le domaine social. Il permet de préciser quels sont les rôles et fonctions des différents travailleurs sociaux et comment l'organisation de l'institution à laquelle ceux-ci sont rattachés peut influencer leurs pratiques. Enfin, le concept de la relation d'aide est abordé comme pratique professionnelle des travailleurs sociaux permettant de faire le lien entre les deux concepts précédents.

Dans un second temps, l'enquête réalisée sur le terrain par le biais d'entretiens auprès de treize professionnels du travail social, animateurs socioculturels, éducateurs sociaux, curateurs et assistants sociaux confondus sera présentée. La méthodologie choisie sera abordée et justifiée. Suivra une analyse des données recueillies qui mettra en lien les points de vue et pratiques de ces différents professionnels.

Le bilan final permettra de répondre à la question de recherche en validant ou non les hypothèses. Il offrira aussi l'opportunité de vérifier si les objectifs posés au début du travail ont été atteints et relèvera les limites de la recherche. Enfin, les conclusions, bilans et perspectives professionnelles qui en découlent seront présentés.

Les annexes sont choisies de sorte à apporter des précisions aux concepts théoriques ou à illustrer la méthodologie.

Ce travail met en lumière l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social. Il permet de comprendre comment et avec quels objectifs les travailleurs sociaux peuvent utiliser les huiles essentielles. Il illustre les bienfaits et les difficultés qu'ils rencontrent dans cette utilisation et ce qu'il manque pour que les huiles essentielles puissent devenir un outil officiel.

## Table des matières

---

<b>1. Préparation à la recherche</b> .....	7
1.1 Motivations .....	7
1.2 Questionnement de départ .....	8
1.3 Objectifs .....	8
1.4 Phase exploratoire .....	9
1.5 Hypothèses .....	9
<b>2. Méthode et moyens de recueil de données</b> .....	10
2.1 Recherche bibliographique .....	10
2.2 Enquête .....	10
<b>3. Recherche théorique</b> .....	11
3.1 Les huiles essentielles .....	11
3.1.1 Quelques définitions .....	11
3.1.2 Un peu d'histoire .....	13
3.1.3 La qualité d'une huile essentielle .....	14
3.1.4 Les propriétés des huiles essentielles .....	15
3.1.5 Les précautions d'utilisation des huiles essentielles .....	20
3.1.6 Les différentes voies d'absorption des huiles essentielles .....	22
3.1.7 Les dosages .....	29
3.2 Le travail social .....	30
3.2.1 Définition .....	30
3.2.2 Les valeurs du travail social .....	32
3.2.3 Les champs d'intervention du travail social .....	33
3.2.4 L'historique du travail social et de ses professions .....	33
3.2.5 Les travailleurs sociaux .....	39
3.2.6 Le travailleur social et son rôle dans la santé .....	47
3.2.7 Les institutions et organisations .....	48
3.3 La relation d'aide .....	51
<b>4. Enquête</b> .....	54
4.1 Objectifs de l'enquête .....	54
4.2 Biais possibles et conscients identifiés lors de l'enquête .....	55
4.3 Prise en compte des aspects éthiques de la recherche .....	55
4.4 Échantillon .....	56
4.5 Modalités de l'enquête .....	57
4.6 Outils de recueil de données .....	58
4.6.1 Type de recueil de données choisi .....	58
4.6.2 Présentation de la grille utilisée lors des entretiens .....	59

4.7	<i>Résultats et interprétations</i> .....	62
<b>5.</b>	<b>Bilan de la recherche</b> .....	100
5.1	<i>Vérification des hypothèses et sous-hypothèses</i> .....	100
5.2	<i>Vérification des objectifs</i> .....	112
5.3	<i>Réponse à la question de recherche</i> .....	113
5.4	<i>Limites et perspectives de la recherche</i> .....	116
5.5	<i>Bilan des apprentissages personnels</i> .....	117
<b>6.</b>	<b>Références</b> .....	118
6.1	<i>Dictionnaires</i> .....	118
6.2	<i>Bibliographie</i> .....	118
6.3	<i>Cyberographie</i> .....	119
6.4	<i>Supports de cours</i> .....	122
6.5	<i>Mémoire de fin d'étude</i> .....	122
<b>7.</b>	<b>Table des figures</b> .....	123
<b>8.</b>	<b>Table des graphiques</b> .....	124
<b>9.</b>	<b>Liste des tableaux</b> .....	124
<b>10.</b>	<b>Annexes</b> .....	126

# 1. Préparation à la recherche

---

## 1.1 Motivations

*« Choisissez un travail que vous aimez et vous n'aurez jamais à travailler un seul jour dans votre vie. »*

Confucius

Mes motivations pour faire une recherche sur l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social sont nombreuses.

La première est d'abord celle d'obtenir mon diplôme d'éducatrice suite à un parcours atypique de cinq années de formation durant lesquelles je me suis beaucoup investie et avec lesquelles j'ai évolué en tant que professionnelle mais également en tant que femme.

De nombreuses remises en question, réflexions et interrogations concernant le travail social m'ont accompagnée à travers les différents lieux de formation que j'ai fréquentés. Ce travail me donne l'opportunité d'établir des liens avec ce parcours initiatique et contribue à lui donner un sens.

Depuis mon plus jeune âge, je me suis donné les moyens d'envisager un avenir professionnel qui me plaît et un métier pour lequel j'ai plaisir à me lever chaque matin. C'est dans cette optique que j'ai choisi la thématique de ma recherche afin de lier deux de mes formations.

En effet, j'ai découvert les huiles essentielles lors de ma première formation pratique à la HES.SO//Valais. Je me suis intéressée à l'aromathérapie car j'avais le sentiment que notre société accorde une importance particulière au retour vers des valeurs en lien avec la nature. Dans un premier temps, dans un intérêt aussi bien personnel que professionnel, j'ai suivi un cours de base d'aromathérapie. Bien que les intervenants et participants soient majoritairement issus du domaine médical, certains venaient également du travail social.

En échangeant avec différents praticiens, j'ai ensuite commencé à transposer des applications du domaine médical au domaine social. Je travaillais à cette époque avec des personnes souffrant de troubles psychiques et de troubles associés. Dans le cadre de mon travail quotidien, je me demandais si les huiles essentielles pouvaient soulager les usagers de certains maux ou effets secondaires de lourds traitements allopathiques, ou influencer sur certains comportements.

Lors de ma deuxième formation pratique, j'ai également eu l'occasion d'utiliser les huiles essentielles avec les enfants avec lesquels je travaillais. J'ai pu remarquer que ces petites fioles de « potion magique » favorisaient leur bien-être. De plus, elles m'ont donné l'opportunité de créer le contact avec les plus renfermés d'entre eux et, ainsi, de tisser des liens privilégiés. Toutes ces expériences m'ont incitée à effectuer mon travail de recherche sur cette thématique.

J'ai aussi utilisé les huiles essentielles pour travailler sur moi-même, sur la gestion de mes émotions et l'amélioration de mon bien-être sur le plan tant personnel que professionnel.

Ces différentes expériences m'ont également amenée à suivre, parallèlement à la fin de ma formation d'éducatrice, une formation me permettant de devenir aromathérapeute certifiée.

En échangeant de manière informelle avec d'autres professionnels, j'ai pris conscience que je n'étais pas la seule à utiliser des huiles essentielles dans ma pratique. Je souhaite, à travers cette recherche, mettre en lumière leur éventuelle utilisation dans les pratiques du travail social afin de déterminer si ces huiles y ont ou non une place et un rôle à jouer.

Pour conclure, afin que cela donne du sens à mon travail et que je puisse avoir du plaisir à m'y investir, j'aimerais également que cette recherche soit utile pour mon avenir professionnel et que je puisse l'utiliser comme carte de visite dans le cadre d'un accompagnement éducatif spécifique.

## 1.2 Questionnement de départ

Mon travail de recherche vise à répondre à la question suivante :

Dans quelle mesure les huiles essentielles peuvent-elles être un outil d'accompagnement du travailleur social en support de la relation d'aide ?

## 1.3 Objectifs

Afin de répondre au mieux à ma question de recherche, je souhaite que mon travail puisse atteindre les objectifs suivants :

### ◆ **Définir ce qu'est une huile essentielle**

Ce premier objectif va me donner l'opportunité de présenter l'origine et la composition d'une huile essentielle et d'en exposer les vertus, modes et domaines d'utilisation.

### ◆ **Définir le concept du travail social**

Cet objectif va me permettre de mieux cibler les rôles et fonctions de chaque travailleur social à travers un bref historique du travail social.

### ◆ **Définir le concept de relation d'aide**

Cet objectif vise à mieux comprendre quels sont les enjeux et outils nécessaires aux travailleurs sociaux dans leur pratique quotidienne avec leurs usagers.

### ◆ **Identifier l'intérêt, l'utilité et les inconvénients de l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social**

À travers cet objectif, je souhaite évaluer la pertinence de l'utilisation des huiles essentielles pour le travail social.

### ◆ **Définir le cadre d'utilisation des huiles essentielles dans le travail social**

Cet objectif devrait me permettre de mettre en lien les précédents objectifs afin de répondre à ma question de recherche.



## 1.4 Phase exploratoire

Le sujet de ma recherche est plutôt novateur. Lors de mes recherches exploratoires, j'ai rencontré des difficultés pour trouver des sources et références sur lesquelles m'appuyer.

Le projet de ce travail ayant été mis sur pied il y a un peu plus d'une année, il a dû être quelque peu adapté et affiné suite à la confrontation de mes présupposés avec la réalité du terrain et en fonction des découvertes et surprises que réserve une telle recherche.

## 1.5 Hypothèses

Je vais présenter ci-dessous les trois hypothèses et leurs sous-hypothèses que je souhaite vérifier durant ma recherche :

- ◆ ***Peu de travailleurs sociaux utilisent les huiles essentielles dans leur pratique professionnelle.***
  - Le travailleur social qui utilise les huiles essentielles a un parcours professionnel particulier.
  - L'organisation des institutions influence l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social.
  - Actuellement, les huiles essentielles ne sont pas considérées comme des outils du travail social.
- ◆ ***Les huiles essentielles sont utilisées de façon différente par chaque travailleur social.***
  - Le rôle et la fonction du travailleur social influencent son utilisation des huiles essentielles.
  - Le type de population prise en charge par le travailleur social influence son utilisation des huiles essentielles.
  - Tous les travailleurs sociaux n'utilisent pas les mêmes huiles essentielles.
  - Les travailleurs sociaux n'ont pas tous les mêmes méthodes d'utilisation des huiles essentielles.
  - Les travailleurs sociaux n'utilisent pas tous les mêmes vertus des huiles essentielles.
- ◆ ***Les huiles essentielles contribuent au bien-être individuel et collectif.***
  - Chacun peut trouver des bénéfices à utiliser les huiles essentielles.
  - L'utilisation des huiles essentielles peut être un support dans la relation d'aide.
  - L'utilisation des huiles essentielles peut être un outil permettant d'améliorer les contacts au sein d'un groupe de vie.

## 2. Méthode et moyens de recueil de données

---

### 2.1 Recherche bibliographique

Afin d'atteindre les objectifs posés et de valider ou non les hypothèses formulées, j'ai basé en partie mon analyse sur des références bibliographiques en m'intéressant à des ouvrages faisant référence aux huiles essentielles, au travail social et, plus spécifiquement, aux thèmes suivants :

- ◆ le rôle et les fonctions des travailleurs sociaux (animateurs, éducateurs, assistants sociaux, curateurs) ;
- ◆ l'histoire du travail social en Suisse ;
- ◆ le bénévolat
- ◆ les outils du travailleur social ;
- ◆ la relation d'aide ;
- ◆ les institutions sociales ;
- ◆ la santé communautaire ;
- ◆ l'organisation des institutions ;
- ◆ les huiles essentielles.

Afin d'enrichir mon travail, j'ai également utilisé internet pour obtenir des informations qui complètent mes recherches bibliographiques. Cette démarche garantit une plus grande variété de sources et de supports en lien avec les bases de données. Internet donne notamment accès à des articles scientifiques, des documents en PDF ou des articles de revue.

### 2.2 Enquête

Afin de répondre aux différentes hypothèses et sous hypothèses citées précédemment et dans le but d'atteindre les objectifs fixés pour cette recherche, j'ai rencontré principalement des travailleurs sociaux du Valais Romand qui connaissent les huiles essentielles et qui les utilisent dans leur vie privée et, éventuellement, dans leur pratique professionnelle.

Ma recherche est qualitative : l'objectif est de comprendre comment ces professionnels peuvent ou non utiliser les huiles essentielles dans le cadre de leurs fonctions respectives.

Pour cela, j'ai pris contact avec les responsables de différentes institutions par téléphone ou par courrier pour leur expliquer le but de ma recherche et les inviter à y participer et à transmettre ma requête à leurs équipes.

J'ai ensuite réalisé, avec les personnes volontaires, un entretien semi-directif basé sur une grille d'entretien comportant des questions ouvertes et fermées.

## 3. Recherche théorique

---

### 3.1 Les huiles essentielles

Dans ce chapitre, je développe de façon générale le domaine des huiles essentielles. Après un bref historique, j'approfondis la question de la composition des huiles essentielles afin d'expliquer leurs différentes vertus et précautions d'utilisation. Le chapitre se termine par une présentation des différentes voies d'utilisation des huiles essentielles et de leurs bienfaits.

Afin de faciliter la lecture de ce travail aux personnes novices dans le domaine des huiles essentielles, ce sous-chapitre commencera par une liste non exhaustive de définitions. J'ai choisi et classé les termes définis en fonction de leur pertinence pour mon sujet de recherche.

#### 3.1.1 Quelques définitions

**Huile :**

« (du latin oleum) Substance grasse, liquide à la température ordinaire et insoluble dans l'eau, d'origine végétale, animale ou minérale, employée à des usages alimentaires, domestiques, industriels, pharmaceutiques. » (*Le Petit Larousse illustré*, 2010)

**Huile végétale :**

« On appelle couramment "huile végétale" tout corps gras extrait d'une oléagineuse, c'est-à-dire une plante dont les graines, noix, ou fruits contiennent des lipides. » (Kaibeck 2010, p. 13)

**Huile essentielle :**

Selon l'Association française de normalisation (AFNOR), l'huile essentielle est un « produit obtenu à partir d'une matière première végétale par entraînement à la vapeur, procédé mécanique ou distillation à sec. » (AFNOR, cité par Pacchioni, 2011, p. 24)

« Ces huiles essentielles sont produites par les plantes pour se défendre de leurs prédateurs : moisissures, herbivores, chenilles ou se protéger du soleil par les vapeurs qu'elles dégagent. Ce sont ces propriétés que l'aromathérapie utilise. » (Allorge in Pacchioni, 2011, p. 5)

**Chémotype :**

« syn. Chimiotype, la découverte de techniques modernes d'analyse, comme la chromatographie en phase gazeuse, a permis de dresser la "cartographie" biochimique moléculaire des huiles essentielles. Ainsi il peut exister des variations quantitatives dans la composition biochimique d'une huile essentielle en fonction de critères géographiques tels que la nature du sol et l'ensoleillement. Par exemple le romarin a trois chémotypes et trois sphères d'activités thérapeutiques différentes. » (Pacchioni, 2011, p. 340)

Selon Baudoux (2008), c'est Pierre Franchomme, aromathologue de réputation internationale qui a apporté cette notion fondamentale en 1975.

**Plante aromatique :**

« Plante contenant dans l'un de ses organes suffisamment de molécules odorantes pour qu'on puisse en extraire une huile essentielle ou une essence. » (Pacchioni, 2011, p. 343)

Ces plantes sont relativement rares dans le règne végétal. Sur les 800 000 espèces végétales recensées, seules 10 % fabriquent des essences. Les plantes aromatiques contiennent des organes sécréteurs d'essences sous forme de poils et de glandes sécrétrices. On peut les trouver dans différentes parties de la plante, telles que les racines, les feuilles, les fleurs, les zestes, les aiguilles, le bois, etc. Certaines espèces sécrètent aussi une essence dans plusieurs de leurs parties. Les huiles essentielles provenant des différentes parties d'une même espèce peuvent avoir des compositions identiques ou très différentes (ERA, 2012).



Figure 2 - Quelques exemples de plantes aromatiques. Source de l'image : <http://www.ledictionnairevisuel.com>

**Aromathérapie :**

« Terme créé en 1928 par un pharmacien français, René-Maurice Gattefossé, désigne l'emploi des huiles essentielles issues des plantes aromatiques pour traiter les pathologies et pour améliorer sa santé et son bien-être. Contrairement à l'idée que la plupart des gens croient, l'aromathérapie n'est pas simplement une thérapie par les arômes mais la thérapie par les aromates, c'est-à-dire, les plantes aromatiques dont on extrait les huiles essentielles. » (Baudoux, 2008, p. 8)

**Aromachologie :**

« Née dans les années 1980, l'aromachologie est la science des phénomènes liés aux odeurs et leur rôle sur notre psychisme et sur la régulation des grandes fonctions vitales. » (Pacchioni, 2011, p. 339)

**Aromatologie :**

« Utilisé pour parler d'une utilisation des huiles essentielles dans le domaine de la beauté et du bien-être (logie = science, connaissance) donc la connaissance des huiles essentielles. » (Festy, 2008, p. 17)

Il est ainsi possible de différencier l'aromathérapeute, l'aromachologue et l'aromatologue.

**Chromatographie :**

Selon l'École Romande d'Aromathérapie (ERA), la chromatographie est une méthode d'analyse permettant de définir le pourcentage des molécules de chaque famille biochimique que contient une huile essentielle afin d'obtenir sa composition complète et d'en vérifier sa qualité (ERA, 2012).

### 3.1.2 Un peu d'histoire

Selon Baudoux (2008), depuis des temps immémoriaux, les peuples indigènes de toutes les civilisations du monde ont utilisé les plantes tant pour se soigner que pour vénérer leurs dieux. Cependant, la civilisation la plus avancée dans l'usage des huiles essentielles fut l'Égypte à la période des pharaons. Les Égyptiens utilisaient les plantes aromatiques pour l'embaumement car ils maîtrisaient les vertus antibactériennes et antiputrides de certaines d'entre elles.

« Les résines d'encens découvertes dans le tombeau de Toutankhamon, 3250 ans après son inhumation, exhalant encore leur parfum prouvent en plus de la puissance de ses substances, que les Egyptiens utilisaient déjà les huiles essentielles pour embaumer leurs morts 4000 ans avant J.-C. » (Festy, 2008, p.11)

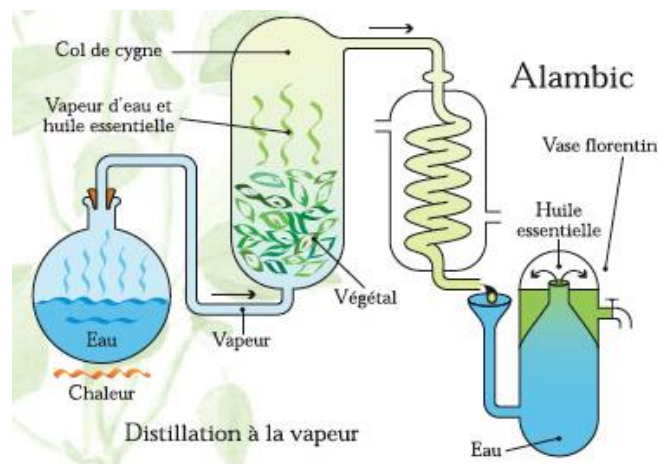


Figure 3 - Distillation à la vapeur avec un alambic. Source de l'image : <http://www.nelly-cosmetique.com/2011/08/>

Selon Baudoux (2008), c'est autour de l'an 1000 que le médecin du monde arabe Avicenne a mis au point l'alambic, qui permet l'extraction des huiles essentielles par le processus de distillation à la vapeur d'eau. « C'est Avicenne qui, le premier, extrait une huile essentielle pure. Et pas des moindres, puisqu'il s'agit de l'une des plus précieuses : celle de rose ! » (Festy, 2008, p. 11)

Selon Isabelle Pacchioni (2011), c'est en France que s'ébauche, au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce qui va devenir l'aromathérapie. En 1830, on réalise à Grasse les premières analyses d'huiles essentielles. Lors de l'avènement des médicaments de synthèse, les huiles essentielles sont délaissées.

Selon Baudoux (2008), René-Maurice Gattefossé est le fondateur de l'aromathérapie. Lors d'une explosion dans son laboratoire, il s'est grièvement brûlé la main et a eu le réflexe de la tremper dans une cuve d'huile essentielle de lavande vraie. Le résultat, spectaculaire par le soulagement immédiat de la douleur, la guérison et la cicatrisation de la plaie, l'amena à se consacrer à l'étude des propriétés antimicrobiennes des huiles essentielles pendant de longues années.

Aujourd'hui encore, l'aromathérapie progresse dans le monde des recherches médico-scientifiques et cette recherche tend également à se répandre dans les foyers grâce aux diverses offres de formation et d'initiation sur le sujet et par l'échange d'expériences personnelles.

### 3.1.3 La qualité d'une huile essentielle

Les huiles essentielles sont liquides et huileuses. Contrairement aux huiles végétales, elles ne sont pas grasses puisqu'elles s'évaporent. Les huiles essentielles sont plus légères que l'eau et non miscibles dans l'eau. En revanche, elles se mélangent à l'alcool, à n'importe quel corps gras et à certains solvants. Une bonne huile essentielle est une huile 100 % naturelle.

« Seules les huiles essentielles pouvant se prévaloir d'une triple garantie (sur la plante, sur l'extraction et sur le produit final) peuvent prétendre porter l'appellation 100 % pures et naturelles. Pour se garantir de cette qualité, il doit être indiqué : le nom botanique exact de la plante (...), le pays d'origine de la plante (...), la partie de la plante distillée (...), le numéro de charge et la date d'échéance : en principe la date de péremption n'est pas toujours justifiée. Les essences les plus fragiles sont celles issues de zestes d'agrumes car elles peuvent s'oxyder avec le temps. Pour les autres, (...) l'effet est plutôt inverse (...) les huiles essentielles ont en effet tendance à se "bonifier" avec l'âge et l'indication "100 % pure et naturelle". » (Bosson, 2011, pp. 22-23)

La qualité d'une huile essentielle dépend du mode de culture de la plante dont elle est issue, de son environnement, de la façon dont elle a été récoltée et de sa technique d'extraction.

Ci-dessous figurent les trois techniques d'extraction selon Danièle Festy (2008).

- ◆ La **distillation à la vapeur** (Figure 3, page précédente). C'est le procédé le plus répandu et il convient à la majorité des plantes. Le temps de distillation dépend de la plante concernée (une heure pour le lavandin contre quatre heures pour le clou de girofle). Le temps de distillation doit être respecté pour obtenir une huile essentielle de qualité qui développera tout son potentiel.
- ◆ L'**expression** consiste à presser la partie de la plante concernée pour en récupérer les essences. C'est le cas pour les écorces des agrumes.
- ◆ L'**extraction par solvant** consiste à dissoudre les essences dans un solvant volatil (et non de l'eau). Le résultat, appelé une absolue, est presque similaire à l'huile essentielle. Cependant, on l'utilise davantage dans le domaine cosmétique que thérapeutique.

Il est nécessaire d'utiliser une huile essentielle qui soit de qualité biologique pour être sûre qu'elle ne contienne pas de trace de pesticides ou d'autres produits chimiques. Elle sera également de meilleure qualité si la culture est sauvage, car

« la plante qui s'est battue pour survivre fournit le meilleur d'elle-même pour croître et se développer ; elle synthétisera une essence bien plus riche, plus complexe et plus efficace qu'une plante cultivée » (Baudoux, 2008, p. 19).



Figure 4 - Plante sauvage. Image tirée de ma bibliothèque personnelle

Il est possible de vérifier la qualité et la composition d'une huile essentielle grâce à un examen appelé chromatographie qui est une sorte de carte d'identité de l'huile essentielle.

Il est également conseillé de choisir des huiles essentielles dans des flacons colorés foncés et en verre afin de les protéger de la lumière.

Le prix des huiles essentielles est souvent élevé. Une culture biologique ou sauvage demande plus de travail de la terre et/ou de patience qu'une culture industrielle. Les examens de contrôle de qualité sont coûteux, le rendement global est souvent très faible et certaines espèces sont rares. Par exemple, pour obtenir un kilogramme d'huile essentielle de rose de Damas, il faut 3500 à 4000 kilogrammes de pétales soit environ 1 hectare de rosiers (Bosson, 2011, p. 23).

« Les huiles essentielles chémotypées<sup>1</sup> peuvent s'acheter dans les herboristeries, dans les pharmacies spécialisées, dans les magasins diététiques mais aussi auprès des sociétés spécialisées ou sur Internet. » (Baudoux, 2008, p. 36)

### 3.1.4 Les propriétés des huiles essentielles

« Le rôle physiologique des Huiles Essentielles est aujourd'hui démontré et n'est plus remis en question. Les Huiles Essentielles ont des propriétés médicinales nombreuses et variées. Chaque Huile Essentielle ne possède pas qu'une action unique, elle peut avoir de multiples propriétés : antiseptique, diurétique, tonique, antispasmodique, antirhumatismale, antitussive et autre, et ceci du fait de ses éléments chimiques variés. Si leur composition est complexe, les Huiles Essentielles sont cependant caractérisées par 2 à 3 composés majoritaires présents relativement en forte concentration, de 20 à 70 % par rapport aux autres constituants présents parfois sous forme de traces. Ce sont eux qui confèrent aux Huiles Essentielles leurs propriétés thérapeutiques. (...) Les molécules aromatiques agissent à différents niveaux et de manières directes ou indirectes. Le composé principal de l'Huile Essentielle agit sur un trouble, mais les éléments secondaires interviennent en synergie ou simplement sur l'état de santé général du patient : stress, fatigue, autre. » (Girard, 2010, p. 22)

L'huile essentielle permet donc de soigner la personne avec une approche holistique. L'approche holistique relève de l'« holisme », « (du grec *holos*, entier). En épistémologie ou en sciences humaines, doctrine qui ramène la connaissance du particulier, de l'individuel à celle de l'ensemble, du tout dans lequel il s'inscrit. » (*Le Petit Larousse illustré*, 2010)

C'est une approche que l'on peut mettre en lien avec l'approche systémique du travail social. « Une vision holistique de l'être humain tient compte de ses dimensions physiques, mentales, émotionnelles, familiales, sociales, culturelles et spirituelles. » (ERA, 2014, p. 2)

Ci-dessous, je vais présenter les treize familles biochimiques constitutives des huiles essentielles selon l'ERA (2012). Afin de rendre la lecture plus agréable, j'ai représenté chaque famille par une couleur différente. Les propriétés générales de chaque famille sont énoncées ainsi que leurs précautions d'utilisation et leur action sur les plans psychique et énergétique. J'ai également fait apparaître, pour chaque famille, une liste non exhaustive de noms d'huiles essentielles concernées afin que ce document puisse également me servir de repère lors de mes entretiens. Cette partie, principalement ciblée sur la biochimie, est nécessaire à la compréhension de l'action des huiles essentielles.

---

<sup>1</sup> cf. définition, chapitre 3.1.1

## 💧 Les monoterpènes

Ce sont les molécules les plus représentées dans les huiles essentielles. Les terpènes constituent un élément majoritaire de ces huiles. Ce sont des stimulants généraux du système immunitaire, très utiles en cas de fatigue. Ils sont composés de :

- $\alpha$  et  $\beta$  pinène : restructurant des fibres collagène réticuline, élastine des tissus, restructurent la paroi veineuse, la muqueuse bronchique et les articulations, fluidifient les sécrétions.

*Exemples : ciste, encens, cyprès, épinette noire, genévrier commun, pin sylvestre, poivre noir, romarin cinéol, sapin baumier*

- Paracymène : antalgique percutané

*Exemples : sarriette des montagnes, thym thymol*

- Limonène : tonique hépatique, inducteur enzymatique, désintoxiquant

⚠️ **Attention** : ne pas prendre simultanément avec un médicament à marge thérapeutique étroite (micropilule)

*Exemples : citron, orange douce, mandarine, pamplemousse, élémi*

- $\sigma$ -3carène : antitussif (pour les toux sèches)

*Exemples : cyprès, épinette noire, galbanum galanga, pin sylvestre, sapin baumier*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles riches en **monoterpènes** transmettent de la force et du courage, dissolvent les peurs, donnent de la confiance pour faire face à la vie.

## 💧 Les phénols

Ce sont des anti-infectieux puissants par leur action contre les microbes, les champignons, les virus, les parasites et les bactéries, ils sont également immuno-stimulants. Toniques à faible dose, ils deviennent excitants à dose plus élevée.

⚠️ **Attention** : les phénols doivent être utilisés prudemment et temporairement car ils sont dermocaustiques, irritants pour la peau et les muqueuses hépato-toxiques à dose forte et répétée. Pour un usage cutané, il est conseillé de toujours les utiliser dilués dans une huile végétale.

*Exemples : clou de girofle, thym thymol, origan, cannelle feuille, sarriette des montagnes*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles riches en **phénols** transmettent force et énergie, chaleur et courage. En quantité excessive, elles peuvent réveiller l'agressivité et la colère. Le surdosage peut entraîner l'hyperactivité.

## 💧 Les cétones

Ce sont des cicatrisants et régénérants, des mucolytiques et expectorants mais également des anti-infectieux et anti-inflammatoires modérés. Ils ont aussi un effet antispasmodique sur les muscles lisses et striés ainsi qu'une action lipolytique. Leur effet est plutôt calmant, mais il peut s'inverser si on les utilise en trop grande quantité ou trop longtemps. Dans ce cas, leur effet sur le cerveau sera plutôt excitant.

⚠️ **Attention** : ce sont les substances les plus délicates à utiliser dans le domaine de l'aromathérapie car elles sont neurotoxiques et abortives. L'effet neurotoxique est cumulatif dans le temps et ceci même à petite dose. Leur toxicité varie en fonction de leur voie d'administration. Ils sont plus toxiques par voie orale, anale ou vaginale qu'en percutanée ou en diffusion. Il est déconseillé d'utiliser des huiles essentielles contenant des cétones avec des enfants de moins de 7 ans, des personnes épileptiques, ayant des antécédents cérébraux, souffrant de problèmes neurologiques ou étant des femmes enceintes ou allaitantes.

*Exemples : immortelle 10 à 20 % (anti-hématome), absinthe, curcuma, cumin carvi, eucalyptus globulus (2 à 50 %), aneth, armoise, hysope officinale, lavande stoechade, menthe poivrée (25 à 35 %), sauge officinale, thuya*



D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles contenant des **cétones** montrent le chemin, amènent de la clarté au niveau spirituel, aident à prendre conscience des vocations et à juger objectivement les relations, amènent plus de discernement, ouvrent le chemin du subconscient. Elles peuvent également aider à développer la confiance en soi et l'intuition. Elles donnent accès au subconscient, aident à surmonter des blessures psychiques et sont cicatrisantes au niveau subtil et énergétique.

## 💧 Les aldéhydes

### ▼ Les aldéhydes terpéniques

Intermédiaires entre alcools et cétones, ce sont surtout de bons anti-inflammatoires et antalgiques immédiats. Ils sont également des anti-infectieux modérés. Ils stimulent la digestion et sont des calmants du système nerveux central.

🚫 **Attention** : leur effet est apaisant et sédatif lorsqu'elles sont fortement diluées (max 10 %) sinon l'effet s'inverse.

*Exemples : citronnelle, eucalyptus citronné, géranium bourbon, lemongrass, litsea, mélisse, verveine citronnée*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles contenant des **aldéhydes terpéniques** apaisent les peurs et aident se sortir de situations apparemment sans issues, activent le plexus solaire, détendent et amènent le sommeil.

### ▼ Les aldéhydes aromatiques

Les aldéhydes aromatiques sont des anti-infectieux majeurs, bactéricides, virucides, fongicides et antiparasitaires. Ils stimulent le système nerveux central ainsi que le système immunitaire et sont des toniques généraux.

🚫 **Attention** : la tolérance à ce type de molécule est très variable en fonction du type d'aldéhyde et de la sensibilité de la personne. Certaines huiles peuvent être appliquées pures, comme l'eucalyptus citriodora. En revanche, la cannelle de Chine est très irritante pour la peau.

*Exemples : cannelle écorce, cannelle de Chine, cumin*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles contenant des **aldéhydes aromatiques** sont stimulantes, amènent courage chaleur et force.

## 💧 Les esters

Ils allient les propriétés calmantes des cétones aux propriétés toniques des alcools, d'où leurs propriétés anti-spasmodiques indiquées pour les spasmes de toute étiologie : musculaires, digestifs, biliaires, etc. Ce sont d'excellents équilibrants nerveux. Ils peuvent être utilisés à chaque fois qu'il y a un état de tension physique ou émotionnelle. Les esters sont très doux sur la peau et décongestionnent en cas de manifestation inflammatoire. On les utilise souvent car ils présentent peu de danger.

*Exemples : bergamote, bouleau, camomille romaine (action anti-allergique), lavande vraie (action régulatrice du rythme cardiaque), ylang-ylang (antalgique majeur), gaulthérie odorante, sauge sclérée, petit grain mandarine, petit grain bigarade*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles contenant les **esters** amènent la joie et le calme, diminuent les peurs et permettent d'oser. En diffusion elles créent l'enthousiasme, la joie et combattent le stress. Elles harmonisent l'état psychologique, aident à surmonter le deuil, dissolvent peur et angoisses.

### 🔥 Les éthers

Ils ont une action antispasmodique sur toute la musculature et des effets antalgiques. Ils ont également des propriétés digestives en augmentant les sécrétions.

🚫 **Attention** : les éthers sont bien tolérés par l'organisme ; cependant, une dose excessive d'huile essentielle contenant des éthers (trans-anethol) peut avoir un effet stupéfiant. La myristine contenue dans l'huile essentielle de noix de muscade peut induire des phénomènes d'hallucination et de convulsion si elle est prise en excès.

*Exemples : anis étoilé, basilic indien, estragon, fenouil doux, ylang-ylang*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles contenant des **éthers** décrispent le plexus solaire et aident à se former une opinion avec objectivité sans être débordé par le côté émotionnel. Elles amènent le lâcher-prise, aident à vaincre les dépressions en cas de nerfs fragiles.

### 💧 Les monoterpénols

Ce sont des anti-infectieux majeurs, des bactéricides à large spectre, des viricides et fongicides à utiliser parallèlement aux phénols selon les cas lors d'infections. Ce sont également d'excellents immunomodulateurs (diminuent ou augmentent les gammes globulines si leur taux est trop haut ou trop bas) et de remarquables toniques généraux.

Non dermocaustiques et non hépatotoxiques, leur usage est courant. Il n'y a pas de contre-indications pour leur utilisation, hormis celle du menthol contenu dans la menthe poivrée, qui est déconseillé pour les enfants

*Exemples : bois de rose, lavande aspic, néroli, petit grain bigarade, palmarosa, marjolaine, géranium rosat, lavande vraie*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles contenant des **monoterpénols** ont un effet harmonisant sur le système nerveux. Elles transmettent équilibre et sérénité. Considérées comme toniques nerveux, elles calment le stress en donnant de l'énergie.

### 🔥 Les sesquiterpènes

Ce sont des anti-inflammatoires retard. Calmant et hypotenseurs, ils sont également des anti-allergiques efficaces, antihistaminiques, antiprurigineux.

*Exemples : camomille bleue allemande, cèdre de l'Atlas, copaiba, myrrhe, narde*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles riches en **sesquiterpènes** équilibrent les personnes énervées et épuisées, elles apaisent et détendent.

### 💧 Les sesquiterpénols

Ce sont de bons toniques et stimulants généraux. Ils décongestionnent la circulation veineuse et lymphatique.

🚫 **Attention** : bien que leur toxicité soit faible, il est important de prendre en considération l'activité *hormonlike* (qui agit comme les hormones) de certaines huiles essentielles comme la sauge sclérée dans le cas de pathologie hormonodépendantes.

*Exemples : amyris, carotte, patchouli, vétiver, bois de santal.*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles contenant des **sesquiterpénols** agissent contre l'hyper-émotivité, transmettent de l'harmonie et de la

stabilité aux personnes stressées et maîtrisant mal leurs émotions et permettent d'aller au-delà des limites.

### 💧 Les acides

Ce sont des anti-inflammatoires et des antalgiques. Ils sont bien tolérés et n'ont pas de contre-indications particulières.

*Exemples : bois de santal, copaiba, vétiver*

D'un point de vue psychique et énergétique, les huiles essentielles riches en **acides** détendent et amènent le lâcher-prise.

### 🔥 Les coumarines

Ce sont des molécules sédatives et hypnotiques. Elles sont également légèrement anticoagulantes.

⚠️ **Attention** : les furocoumarines ne doivent pas être utilisées sur la peau avant l'exposition au soleil car elles sont photo-sensibilisantes. Tout dépendra de la proportion et des autres composants qui viendront tempérer ou équilibrer l'essence. Par exemple, la lavande vraie contient des cétones et des coumarines en faible proportion, qui sont neutralisées par les esters aux propriétés relaxantes très importantes. Ce sont des essences (car principalement des agrumes) qui sont cependant idéales à utiliser en diffusion ou par voie orale.

*Exemples : limette, orange douce, pamplemousse, bergamote, citron*

D'un point de vue psychique et énergétique, les **coumarines** agissent sur le cœur et le système nerveux. Elles détendent, calment, stimulent la joie et la bonne humeur.

### 💧 Les oxydes

Ce sont des décongestionnants broncho-pulmonaires, ils fluidifient les sécrétions et ont une action expectorante. Ils permettent de dynamiser un organe en activant la microcirculation et activent ainsi le flux sanguin. On les utilisera donc dans toutes les pathologies respiratoires.

⚠️ **Attention** : des convulsions ont été décrites dans le cas d'utilisation de la molécule 1.8 cinéol chez un enfant fébrile. L'ascariol contenu dans l'huile essentielle de boldo est neurotoxique.

*Exemples : ravintsara, romarin 1.8 cinéol, niaouli, myrte, laurier noble, eucalyptus radiata, eucalyptus globulus, cajeput*

Les huiles essentielles contenant des oxydes sont conseillées en cas de manque de patience ou lorsque l'on agit de manière précipitée, en cas de manque de calme dans les réflexions et également en cas de manque de paix intérieure. Elles sont idéales pour les personnes qui n'ont jamais le temps et qui ont souvent des migraines de tension.

### 💧 Les lactones

Ce sont des molécules mucolytiques expectorantes, qui stimulent les sécrétions digestives.

⚠️ **Attention** : les lactones sont censées être neurotoxiques, cependant leur faible pourcentage rend cette toxicité relative. Il est toutefois recommandé d'être attentif aux risques allergisants dans le cas de personnes sensibles.

*Exemples : camomille romaine, lavande vraie, laurier noble, ciste*

D'un point de vue psychique et énergétique, les **lactones** ouvrent l'esprit, elles aident à faire face avec décontraction à des situations stressantes.

### ◆ Les phtalides

Ces molécules assez rares sont drainantes et détoxifiantes pour le foie. Elles sont qualifiées de dépuratives rénales et d'antipsoriasiques. Elles ne sont pas toxiques si les doses thérapeutiques usuelles sont respectées.

*Exemples : céleri, livèche*

Je ne connais pas et je n'ai pas trouvé leurs propriétés psychiques et énergétiques. Je suppose que l'effet psycho émotionnel est en lien avec les propriétés physiques.

### 3.1.5 Les précautions d'utilisation des huiles essentielles

Certaines précautions ont déjà été citées dans les deux paragraphes précédents mais je souhaite reprendre de façon générale les précautions d'utilisation des huiles essentielles. La liste établie n'est pas exhaustive car il est possible que d'autres réactions surviennent suite à l'utilisation d'huiles essentielles.

Contrairement à la croyance d'un certain nombre de personnes, **les huiles essentielles ne sont pas sans danger** car elles sont naturelles. Bien au contraire, elles sont très puissantes. Utilisées à mauvais escient ou à doses inadaptées, **elles peuvent être responsables d'effets secondaires allant de la simple réaction allergique ou cutanée à un avortement ou une crise d'épilepsie.**

« L'emploi physique des huiles essentielles **nécessite une formation et des connaissances.** Celles-ci sont à acquérir par l'utilisateur. L'emploi physique des huiles essentielles relève d'une responsabilité qui lui incombe. » (Böhning, 2010, p. 14)

Il est **important d'utiliser une huile essentielle de qualité** selon les critères présentés dans les chapitres précédents. Les huiles essentielles doivent être **conservées à l'abri de la lumière et de la chaleur et hors de la portée des enfants et des personnes aux capacités mentales réduites.** Contrairement à l'huile essentielle, l'huile végétale rancit facilement. Les mélanges d'huiles essentielles dilués dans de l'huile végétale seront donc plus sensibles.

Les huiles essentielles **ne doivent pas être utilisées sur les muqueuses, dans le nez ou les oreilles.** En cas de contact avec les yeux, il est conseillé de rincer l'œil avec de l'huile végétale et non de l'eau car l'huile essentielle n'est pas miscible dans l'eau.

Les huiles essentielles **ne doivent pas être utilisées en injection intramusculaire.**

Les huiles photosensibilisantes, comme les huiles essentielles contenant des furocoumarines citées au chapitre précédent, **ne doivent pas être utilisées avant une exposition au soleil ou à des rayons ultra-violets.** Une douche au savon ou l'application d'une crème solaire n'annule pas leurs effets.

Les huiles essentielles dermocaustiques comme les phénols **peuvent être irritantes pour la peau et les muqueuses.** Elles ne doivent pas être utilisées pures mais être diluées auparavant dans une huile végétale.

Il est conseillé de **toujours effectuer un test cutané** de réaction lors de l'utilisation d'une nouvelle huile.

« On peut toujours tester une huile essentielle, une dilution ou un mélange sur la face antérieure (non bronzante) de son avant-bras. Si la peau rougit, diluer un peu plus. Si

elle ne rougit pas en quelques minutes, elle ne devrait pas rougir ailleurs et vous pouvez utiliser cette dilution ou cette huile essentielle. » (Böhning, 2012 p. 31)

Les huiles essentielles abortives utérotoniques – qui rendent l'utérus plus tonique et contribuent à rendre les contractions plus efficaces – ne doivent pas être utilisées par les femmes enceintes car elles peuvent avoir un effet sur leur grossesse.

Les huiles essentielles neurotoxiques (toxiques pour les nerfs) et épiléptogènes comme les cétones ne doivent pas être utilisées par des enfants, des femmes enceintes ou des personnes épiléptiques.

Les huiles essentielles hépatotoxiques comme les phénols ne doivent pas être utilisées par des enfants, des femmes enceintes ou des personnes sujettes à des affections avancées du foie.

Il est également nécessaire d'être attentif à l'utilisation d'huiles essentielles de type *hormonlike* avec des personnes souffrant de pathologies hormonodépendantes (par exemple endométriose ou cancer du sein) ainsi qu'avec les enfants.

Il se peut également qu'une personne fasse une réaction allergique à une huile essentielle.

« Une réaction allergique est une réaction qui se passe à distance du lieu où l'on a appliqué de l'huile essentielle. Si le seul endroit où l'on en a mis devient rouge, il s'agit d'autre chose mais pas d'allergie. L'allergie vraie à l'huile essentielle est extrêmement rare. D'ailleurs on n'est pas allergique à l'huile essentielle d'une plante dont on est allergique au pollen. » (Böhning, 2012 p. 34)

**Il est nécessaire de demander conseil à des personnes compétentes.** Les références et indications trouvées sur internet ou certains livres ne sont pas toujours fiables.

De manière générale, les restrictions d'usages déconseillent l'utilisation d'huiles essentielles aux femmes enceintes et allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 6 ans. Leur usage et prescription sont réservés aux professionnels.

« Tout remède est un poison, aucun n'en est exempt » et « tout est question de dosage » sont des indications de Paracelse, médecin suisse du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Malgré toutes les restrictions mentionnées ci-dessus, **si les modes d'emplois et les dosages sont respectés, les huiles essentielles sont relativement simples à utiliser.**

### 3.1.6 Les différentes voies d'absorption des huiles essentielles



Figure 5 - Illustration "Comment utiliser les huiles essentielles?".

Source de l'image : <http://www.cocoon-moi.com/dossier-huiles-essentielles-conseils-pour-debuter/>

« Les huiles essentielles pénètrent dans l'organisme par toutes les voies d'administration. Elles peuvent être **facilement absorbées par les tissus cutanés** avant de passer dans la circulation sanguine et imprégner tous les organes. » (Baudoux, 2008 p. 27)

Je vais présenter ci-dessous les bienfaits de l'utilisation des huiles essentielles par voie olfactive et voie cutanée. J'ai volontairement arrêté mon choix sur ces deux techniques car je pense que ce sont les plus adaptées à l'utilisation des huiles essentielles pour les travailleurs sociaux. « La voie orale est la plus délicate à utiliser. » (ERA, 2012 p. 18)

#### La voie olfactive

C'est **la voie d'utilisation la plus simple des huiles essentielles**, et elle est efficace. En effet, elle permet de stimuler l'odorat, le seul sens qui soit en lien direct avec le cerveau.

« Nos narines accueillent l'air que nous inspirons, le filtrent, et le mettent à température idéale pour les poumons. Quant aux molécules odorantes, après le contact initial avec la muqueuse olfactive qui recouvre la cavité nasale, elles sont reconnues par des récepteurs sensoriels. Ces récepteurs se prolongent pour former le nerf olfactif qui transmet le message au bulbe olfactif. Celui-ci les filtre, les structure et les met en forme (...). Passant au travers de zones corticales, les messages parviennent alors dans le cerveau limbique d'où ils sont ensuite répartis notamment vers l'hypothalamus et le thalamus. L'hypothalamus est le centre dont dépendent l'élan vital, le désir et l'énergie nécessaire pour passer à l'acte. Il fait partie du cerveau primitif, appelé reptilien, responsable des mécanismes inconscients qui assurent la survie de notre organisme. » (Faniel, 2012 p. 43)

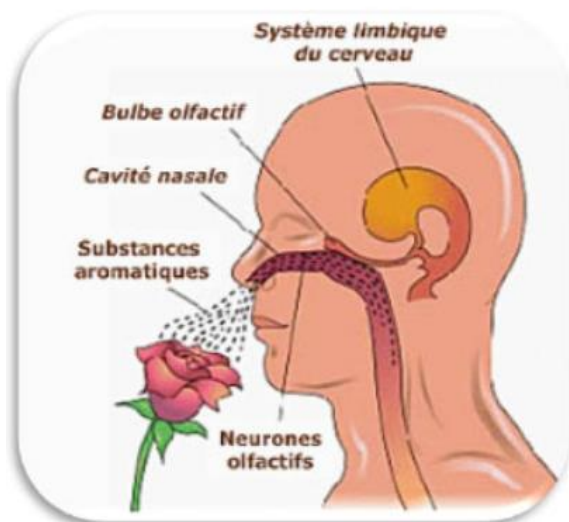


Figure 6 - Mécanisme de l'odorat. Source de l'image : <http://www.stressdefaillanceforce.com/mauvaisstress.php>

« Le système limbique est aussi le siège de toutes nos émotions et de nos mémoires. C'est par notre odorat que les souvenirs, les mémoires (...) peuvent-être réveillés. Les cellules olfactives sont en effet les seules cellules nerveuses du corps humain à se renouveler jusqu'à la mort. » (Bosson, 2011, pp. 88-89)

Afin d'illustrer ces apports, je propose en annexe un exercice intéressant pour les travailleurs sociaux qui accompagnent des personnes adultes ou des enfants sujets aux troubles émotionnels. Il s'agit d'un exercice d'ancrage olfactif à réaliser à deux, proposé par Bosson (2001) dans son livre intitulé *L'aromathérapie énergétique, guérir avec l'âme des plantes* (cf annexe A).

L'**olfactothérapie** est une approche que l'on retrouve principalement dans les ouvrages anglo-saxons qui s'appuient sur l'utilisation des odeurs et des vibrations d'une huile essentielle afin de ramener la conscience des souvenirs enfouis et favoriser ainsi des changements psychocorporels.

« Les odeurs que nous percevons sont envoyées au siège des émotions dans le cerveau (...). À cet endroit, chaque odeur renvoie à une expérience vécue, bonne ou mauvaise et à son cortège de sensations. Les huiles essentielles peuvent permettre d'en prendre conscience et de transformer ces expériences. » (ERA, 2012, p. 17)

« Notre "mémoire olfactive" renferme une multitude d'odeurs classifiées inconsciemment "bonnes" ou "mauvaises" en lien étroit avec chaque expérience vécue. » (Berthouzoz et ERA, 2014, p. 19)

Dans son article intitulé « L'importance des odeurs pour le patient et pour le personnel soignant », Jacques Masraff (2005) présente l'étude qui a été menée au Cesco à Genève (hôpital gériatrique). Dans ce service de soins palliatifs, les odeurs désagréables liées aux pathologies des patients causaient une gêne pour le personnel soignant, mais également pour le patient lui-même, qui pouvait avoir tendance à s'isoler physiquement et même psychologiquement.

L'étude a consisté à utiliser des synergies d'huiles essentielles personnalisées choisies par le patient et sa famille sous forme de spray, d'huile de massage et de diffuseur électrique auprès de patients présentant des problèmes d'appétence, d'olfaction ou d'angoisse. Il ressort de cette étude que le personnel soignant a reconnu que les mélanges utilisés ont installé une ambiance chaleureuse et particulièrement agréable pour le bon déroulement des soins et des visites. Il ressort également que :

« Ce ne sont pas les odeurs fortes telles que l'eucalyptus ou la lavande qui ont été principalement appréciées mais plutôt des senteurs gaies et joyeuses comme la mandarine, l'orange ou la bergamote. (...) Les senteurs agréables et personnalisées contribuent à créer un cadre de soin hospitaliers confortable tant pour les patients et leurs visites que pour le personnel soignant. (...) Les sens et le plaisir du patient peuvent-être mieux éveillés et les échanges relationnels avec la famille, les visites et le personnel médico-soignant sont facilités. (...) L'aromathérapie constitue donc également un partenaire thérapeutique valable. » (Masraff, 2005, pp. 5-6)

En tant qu'éducatrice, il m'est arrivé de rencontrer avec certains résidents des problèmes d'odeurs désagréables. **Je pense que cette étude peut être transposée également dans les institutions et hébergements sociaux, abordés dans les prochains chapitres.**

Marie-Thérèse Esneault a également utilisé, dans les prisons françaises, les odeurs des huiles essentielles.

« Armée de sa petite valisette en bois, elle proposait aux détenus de choisir une odeur et de replonger avec eux dans les souvenirs qu'elle leur évoque. Du chocolat à l'herbe fraîchement coupée en passant par la cannelle, son approche permettait aux détenus de s'évader un peu de l'univers carcéral. Au terme de la séance, ils emportaient une petite mouillette avec l'odeur choisie. » (Cianci, s.d.)

Le Dr Péroël explique que **les huiles essentielles utilisées en olfaction dans le cas de la maladie d'Alzheimer peuvent permettre de stimuler la mémoire sensorielle.**

Plusieurs moyens permettent d'utiliser les huiles essentielles par la voie olfactive. Cette liste n'est pas exhaustive.

- Il est possible de **respirer l'huile essentielle directement** à l'ouverture du flacon.



Figure 7 - Sentir les huiles essentielles directement à l'ouverture du flacon. Source de l'image <https://eugenewellness.wordpress.com/>

- Il est possible d'utiliser des **aromasticks** (voir figure ci-dessous)

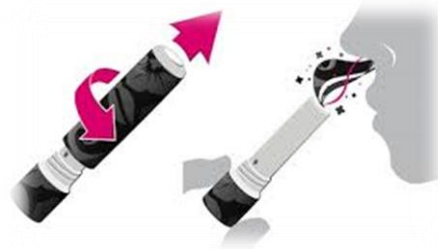


Figure 8 - Principe d'utilisation des aromasticks. Source de l'image : <http://aromastick.net>

- Par **diffusion**. Il est possible d'utiliser « un diffuseur électrique non chauffant qui produira soit un flux d'air soit des ultrasons et de la vapeur d'eau afin de répandre de façon optimale toutes les molécules aromatiques » (Berthouzo et ERA, 2014, p. 20).

**En plus des vertus qu'elles peuvent avoir sur les personnes qui les respirent, les huiles essentielles agissent également sur leur environnement. Une diffusion d'huile essentielle permet d'assainir l'atmosphère des pièces.** Des chercheurs du Royaume-Uni ont démontré que la diffusion d'huiles essentielles pouvait totalement désinfecter une pièce sans que les germes vivants les plus résistants, même ceux qui survivent aux antibiotiques, ne puissent subsister. (Masraff, 2005)



Les huiles essentielles les plus souvent diffusées sont celles de conifères, d'eucalyptus et d'agrumes. Dans son article « Les bienfaits des huiles essentielles par diffusion aérienne », Michel Turbide (2011) propose différents mélanges pour diffuseurs. Ils se trouvent en annexe B.



Figure 9 - Principe de fonctionnement d'un diffuseur électrique. Source de l'image : [http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99huiles-essentielle-fleur-usb/http://www\\*directnature\\*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur\\*jpg/](http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99huiles-essentielle-fleur-usb/http://www*directnature*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur*jpg/)

◆ Il est également possible de mettre quelques gouttes sur un mouchoir ou un autre **support à respirer**.



Figure 10 - Support permettant de profiter des huiles essentielles de manière olfactive. Source de l'image : [http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99huiles-essentielle-fleur-usb/http://www\\*directnature\\*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur\\*jpg/](http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99huiles-essentielle-fleur-usb/http://www*directnature*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur*jpg/)

◆ Il est possible également d'utiliser les huiles essentielles sous forme de **spray** à vaporiser. Par exemple, un spray d'ambiance à base d'huiles essentielles diluées dans de l'alcool dénaturé.

Pour terminer sur la partie olfactive des huiles essentielles, j'aimerais apporter quelques précisions afin d'éviter la confusion entre l'aromathérapie (utilisation des huiles essentielle dans un but médical) et l'aromacologie.

**L'aromacologie** est utilisée afin de **définir l'influence des odeurs sur le comportement**. C'est notamment une source d'inspiration pour les industriels qui cherchent à toucher le consommateur. C'est le genre d'expérience que réalise en partie Olivier Robin, comme l'explique Jordi Beros dans son article intitulé *Les odeurs de la colère* (Beros, 2003).

Amandine Tonelli a également écrit dans cette optique une thèse intéressante, *Effluve de Communication : le rôle de l'odeur dans la communication interpersonnelle – vers une modélisation de la communication olfactive* (Tonelli, 2011). Sa thèse montre, notamment, qu'hommes et femmes n'ont pas les mêmes impressions olfactives à propos d'un même parfum, que certains parfums inspirent d'avantage de sympathie que d'autres, qui peuvent provoquer du mépris ou du dégoût. Marie-Claude Vettraino-Soulard (1992) a également écrit un bel article sur la place de l'odorat et des odeurs dans la vie et la communication sociale.

### **La voie cutanée**

« L'application d'huiles essentielles sur la peau est une voie privilégiée. Elle associe les vertus des huiles essentielles au bienfait du massage. Avec cette voie, le sens du toucher s'associe au sens olfactif d'où un double bénéfice. (...) La peau a des fonctions de protection, de sécrétion, d'élimination et de respiration. C'est aussi l'interface entre nous et le monde. Ses terminaisons nerveuses envoient au cerveau des informations sur l'environnement mais aussi des messages du toucher, de contact agréable ou désagréable. » (ERA, 2012 p.17)

Le contact avec la peau est permis par le sens du toucher, qui est l'un des premiers sens de la communication. À l'inverse de l'ouïe, du goût ou de l'odorat, le sens du toucher ne se dégrade pas avec l'âge. C'est le premier des cinq sens à se développer chez le fœtus. Le toucher est un sens essentiel pour le développement. C'est par ce biais que l'enfant découvre son environnement.

Travaillant parmi les œuvres d'art de la galerie tactile du musée du Louvre, Édouard Gentaz, spécialiste de psychologie du développement, l'a bien compris. Ce chercheur analyse l'importance du sens du toucher dans la cognition et l'apprentissage chez les enfants (Gentaz, 2014).

D'Anzieux (1995) décrit le lien entre le sens du toucher et le développement de l'enfant à travers le concept du « Moi Peau ». Il définit la nécessité du contact comme un besoin psychologique incontournable.

« C'est par les premiers rapports que l'enfant va entretenir avec sa mère qu'un Moi Peau va pouvoir se constituer. C'est par ce toucher, ce contact entretenu avec sa mère, que l'enfant ressent l'existence de sa propre peau. Ce sentiment d'existence de base lui donne conscience des limites de son corps, et une confiance suffisamment importante en son intégrité corporelle. La communication interactive qui va s'engager entre eux va donner naissance à une enveloppe avec une face externe orientée vers les objets et une face interne, sensible aux données du Moi. Cette enveloppe est, dans un premier temps, commune à la mère et l'enfant, pour s'individualiser par la suite vers la constitution d'un Moi Peau autonome. Au contact d'enfants autistes, il est possible d'observer ce besoin de faire corps à corps, mais également de se cramponner, de s'agripper à l'autre. » (Motard, 2004)

L'amour naît du toucher.

« Il ne fait plus de doute que l'enfant a besoin du toucher pour se développer. On sait aujourd'hui qu'un enfant qui n'est pas touché ne se développe pas normalement. L'expérience encore proche des orphelinats roumains a démontré que l'absence

complète de toucher entraînait des retards de croissance importants et des altérations des facultés mentales. » (Péchat, 2004)

Le sens du toucher s'exprime à travers la peau. De par son étendue (2 m<sup>2</sup> pour un adulte<sup>2</sup>), on peut dire que

« La peau est l'organe le plus important du corps. De plus, en considérant la densité du réseau nerveux qu'elle contient, il est aisé de comprendre que le toucher offre une multitude de sensations fortes allant des plus agréables aux plus douloureuses. Il constitue un générateur de plaisir d'une grande variété mais également des sentiments parmi les plus profonds. Les études scientifiques nous apprennent que le toucher ou une caresse déclenche une cascade de réactions hormonales qui favorisent la production d'endorphines. Ces hormones entrent dans le processus d'apaisement de la douleur. » (Berthouzoz et ERA, 2014, pp. 21-22)

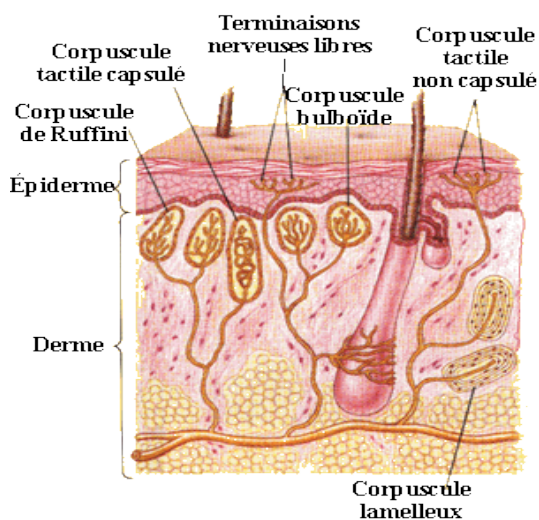


Figure 12 - Coupe de la peau. Source de l'image : <http://www.corps.dufouraubin.com/sens/sens.htm>

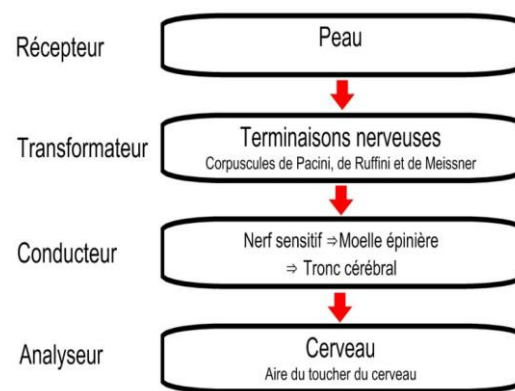


Figure 11 - Schéma de la transmission d'une sensation. Source de l'image : <http://bv.alloprof.qc.ca/science-et-technologie/l%27univers-vivant/le-maintien-de-la-vie/les-tissus,-les-organes-et-les-systemes-biologiques/les-systemes-biologiques/le-systeme-nerveux/les-cinq-sens-et-les-recepteurs-sensoriels/le-toucher-et-la-peau.aspx>

Les corpuscules tactiles situés dans la peau permettent de ressentir les informations liées au froid, à la chaleur, à la pression et à la douleur. Ces informations sont ensuite transmises au cerveau qui les analyse.

### La peau est le reflet de notre état émotionnel.

« Selon le Dr Danièle Pomey-Rey, dermatologue et psychanalyste à l'hôpital Saint-Louis à Paris, le 80% des maladies de peau ont une origine psychologique. Celui qui en est atteint est quelqu'un qui a beaucoup de choses à dire, mais qui n'y parvient pas. Il parle alors avec sa peau. » (ERA, 2013, p. 2)

En tant qu'éducatrice, j'ai côtoyé plusieurs résidents souffrants de problèmes cutanés (psoriasis, eczéma). Dans la plupart des cas, ces phénomènes étaient des révélateurs de leur état émotionnel : colère non exprimée, période d'angoisse, etc.

<sup>2</sup> LE CORPS HUMAIN (s.d.). *La peau*. Récupéré du site : <http://anatomieludique.unblog.fr/la-peau/> (3.12.2014).

**L'huile essentielle agit sur l'ensemble du corps.** « Après 20 minutes, une huile essentielle appliquée sur la peau se retrouve dans le sang et après une heure dans l'air expiré par les poumons. » (ERA, 2012, p. 17)

◆ L'utilisation des huiles essentielles par voie cutanée peut se faire par le biais du massage.

◆ **Attention**, il est recommandé d'éviter les huiles essentielles dermocaustiques et photosensibilisantes vues dans les paragraphes précédents.

« Entre le massage et l'aromathérapie, la symbiose est parfaite. (...) Le massage apaise en effet les douleurs, dissipe le stress et les tensions, aide à recouvrir l'équilibre hormonal et stimule le système immunitaire. Associer les bienfaits du massage aux vertus des huiles essentielles permet d'apporter des réponses encore plus efficaces aux besoins spécifiques de détente (...). Les zones où l'action est la plus rapide et la plus efficace sont les points vitaux ou ceux où l'irrigation sanguine offre un accès aisé aux principes actifs : plexus solaire, face interne des poignets, plante des pieds, zone occipitale. » (Pacchioni, 2011, p. 267)

Il est possible de combiner différentes techniques de massages thérapeutiques (comme le shiatsu ou la réflexologie) avec les huiles essentielles. **Un massage de confort, doux et superficiel, visant la détente et le bien-être est tout aussi adéquat.**

« Les mains sont l'une des parties du corps les plus sensibles. Elles contiennent des milliers de terminaisons nerveuses et se projettent proportionnellement sur la plus grande partie du cerveau sensitif. Dès l'instant où vous posez vos mains sur le corps d'une autre personne, vous commencez à traiter le corps et l'esprit simultanément (...). Un simple massage des mains peut amener tendresse et empathie. Il décrispe et libère des tensions. Une main serrée peut-être détendue en douceur en associant le toucher et une huile de massage appropriée. Une détente profonde peut-être obtenue aisément. Les mains sont faciles d'accès et offrent une manipulation simple. » (Berthouzoz et ERA, 2014, p. 22)



Figure 13 - Illustration du massage de la paume de la main. Source de l'image : <http://www.bebezenfemmesereine.fr/femme-sereine/habile-mains-pieds-ou-shiatsu/>

◆ Les huiles essentielles peuvent également être utilisées par voie cutanée lors du bain.

**Les huiles essentielles n'étant pas miscibles dans l'eau, il est nécessaire de les diluer dans un solvant** (fludol, crème à café, lait). Il est aussi possible de réaliser ses propres sels de bain (avec du sel de mer) en les mélangeant à des huiles essentielles.

### 3.1.7 Les dosages

Dans la littérature, j'ai trouvé une quantité importante de dosages différents. J'ai choisi de retenir ceux qui m'ont été enseignés lors de ma formation à l'Ecole Romande d'Aromathérapie. Ce sont des dosages prudents.

Pour utiliser les huiles essentielles dans le **bain**, diluer 8 à 10 gouttes d'huiles essentielles dans un solvant.

L'huile de **massage** pour adulte pour une onction générale peut contenir 10 à 15 % d'huile essentielle diluée dans de l'huile végétale. Pour les enfants, il faut se référer à l'âge. Entre 2 et 6 ans, l'huile peut contenir 3 à 6 % d'huiles essentielles et 6 à 9 % entre 6 et 12 ans.

En ce qui concerne la **diffusion** par nébulisateur, il est recommandé de se référer à la notice d'utilisation car le dosage dépend du type d'appareil. Un spray d'ambiance contient environ 3 à 5 % d'huiles essentielles diluées dans de l'alcool.

Il n'est pas question, par l'utilisation des huiles essentielles pour le bien-être et la santé, de se substituer à un médecin, mais d'accompagner, avec des outils appropriés et choisis à bon escient, une personne qui demande un conseil ou qui a une plainte particulière sur le plan physique ou émotionnel.

Les huiles essentielles sont vendues librement dans les pharmacies et drogueries. Chacun peut s'en procurer cependant, en cas d'utilisation inadéquate, elles peuvent provoquer des complications pour la santé. Il est donc nécessaire de les utiliser avec connaissance.

L'aromathérapeute est un professionnel certifié et reconnu en tant qu'expert du domaine. Il est habilité à faire des prescriptions. Toutefois, comme expliqué dans ce chapitre, chacun, sans être professionnel, peut utiliser des huiles essentielles avec précaution pour favoriser le bien-être physique et psychique ou créer une atmosphère conviviale.

Il existe de nombreux organismes proposant des cours et des initiations dans ce domaine, permettant de se familiariser avec les notions de base. La littérature est également riche en ouvrages à ce sujet afin que les personnes intéressées puissent utiliser les huiles essentielles avec des références.

### 3.2 Le travail social

Ce chapitre retrace les origines du travail social et de ses trois principales orientations : l'éducation, l'assistance et l'animation. À travers cet historique, je souhaite montrer que le domaine du travail social a toujours été étroitement lié à celui de la santé. Après avoir présenté de manière générale ce qu'est le travail social, défini son origine et ses fondements, je détaillerai les rôles et fonctions des animateurs, des éducateurs, des assistants sociaux et des curateurs, les professionnels qui ont fait partie de l'échantillon de ma recherche. Je consacrerai également une partie de ce chapitre aux bénévoles, car j'ai interrogé une personne qui intervenait dans une équipe de bénévoles liée à une association. Enfin, je terminerai ce chapitre en présentant les types d'organisations dans lesquelles peuvent évoluer les travailleurs sociaux ainsi que les liens entre les domaines de la santé et du travail social.

Le concept du travail social est important dans ma recherche car, sans en comprendre les fondements, principes et champs d'intervention, je ne pense pas être capable de déterminer si l'utilisation des huiles essentielles peut entrer dans le cadre des pratiques des travailleurs sociaux.

#### 3.2.1 Définition

Avant de définir ce qu'est le travail social, je me suis intéressée à la signification des deux mots qui en composent le nom : « travail » et « social ».

Selon Thévenet et Désigaux (2006), le terme « travail » vient du latin *tripalium* qui désignait un instrument de torture. Ce terme renvoie donc premièrement à la notion de souffrance, de pénibilité. Ce n'est qu'à partir du XIX<sup>ème</sup> siècle que le terme a commencé à être utilisé pour nommer une activité organisée autour d'un groupe social et qu'il est devenu un concept idéologique.



Figure 14 - Les temps modernes, comédie de et avec Charlie Chaplin, 1936. Source de l'image : <http://www.lebruitetlafureur.fr/histoire-du-travail-ep-1-les-origines/>

Voici la définition que l'on peut trouver dans un dictionnaire sous le terme « social » :

- « 1) relatif à une société, à une collectivité humaine. 2) Qui concerne les rapports entre un individu et les autres membres de la collectivité. 3) Qui concerne les rapports entre les divers groupes ou classes qui constituent la société. 4) Qui concerne les

membres de la société, leurs conditions économiques, psychologiques. 5) Qui vise l'amélioration des conditions de vie et en particulier des conditions matérielles des membres de la société. » (*Petit Larousse illustré*, 2010)

Ce terme s'applique donc à tout ce qui concerne l'organisation de la société.

Après avoir défini le terme « travail » et le terme « social », voici maintenant la définition internationale du travail social approuvée par l'assemblée générale de EASSW (European Association of Schools of Social Work) du 10 juillet 2014 à Melbourne :

« Le Travail social est une **pratique professionnelle** et une discipline. Il **promeut le changement et le développement social**, la **cohésion sociale**, le pouvoir d'agir et la libération des personnes. Les principes de justice sociale, de droit de la personne, de responsabilité sociale collective et de respect des diversités, sont au cœur du travail social. Etayé par les théories du travail social, des sciences sociales, des sciences humaines et des connaissances autochtones, **le travail social encourage les personnes et les structures à relever les défis de la vie et agit pour améliorer le bien-être de tous.** » (Hendricks, s.d.)

Selon Thévenet et Désigaux (2006), le travail social est un concept devenu dénominateur commun de toutes les professions sociales qui se sont créées depuis les années 1940.

**Le terme travail social regroupe donc différentes professions.**

Selon ces auteurs, le terme *social work* était déjà utilisé outre-Atlantique. En français, il recouvre une réalité plus diffuse, dans laquelle s'inscrivent d'autres intervenants sociaux comme les enseignants ou les médecins.

La définition figurant dans la charte d'AvenirSocial est pertinente car elle permet de comprendre quelles sont les différentes professions regroupées sous le terme du travail social :

« **Le travail social en Suisse englobe le service social, l'éducation sociale, l'animation socioculturelle, l'éducation de l'enfance et le champ socioprofessionnel.** Il s'engage envers les institutions politiques, économiques et sociales pour une action sociale de haute qualité et fiable. » (AvenirSocial, 2007, art. 4)

### 3.2.2 Les valeurs du travail social

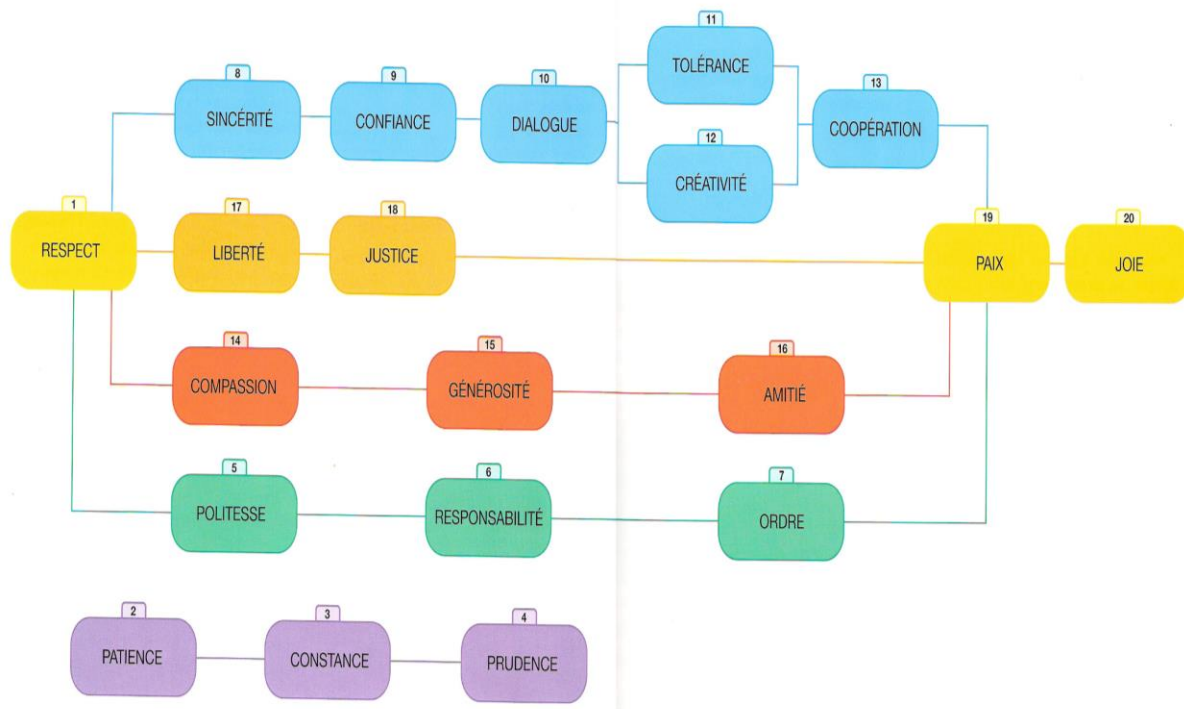


Figure 15 - Arbre des valeurs du travail social. Source de l'image : Pujol I Pons, E. et al. (2006)

Le schéma ci-dessus représente les valeurs liées au travail social. Il est également possible de retrouver ces valeurs dans la charte d'Avenir social dont voici un extrait :

« Le travail social comme l'une des professions des droits de l'homme s'engage pour le renforcement des réseaux civils, **le respect et le maintien des droits humains, sociaux et civiques pour le bien des êtres humains**. Il s'engage à ce que les structures de décisions et de pouvoir dans les communautés soient soumises à des contrôles **éthiques**.

Le travail social promeut la réalisation des valeurs de bases **comme justice, liberté, égalité et solidarité**. Il vise **l'intégration économique, sociale et culturelle des individus**, en **empêchant la marginalisation**. Il doit être au service de la dignité des humains et de la vie, et s'engager à la respecter. Le travail social a pour objectif de **promouvoir** le changement social, **la résolution de problèmes humains** ainsi que la **capacité des personnes**. » (AvenirSocial, 2007, art. 2)

J'ai tenu à détailler ci-dessous deux des valeurs du travail social qui me semblent primordiales pour comprendre les origines du travail social : l'égalité et la liberté.

**L'égalité** : les professionnels du travail social respectent la personnalité et la dignité de chaque être humain. Ils s'abstiennent de toute forme de discrimination ayant trait entre autres à l'appartenance ethnique, au sexe, à la couleur de la peau, à l'orientation sexuelle, au handicap ou à la maladie. (Avenir Social, 2010, art. 4)

**La liberté** : les travailleurs sociaux encouragent et accompagnent les usagers ou les clients vers une plus grande indépendance et responsabilisation. La liberté d'opinion et de choix de ces derniers est respectée. (Avenir Social, 2010, art. 5)



### 3.2.3 Les champs d'intervention du travail social

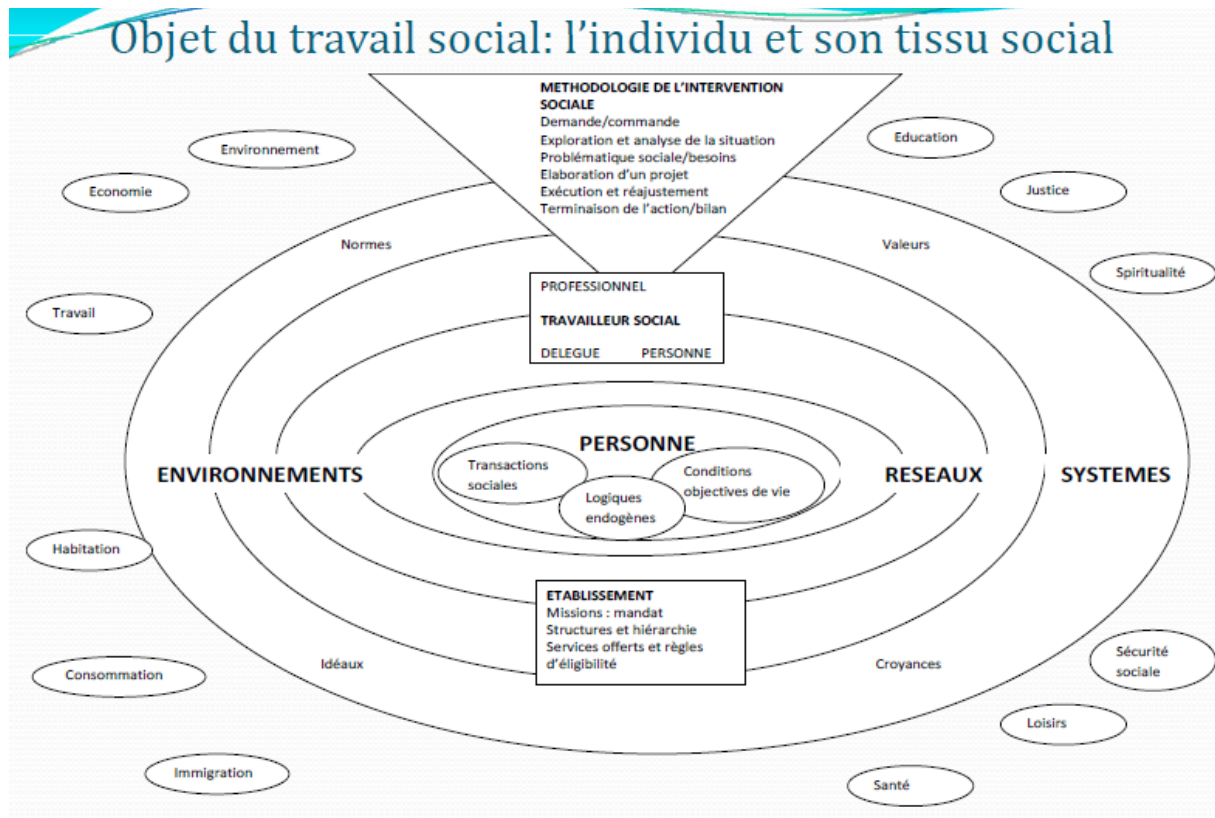


Figure 16 - Schéma d'objet du travail social. Source de l'image : Pitarelli & Glassey (2009).

Le schéma ci-dessus représente les champs d'intervention du travail social. **Ce dernier place la personne au centre de son action**, en tenant compte de son environnement. Ceci rejoint la vision holistique de l'aromathérapie présentée dans le chapitre précédent. Ce schéma permet également de comprendre quels sont les différents domaines dans lesquels interviennent les travailleurs sociaux (l'immigration, la sécurité sociale, l'éducation, etc.). Il est important de noter que **le domaine de la santé est également présenté ici comme un champ d'intervention du travail social**.

### 3.2.4 L'histoire du travail social et de ses professions

Afin de mieux comprendre ce que représente le travail social aujourd'hui, il est nécessaire de se pencher sur son histoire. Dans ce paragraphe figure un bref historique du travail social à travers le développement de l'assistance et du système d'assurances sociales. Cet historique va également me permettre d'expliquer la naissance des différentes professions du travail social : éducation, assistance sociale et animation.

Retracer l'histoire du travail social est une démarche longue qui ramène à des faits vraiment lointains. En effet, depuis des siècles, des projets d'aide et de solidarité ont été introduits au sein de diverses civilisations.

Au vu du contexte de mon enquête, j'ai orienté mes recherches sur l'histoire de l'assistance en Suisse.

« Actuellement il n'existe pas de travaux de synthèse portant sur l'ensemble de la Suisse, mais les principes de base sur lesquels reposent depuis le Moyen Âge les politiques de l'assistance (ou action sociale) cantonales ne diffèrent guère. » (Head-König & Christ, 2014, p. 1)

Malgré le manque de travaux de synthèse concernant l'évolution globale des politiques d'assistance en Suisse, je vais tout de même tenter de présenter, à travers des citations, l'évolution générale du travail social. Pour ce faire, je me suis principalement basée sur le *Dictionnaire historique de la Suisse* (Head-König & Christ, 2014) et le texte de Bertrand Oberson (*In Oberson & Jovelin, 2008*).

## Le Moyen Âge



Figure 17 - Tableau de Peter I Bruegel intitulé « Les Mendicants ». Source de l'image: [http://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/les\\_Bruegel/151325](http://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/les_Bruegel/151325)

À cette époque, les conditions de vie en Suisse, région pauvre en ressources naturelles, sont dures et précaires. **L'assistance est placée sous la responsabilité de l'Église.** Cette dernière organise la charité publique et fonde des hôpitaux. **Mendiants, malades, enfants abandonnés, vieillards et personnes incapables de travailler en sont les principaux bénéficiaires.** La distribution de vivres est la forme la plus courante de la charité chrétienne. L'assistance repose à cette époque sur une vision positive du pauvre. La pauvreté est une vertu vécue comme une occasion de béatification pour les riches et les pauvres.

**La charité chrétienne constitue donc une des origines du travail social.** Elle ne peut toutefois pas être considérée comme une forme de travail social car elle ne provient pas d'une nécessité d'intervenir : il n'y a ni droit à des prestations ni responsabilité collective. Cette charité est basée sur la pitié et le souhait de « s'acheter sa place au paradis ». À cette période, l'assistance n'était donc pas rémunérée financièrement ni matériellement.

Cet élément permet d'expliquer l'origine d'associations caritatives, dont certaines sont encore actives aujourd'hui, qui ont été créées par une personnalité religieuse – notamment la société Saint-Vincent-de-Paul en France<sup>3</sup> – et dans lesquelles interviennent des bénévoles.

## Ancien Régime

Un nouveau courant apparaît vers le XVI<sup>ème</sup> siècle avec la notion de « bon » et de « mauvais pauvre ». L'âge, l'invalidité ou le malheur ne sont plus des justifications suffisantes pour prétendre à une aide. Le travail devient une notion essentielle. Le « mauvais pauvre » est considéré comme un vagabond inactif, ignorant les normes et préceptes de la religion chrétienne, qui se complaît dans la mendicité. À cette période, la précarité conjoncturelle et structurelle de l'emploi participe à l'augmentation de population errante en recherche de travail.

<sup>3</sup> Société Saint-Vincent-de-Paul : <http://www.ssvp.fr/> (18.12.2014)

J'observe que c'est une notion qui reste d'actualité dans l'esprit de certains membres de la société et s'exprime notamment en faveur des personnes en recherche d'emploi. Qui n'a pas déjà entendu dire que les chômeurs étaient des fainéants qui ne souhaitaient pas travailler ?

« La politique publique d'assistance mise en place dès le XVI<sup>ème</sup> s. repose sur trois éléments qui perdureront jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> s. : la prise en charge du pauvre par la communauté à laquelle il appartient du fait de son droit d'origine, l'établissement de critère d'exclusion de l'assistance, l'effort de centralisation des secours qu'offrent les pouvoirs publics et qui visent aussi à se substituer à la charité privée faite de main à main et donc sans critères de sélection. » (Head-König & Christ, 2014, p. 1)

Les destinataires de l'assistance commencent donc à se définir par contraste avec ceux qui ne peuvent prétendre à l'aide. La notion de droit apparaît.

Dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, des institutions de répression sont mises en place en vue de discipliner ces « mauvais pauvres ». Seul le « bon pauvre » mérite l'assistance.

« Dès le XVIII<sup>ème</sup> s., un nouveau critère intervient : l'attitude à l'égard du travail. Il ne suffit plus de travailler, il faut aimer le travail et vivre avec ordre et décence. L'organisation plus systématique de la politique d'assistance permet de distribuer des secours à bon escient. Les formes ont été nombreuses mais, face aux besoins, elles resteront inadéquates jusqu'au XX<sup>ème</sup> s. Les possibilités d'accueil en institution sont limitées. » (Head-König & Christ, 2014, p. 2)

### Les XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles

« Le XIX<sup>e</sup> s. est marqué par l'uniformisation progressive de l'assistance au niveau des cantons et l'apparition à l'extrême fin du siècle, des premières **assurances sociales** qui la remplaceront. » (Head-König & Christ, 2014, p. 2)

En 1920, la loi règle pour tous les cantons les modalités de l'assistance : organisation, financement, conséquences, etc. En 1914, l'assisté est par exemple privé de son droit de vote dans dix-sept cantons.

« **Le travail social de l'époque s'oriente donc vers le souci de maintenir l'ordre public** plutôt que vers une assistance généralisée. (...) L'industrialisation de la société suisse accentue encore la différence entre bons et mauvais pauvres. (...) La signification sociale de la pauvreté change : d'un phénomène ordinaire, elle acquiert un caractère dangereux et menaçant. La lutte contre le paupérisme durant le XIX<sup>e</sup> siècle prend alors une importance politique toute particulière. Ce contexte amène la société civile à agir. Le médecin va prendre le pas sur le prêtre ou le pasteur pour encadrer l'individu au sein de la collectivité. (...) Les premières lois en faveur de l'enfance touchèrent la problématisation du travail des enfants dans les manufactures, la Suisse jouant un rôle pionnier dans ce domaine. (...) Le social se développera alors principalement, d'une part, autour de **l'éducation spécialisée**, particulièrement focalisée vers les jeunes pauvres et orphelins et, d'autre part, autour de la **Sécurité sociale** naissante sous l'impulsion du monde ouvrier. » (Oberson, 2008, p. 95)

**L'origine des travailleurs sociaux se situe donc premièrement dans le développement de l'éducation spécialisée** et, par conséquent, la naissance de la profession d'éducateur. En parallèle apparaît l'assistant social, qui œuvre pour la défense des droits des ouvriers.

Durant la seconde moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'assistance passe de la responsabilité de la commune d'origine à la celle de la commune de domicile. Le contexte de la révolution industrielle creuse d'avantage le fossé entre les conditions de vie des classes sociales.

Les villes attirent la population en recherche de travail. Il se crée des sociétés d'assistance privées ou en lien avec l'Église permettant l'adaptation de ce changement de responsabilité aux réalités démographiques : bourse des pauvres habitants, mutuelles, bureau des bienfaisances, etc. Les ouvriers mettent sur pied des caisses d'entraide mutuelle sous le principe d'autoprotection.

C'est également au XIX<sup>e</sup> siècle que commencent à se développer d'avantage les **institutions**.

« Le XIX<sup>e</sup> s., en particulier son dernier tiers, voit également la naissance d'un nombre considérable d'établissement dus à la charité privée, aux communes et aux cantons (Asiles). La tendance est à la spécialisation : partant d'établissements aux populations hétérogènes (vieillards, enfants, adultes), on arrive à un établissement par besoin : orphelinats pour l'enfance malheureuse et abandonnée, maisons destinées à l'enfance « vicieuse », maisons de correction pour adultes, asiles de vieillards, hospices d'aliénés, établissements pour malades incurables, hôpitaux pour enfants, asiles pour buveurs. Ces établissements se doublent d'un projet pédagogique ou philanthropique ; en même temps, l'implication de l'État est renforcée par des organes de surveillance et une participation financière. » (Head-König & Christ, 2014, p. 3)

**Depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à aujourd'hui, la législation et la réglementation de l'assistance sont placées sous la responsabilité des cantons. Cependant, c'est toujours aux communes d'en assumer l'exercice.**

« L'essentiel du rôle joué par l'État cantonal consiste à contrôler le travail des communes, à les aider financièrement, à contribuer à la fondation et aux frais de fonctionnement d'établissements. » (Christ, 2014, p. 3)

Comme vu précédemment, parallèlement au développement de l'assistance, apparaissent les premières **assurances sociales**. La protection des salariés devient une préoccupation. Il est important de garantir leur santé au travail et de leur éviter les accidents.

À travers une observation parallèle de l'historique des assurances sociales et de celui de l'assistance, **j'ai remarqué que l'assistance a évolué en fonction de la création des assurances sociales** visant à garantir les droits médicaux et sociaux des citoyens. Par exemple, la sécurité sociale a introduit le droit aux soins médicaux par la création du système d'assurance maladie.

Cette idée s'illustre également à travers les définitions suivantes inspirées de l'ouvrage de Jacques Désigaux et Amédée Thévenet intitulé *Les travailleurs sociaux* (Désigaux & Thévenet, 2006).

**L'aide sociale** : ensemble de dispositifs venant en aide aux personnes dans le besoin et qui regroupe tous les systèmes d'aide mis en place.

La **sécurité sociale** : système d'assurance sociale qui garantit une protection, notamment dans le cas d'une perte de gain, de frais liés à une maternité ou à la charge d'une famille.

**L'action sociale** : garante de la cohésion sociale et de l'idée de solidarité. Elle a une action plus préventive que curative. Rouage de la politique sociale et des pouvoirs publics qui

mène des interventions sociales conduites par les collectivités territoriales, leurs établissements publics et leurs organismes de sécurité sociale.

Ces trois directions institutionnelles concourent à la libération de l'état de besoin créé par la maladie, l'invalidité, la vieillesse et les charges familiales.

Ces objectifs figurent dans le préambule de la Constitution de 1946, de la Déclaration universelle des Droits de l'homme – sur laquelle s'appuie le travail social, comme mentionné précédemment – et de celle des Droits de l'enfant.

« L'instauration d'un système de protection sociale réside (...) à l'origine de l'essor des professions paramédicales et sociales en permettant la constitution d'un système de santé d'une part, et d'un secteur social de l'autre. » (Egger, 1982, p. 148) **L'origine commune de ces professions est une des raisons qui peut expliquer les frontières floues qu'il peut parfois exister entre le domaine médical et le domaine social.**

La Suisse a mis du temps avant d'instaurer un système d'assurances sociales. Elle s'est inspirée de pays qui l'entouraient comme l'Allemagne. Selon l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS),

« L'assurance sociale moderne développée durant les années 1880 dans le nouvel empire allemand devient rapidement un modèle pour les autres pays y compris la Suisse. Le principe de l'assurance est que les prestations ne dépendent plus d'un besoin, mais sont garanties à titre de droit. » (OFAS, 2013)

Ce fut un long processus pour arriver à la création des différentes assurances. De nombreux projets de textes de lois ont été élaborés et seuls peu d'entre eux ont été acceptés. La première étape a été de créer une base constitutionnelle pour les lois sociales (plus particulièrement pour l'assurance maladie et l'assurance accident). Il s'en est suivi nombreuses réformes.

« Pendant des décennies, le développement de la **sécurité sociale** est soumis à la politique des petits pas. Si l'assurance militaire voit quand même le jour en 1902, c'est en 1912 seulement que les votants acceptent une version réduite de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accident qui introduit l'affiliation obligatoire uniquement pour l'assurance accident et ne réforme pas en profondeur l'assurance maladie. » (OFAS, 2013)

Suite à l'acceptation de cette loi, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accident (CNA/SUVA) a été créée en 1913. Cette loi est également à l'origine de la création de l'Office fédéral des assurances sociales.

« En Suisse, les assurances sociales ne se développèrent véritablement qu'après la Seconde Guerre mondiale. » (Oberson, 2008 p. 96) « Les décennies qui suivent 1945 se caractérisent par l'introduction de nouvelles assurances sociales ou de nouveaux régimes obligatoires : AVS (1948), AI (1960), prestations complémentaires (1966), assurance chômage (1976) et prévoyance professionnelle (1985).» (OFAS, 2013)

Les assurances n'ont cessé d'évoluer et de provoquer des débats au sein de la société. Elles évoluent encore aujourd'hui en fonction de cette dernière et font l'objet de fréquentes adaptations.

« Le développement dès la fin du XIX<sup>e</sup> s. des assurances sociales a radicalement transformé la signification de l'assistance : conçue "comme le dernier filet destiné à

compléter le régime des assurances sociales" elle a perdu son rôle de gestion globale des phénomènes de pauvreté. » (Christ, 2014, p. 3)

C'est durant le XX<sup>ème</sup> siècle que le **travail social se professionnalise** avec la création des premières écoles. **La profession s'organise, son utilité sociale est reconnue.**

« Les premières écoles sociales (réservées aux femmes) proposaient une formation unique pour les divers domaines de l'action sociale, alors que les établissements créés dès les années 1940 formèrent leurs élèves à l'exercice d'un travail social, soit à caractère ambulatoire (service social), soit à caractère institutionnel, "stationnaire" (éducation spécialisée en institution). » (Oberson, 2008, p. 96)

Voici quelques dates retraçant l'historique de la formation :

« 1912 : création à Zurich de cours d'action sociale pour femmes actives, 1918 : création de l'école sociale de Lucerne et de Genève, 1954 : un 1er étudiant commence sa formation en service social, 1954 : création de l'école d'éducateurs à Lausanne (Pahud) et de l'école d'assistantes sociales, 1956 : les 4 écoles de Zurich, Lucerne, Genève et Lausanne créent un programme commun. » (Kretschmer, 1993, cité par Pitarelli & Glassey, 2009)

Cet historique permet donc **de comprendre l'origine du travail social et des professions de l'éducation et de l'assistance.** Cependant il n'explique pas comment s'est créée l'animation. Ce domaine spécifique s'est développé durant la période de reconstruction de l'après-guerre. « La profession d'animateur socioculturel est la dernière-née des trois principales professions du travail social. L'animation s'est développée surtout pendant les fameuses "Trente Glorieuses". » (Oberson, 2008, p. 100)

C'est une profession qui s'inspire de différents mouvements historiques et s'étend à différents domaines.

« Les racines historiques de l'animation socioculturelle peuvent être rattachées à plusieurs mouvements historiques qui se sont nourris mutuellement. Notamment en France : le mouvement sociopolitique de l'éducation populaire, en Amérique du Nord : le développement communautaire et l'animation sociale, au Québec : l'action communautaire autonome, en Amérique du Sud : les théories de la libération et d'émancipation de Paulo Freire notamment.

L'animation socioculturelle romande, et principalement genevoise, s'est largement inspirée de l'éducation populaire. (...)

L'animation socioculturelle à Genève et en Suisse est ainsi issue de différents courants historiques et théoriques tous liés au développement et à l'émancipation des individus et des groupes. Dans les années 70, la notion de temps libre et de politique des loisirs a certes fait fortement référence, avec la valeur préventive qu'on attribuait à une telle politique. Les développements qui ont suivi ont cependant permis de construire la profession dans une acception plus large en lui donnant des références plus précises. On s'est appuyé en effet sur des notions telles que la gestion de projets, l'éducation informelle, l'accueil libre, la conscientisation, la valorisation des cultures minoritaires, la médiation culturelle, le développement communautaire, l'animation en institution, la démocratie participative... » (Libois et al., 2011)

Pour mon travail de recherche, j'ai choisi de m'intéresser principalement aux trois professions que je viens de présenter, car à la « fin des années 1980, la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique réunit les 3 domaines : "service social",

"éducation spécialisée" et "animation socioculturelle" sous le terme général "**travail social**". » (Schmutz Gaberell, 2006, cité par Pitarelli & Glassey, 2009).

### 3.2.5 Les travailleurs sociaux

Après avoir abordé la naissance des trois principales professions du travail social, je vais définir les rôles et fonctions des professionnels qui y sont rattachés. Comme expliqué précédemment, je m'intéresserai aux éducateurs, aux assistants sociaux et curateurs, aux animateurs et aux bénévoles, car ce sont les catégories professionnelles que j'ai ciblées dans l'échantillon de mon enquête.

Pour définir qui sont les travailleurs sociaux, je chercherai à comprendre quels sont leurs points communs et sur quoi leurs actions se centrent. En détaillant les rôles et fonctions de chacun, je souhaite montrer en quoi leur travail est spécifique.



Figure 18 - Caricature d'un travailleur social. Source de l'image <http://meridium.free.fr/files/diapos.php>

Il existe différentes formes de travailleurs sociaux. Cependant, la définition suivante permet de bien comprendre ce qui les relie tous. Le travailleur social est un

« agent de l'action sociale et du travail social. **Peut être un professionnel ou un bénévole** dont le rôle est de :

- **faciliter et rendre possible les relations et les communications entre des membres d'une famille, d'un groupe, d'une communauté**, ou entre communautés ou sujet et divers professionnels ou équipes ;
- **détecter et exprimer les besoins des personnes** dans la communauté ou de la communauté dans la société ;
- contribuer à la satisfaction de ces **besoins.**» (Lafon, 1963, Dictionnaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant)

**Il existe différents cursus de formations** permettant de devenir travailleur social.

Le cursus de la Haute Ecole Spécialisée permet d'obtenir un Bachelor en travail social avec une orientation d'assistant social (AS), d'éducateur social (ES) ou animateur socioculturel (ASC).

Le cursus des écoles spécialisées (ES) permet d'obtenir un titre d'éducateur de la petite enfance (EPE), de maître socio-professionnel (MSP) ou d'éducateur social (ES).

Le cursus de formation professionnelle permet d'obtenir un certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant socio-éducatif (ASE). Il existe également un cursus universitaire permettant d'obtenir une maîtrise universitaire en sciences sociales.

Selon les résultats de l'étude Tripartite-FORs menée par des chercheurs de la HES-SO sous la responsabilité de Pascal-Eric Gaberel et présentés lors du Colloque FORs (Organisation romande pour la formation professionnelle dans le domaine social) le 17 novembre 2009 :

« L'éducation préscolaire constitue toujours un bastion féminin à 96 % où domine le temps partiel et où l'on compte 72 % de personnes disposant d'un diplôme professionnel.

**Dans le service social, les femmes forment également une large majorité** stable de 73 %, les personnes avec un diplôme professionnel sont 62 %.

**L'animation socioculturelle a vu ces dernières années la présence féminine s'accroître** à 62 %. Le taux de personnes avec un diplôme professionnel s'élève à 80 %.

**Les éducateurs en institutions spécialisées accroissent leur présence** alors que les éducatrices, qui rentrent plus tôt et plus nombreuses dans la profession, diminuent de 59 % à 57 % sur neuf ans. Les personnes avec un diplôme professionnel représentent 72 % dont 2 % disposent du CFC d'assistantes et assistants socio-éducatifs, part qui devrait augmenter au cours des prochaines années.

La profession de maître socioprofessionnel reste très masculine. Les femmes, qui occupent essentiellement les temps partiels, diminuent de 36 à 35 % sur la durée prise en compte par l'enquête. La part des personnes avec un diplôme professionnel est de 66 %. »

Après avoir défini qui sont les travailleurs sociaux, je souhaite différencier les rôles et les fonctions des trois principaux professionnels du travail social, qui sont, comme mentionné plus haut, l'éducateur, l'assistant social et l'animateur socioculturel. Un paragraphe est également consacré aux curateurs et aux travailleurs bénévoles.

### ◆ L'éducateur

**Les rôles et fonctions des éducateurs varient en fonction des populations** (adultes, adolescents, enfants) auprès desquelles ils interviennent, **des problématiques** (addictions, immigration, handicap, troubles psychiques) et **du type d'institution auxquels ils sont rattachés** (internat, école, association). Ce sont leur mandat et leur cahier des charges qui définissent spécifiquement leur mission. En annexe C figure un cahier des charges d'éducateur social.

« Les frontières floues de son espace d'intervention, sa position parfois mal définie par rapport au territoire d'autres professionnels peuvent aussi rendre quelque fois problématique la pratique de l'éducateur et entretenir la difficulté à se définir. » (Wacquez, 2013, p. 21)

Cependant, certains éléments significatifs permettent de caractériser cette profession.

L'éducateur a un rôle de **facilitateur de l'intégration et de prévention** de toute forme de marginalisation et d'exclusion sociale grâce à un processus d'interaction sociale permettant le soutien et l'aide des personnes exposées ainsi que des groupes à risques afin qu'ils puissent être à même de développer leurs propres ressources dans une communauté en constante évolution. **Son but est l'accès pour tous à une pleine sociabilité et citoyenneté.**



Selon l'Association internationale des éducateurs sociaux (AIEJI), **les méthodes de travail socio-éducatives multidimensionnelles de l'éducateur incluent une dimension de soin, d'éducation, d'intervention et de traitement prodigué en espace de vie.** Son action intentionnelle est le résultat de délibérations réfléchies, mises en pratique sous la forme d'un processus planifié et orienté en fonction du but visé (AIEJI, 2005).

« Le but et l'essence de l'éducation sociale vont de la restauration de la culture de la vie quotidienne d'une part à la création de la propre culture de l'individu d'autre part. » (AIEJI, 2005, p. 9)

En posant ses actes dans les multiples espaces que traverse le quotidien, l'éducateur accompagne la personne prise en charge dans son devenir. Avec la collaboration de celle-ci, il facilite et accroît également son développement.

**L'éducateur fonde son intervention sur l'établissement d'une relation, d'une rencontre intersubjective.** L'espace de la relation humaine est la condition de la possibilité du travail éducatif. Pour réaliser ceci, l'éducateur devra faire preuve de sens de l'écoute, accepter la personne dans ses richesses et dans ses limites, développer ses capacités d'anticipation, être un contenant (Philippart de Foy, 2009).



Figure 19 - Caricature d'un éducateur par Jihò. Source de l'image : <http://meridium.free.fr>

Ce sont les moyens mis à disposition de l'éducateur qui définissent son identité professionnelle et qui lui permettent de se caractériser par ses interventions et ses fonctions (Lemay, 1992).

Comme l'écrit Wacquez, « **l'éducateur est un travailleur du quotidien** » (Wacquez, 2013, p. 24). Le propre de sa profession est d'**accompagner** une personne dans son devenir à travers son quotidien, de prendre position face à autrui, de le placer au sein de **la relation éducative**. La notion de relation éducative sera davantage détaillée dans le prochain chapitre. La définition suivante représente bien, selon moi, le travail d'accompagnement que fait l'éducateur :

« Accompagner une personne en difficulté, c'est l'aider à réaliser son projet personnel en milieu ordinaire, c'est respecter sa différence, en l'inscrivant dans une réelle citoyenneté. Accompagner, c'est accomplir une action dynamique permanente, allant vers le mieux faire et le mieux-être de l'utilisateur. » (Boufermache & Douard, 2004, p. 128)

L'éducateur utilise les situations du quotidien durant lesquelles il accompagne les personnes auprès desquelles il intervient pour poser ses actes éducatifs. Il peut s'agir d'administratif, d'animation, d'hygiène ou d'un autre domaine. « L'acte de l'éducateur transcende tous les actes relatifs aux soins et aux activités (...). L'acte de l'éducateur transcende tous les supports sur lequel il se pose. » (Philippart de Foy, 2009, p. 1) **Le travail de l'éducateur réside donc dans le fait d'utiliser les activités du quotidien comme support nécessaire à la construction de la relation éducative.**

L'éducateur est en contact direct des personnes qu'il accompagne. Cependant, comme tout travailleur social, il doit également prendre en compte l'environnement de cette personne,

comme l'illustre le schéma des objets du travail social qui figure plus haut. L'éducateur intervient très souvent au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Il ne travaille pas seul, mais en réseau. Il est toujours en lien avec ses collègues ou d'autres intervenants et collabore avec des partenaires extérieurs qui sont également concernés par la situation de la personne qu'il accompagne (assistant social, médecin, curateur, etc.).

« L'éducateur œuvre aux frontières de divers mondes : médical, psychologique, social, culturel, juridique... et opère des liens entre ces mondes. L'éducateur sera bien souvent au carrefour des discours et des actions de divers "spécialistes". Par son regard et son approche "généraliste", il pourra être amené à exercer une fonction liante et intégrative par rapport aux autres intervenants. » (Wacquez, 2013, p. 25)

**L'éducateur est très souvent rattaché à une institution ou à une organisation** au sein de laquelle il est également acteur de l'élaboration et de la réalisation d'un projet pédagogique. Ce projet garantit la nature de son activité, ses objectifs et ses moyens d'accompagnement. C'est donc également ce type de projet, les concepts et approches desquels il est inspiré qui vont influencer sa pratique.

#### ◆ **L'assistant social**

« Le rôle de l'assistant(e) social(e) est **d'informer, conseiller et soutenir des personnes en difficulté. De réfléchir avec elles aux moyens de surmonter leurs problèmes, et de les aider à mettre en œuvre les solutions choisies.**

Ses interventions diffèrent en fonction des organismes ou institutions auxquels il (elle) est rattaché(e).

Le plus souvent, il (elle) **intervient de manière individuelle, en tentant de créer une relation privilégiée** avec la personne qui fait appel à ses services et en suscitant sa confiance. **L'entretien, outil essentiel de l'assistant(e) social(e)**, a lieu soit au bureau, soit au domicile de la personne. Il est l'espace qui permet une écoute attentive et une compréhension précise de la situation dans laquelle elle se trouve. » (Association Valaisanne des institutions en faveur des enfants, adolescents et Adultes en difficulté, 2008)

L'assistant social peut être chargé, de par ses compétences administratives, juridiques et psychosociales, de démarches concrètes visant à informer les bénéficiaires de leur accès au droit, à la santé et à la formation. Il peut apporter un soutien dans les démarches liées aux assurances sociales ou à l'accès à des ressources. **Son objectif est d'amener la personne à retrouver son autonomie et une meilleure qualité de vie. Il se charge également d'évaluer le droit à l'aide sociale.** Comme vu dans le paragraphe sur les valeurs du travail social, les principes des Droits de l'Homme et de la justice sociale sont essentiels pour cette profession.

Selon la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS), « l'aide sociale garantit l'existence aux personnes dans le besoin, favorise leur indépendance économique et personnelle et assure leur intégration sociale et professionnelle » (CSIAS, 2012, A.1).

L'assistant social peut **intervenir auprès d'un public varié** : enfants, adolescents, adultes, familles, personnes âgées.

Selon Schmutz Gaberell (2006), l'assistant social « est un intermédiaire entre les individus et les lois, médiateur entre la population et les institutions ».

L'École d'études sociales et pédagogiques (EESP) ajoute que

« l'assistant-e social-e développe les conditions permettant aux personnes exclues de retrouver leur statut d'acteur. Ces fonctions nécessitent le développement de ressources spécifiques dans des champs complexes comme la sécurité sociale, l'aide financière et le désendettement, la réinsertion sociale et professionnelle, le placement institutionnel, le maintien à domicile, la distribution d'aide matérielle, le soutien psychosocial, la médiation etc. »

Tout comme l'éducateur, l'assistant social travaille rarement seul mais plutôt en partenariat interinstitutionnel ou pluriprofessionnel. Comme on le lit sur le site internet de l'Association valaisanne en faveur des enfants, adolescents et Adultes en difficulté (AVIEA),

« L'assistant social travaille rarement seul : pour être efficace, il doit établir des liens de collaboration avec les familles, institutions, instances médicales, scolaires, judiciaires, sociales, et coordonner les différentes actions afin qu'elles s'orientent dans la même direction. » (AVIEA, 2008)

L'assistant social

« travaille dans des institutions et des organismes sociaux officiels ou privés divers : centres sociaux chargés de l'aide sociale et de la réinsertion ; offices de prévention sociale et médico-sociale, de tutelle, de protection de la jeunesse ; des centres scolaires et éducatifs ; dans des hôpitaux, services sociaux d'entreprises, organismes de consultation individuelle et familiale, dans des centres d'accueil pour requérant-e-s d'asile ou toxicomanes ; dans des services sociaux liés au secteur pénitentiaire ; dans des organisations d'aide aux personnes âgées. » (EESP, 2014)

En annexe D figure un cahier des charges d'assistant social.

Lors de ma recherche, j'ai rencontré des assistants sociaux. L'un d'eux exerçant comme curateur, je vais également présenter le rôle et la fonction de ce dernier.

### ◆ Les curateurs

Il est important de savoir que le nouveau droit de la protection de l'adulte a remplacé, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013, le droit de la tutelle qui datait du début du XX<sup>ème</sup> siècle. « Les dispositions du nouveau droit de la protection de l'adulte favorisent la mise en place d'une protection sur mesure. L'objectif visé étant de favoriser au maximum l'autonomie de la personne concernée, **le curateur nommé se voit attribuer un cercle de tâches bien défini.** » (Guide social Romand, 2014)

Tout comme l'éducateur et l'assistant social, le curateur **doit établir une relation de confiance avec la personne dont il représente les intérêts.** Il doit prendre en compte son avis et respecter son droit à l'autonomie. « Sans le consentement de la personne, le curateur ne peut ouvrir le courrier ou pénétrer dans le logement de celle-ci qu'avec l'autorisation expresse de l'autorité de protection de l'adulte. » (Guide Social Romand, 2014)

Le curateur **gère le patrimoine et les comptes de la personne** sous la surveillance de l'autorité de la protection de l'adulte. **Il existe différentes mesures de curatelle** : curatelle d'accompagnement, de représentation, de portée générale ou de coopération. Le type de curatelle est instauré en fonction du niveau d'aide dont a besoin la personne et définit le rôle et les responsabilités du curateur.

« Le Service Officiel de la Curatelle (SOC) exécute les mandats de protection que lui confie l'Autorité de Protection Intercommunale de l'Enfant et de l'Adulte (APEA). Il

assure l'aide et la protection requise en fonction de la situation de la personne, dans les limites de la mesure prononcée et dans le respect du cadre légal. Les curateurs sont tenus de sauvegarder les intérêts personnels et/ou matériels des personnes majeures au bénéfice d'une mesure de curatelle.

Cette aide peut porter tant sur la gestion des biens, des revenus, des rentes de la personne concernée que sur la représentation juridique de celle-ci auprès des tiers ou encore sur l'assistance personnelle.

Les dispositions du nouveau droit de protection de l'adulte favorisant la mise en place d'une curatelle sur mesure, le curateur nommé se voit attribuer un cercle de tâches défini par l'APEA, tout en favorisant autant que possible l'autonomie de la personne concernée. » (Ville de Sion, 2014)

### ◆ L'animateur socioculturel



L'étymologie du mot « animation » vient du mot latin *animus*, qui signifie « âme ».

Animer signifie « 1. Donner du mouvement, du dynamisme à un lieu, à un groupe, etc. 2. Pousser à agir » (*Le Petit Larousse illustré*, 2010).

Comme vu dans le paragraphe traitant de l'histoire du travail social, l'animation est **une profession jeune, aujourd'hui encore en pleine expansion**. Le développement des loisirs et le vieillissement de la population sont deux facteurs expliquant cette expansion encore actuelle.

Figure 20 - Caricature de l'animateur Source de l'image : <http://ztopics.com/animateur/>

« Aujourd'hui, l'animation socioculturelle peut s'appuyer sur les 50 années qui viennent de s'écouler afin de progresser, d'évoluer et de s'émanciper. L'historique de l'animation permet de mettre en lien certaines choses. Effectivement, on peut remarquer que l'évolution du terme et des pratiques d'animation s'est faite en parallèle avec l'évolution de la société. » (Favre, 2011, p. 14)

Les rôles et fonctions de l'animateur ont évolué en suivant le développement de sa profession. En 2011, un groupe pilote a mis en place un référentiel de compétences permettant de faire reconnaître davantage les compétences des animateurs.

L'animateur « **favorise toutes les initiatives émanant de groupes ou de collectivités visant à la réappropriation des différents aspects de la vie quotidienne et de l'environnement** dans les domaines aussi variés que la culture, l'habitat, les loisirs et le développement urbain. » (Schmutz Gaberell, 2006)

Par ailleurs, « **l'animateur est celui qui conçoit, organise, encadre, suscite des implications, fait participer, évalue des opportunités et les résultats, communique, en vue de réaliser des projets** de développement social, dans le cadre défini par son employeur » (Thévenet & Désigaux, 2006, p. 56).

En annexe figure un cahier des charges d'animateur socioculturel (annexe E).

En 2012, 43 professionnels, étudiants et professeurs liés à l'animation socioculturelle ont adapté la charte valaisanne de l'animation socioculturelle aux réalités actuelles. Ils précisent les rôles de l'animateur auprès des personnes et des populations (cf annexe F).

**Les tâches de l'animateur sont variées**, tant dans la conception que dans l'organisation de projets et d'activités. Il joue également **un rôle de médiateur** auprès des populations. Tout comme l'éducateur ou l'assistant social, **il ne peut exercer sans avoir créé une relation de confiance avec les personnes auprès desquelles il intervient**. « Une chose que l'animateur doit impérativement savoir faire afin que l'animation ait lieu, c'est "créer des relations". Sans relation, il n'y a pas d'échange, pas de discussion, pas de partage et ces éléments me paraissent indispensables dans une activité de groupe. » (Favre, 2011, p. 18)

**Les champs d'intervention de l'animation sont très variés**. L'animateur socioculturel peut exercer sa fonction dans des lieux divers allant du centre de loisir à l'EMS, mais également dans des lieux non définis lorsque son action est dite « hors murs ».

Cette multitude de champs d'intervention permet également de toucher une population très vaste (enfants, adultes, personnes âgées...) et d'aborder différentes problématiques telles que l'écologie, la santé et la consommation.

Le tableau ci-dessous résume les contextes, modèles et fréquences d'intervention des professionnels du travail social mentionnés dans les paragraphes précédents. Les abréviations se comprennent ainsi : assistante sociale (AS), éducateur (ES) et animateur socioculturel (ASC).

Contextes d'action et d'intervention		Modèles d'intervention			Fréquence/Durée de l'interaction		
		Inter-individuel	Groupe restreint	Collectif	Ponctuelle	Régulière	Vie quotidienne
<b>AS</b>	Offices et centres sociaux, hôpitaux, EMS, entreprises, à domicile, etc.	XXX	XX	X	XX	XXX	X
<b>ES</b>	Lieu de vie, centres de jour et externats, lieux d'accueils d'urgence, rues, à domicile, etc	XXX	XXX	X	X	XX	XXX
<b>ASC</b>	Centres de quartiers, EMS, hôpitaux, festival, rues, syndicats, localités, etc	X	XXX	XXX	XXX	XX	X

Figure 21 - Tableau Professions du travail et valeurs communes. Source de l'image :

[http://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0CCsQFjAC&url=http%3A%2F%2Fwww.anim.ch%2Fpxo2%2Fpxo\\_content%2Fmedias%2Fprofessions\\_du\\_travail\\_social%2C\\_histoire\\_et\\_valeurs\\_communes.ppt&ei=IPqLVNzaGtTdarm0gvAF&usg=AFQjCNHh4mf-tMUCn047nbWcPgC-JGVNsg&sig2=\\_RSzbUFGiVczZLgHum1g&bvm=bv.81828268,d.d2s](http://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=3&ved=0CCsQFjAC&url=http%3A%2F%2Fwww.anim.ch%2Fpxo2%2Fpxo_content%2Fmedias%2Fprofessions_du_travail_social%2C_histoire_et_valeurs_communes.ppt&ei=IPqLVNzaGtTdarm0gvAF&usg=AFQjCNHh4mf-tMUCn047nbWcPgC-JGVNsg&sig2=_RSzbUFGiVczZLgHum1g&bvm=bv.81828268,d.d2s)

Durant ma recherche, j'ai eu l'occasion de rencontrer une personne intervenant dans une association. Je vais donc présenter brièvement le travail social bénévole.

### ◆ Les bénévoles du travail social

Selon une publication de 2006 de l'Office fédéral de la statistique et de l'Observatoire du bénévolat de la Société suisse d'utilité publique, en Suisse, une personne sur quatre exerce une activité non rémunérée. Il s'agit de **bénévolat formel** (engagement pour une organisation, une institution) ou de **bénévolat informel** (solidarité, garde d'enfants, aide aux parents malades). Les hommes sont plus engagés dans la première catégorie et les femmes dans la deuxième. Les associations sportives sont les principales recruteuses. **Les associations caritatives les suivent de près avec un public essentiellement féminin.**



Figure 22 - Illustration de P. Geluck, Le Chat. Source de l'image : <https://resistanceinventerle.wordpress.com/2013/10/25/benevolat-la-norvege-en-tete-dun-classement-de-vingt-pays/>

« Le bénévolat répond généralement à cinq caractéristiques. C'est une activité individuelle, non rétribuée, librement choisie, effectuée avec sérieux, au service d'un groupe de la population, de personnes ou d'un idéal.

En Suisse et presque partout en Europe, la vision large du bénévolat inclut l'activité dans un club sportif, la défense du patrimoine, la participation à une société de musique, la défense d'intérêts précis dans un parti politique, le militantisme pour une cause sociale, etc. » (Lehmann, 2011)

Il existe une distinction entre entraide et bénévolat. **Dans le contexte du bénévolat, la personne exerce une activité tournée vers l'autre** alors que, dans le cas de l'entraide, l'action est tournée vers l'aide à soi-même au sujet d'un problème partagé avec d'autres personnes (échange d'expérience, de connaissances, etc.).

« Bénévole ou rémunéré, personne ne peut s'improviser juriste ou expert financier, pas davantage psychologue ou assistant social. L'expérience antérieure d'un métier, d'une pratique professionnelle ou d'un diplôme sont des prérequis dans plusieurs domaines du bénévolat, même si on peut changer de spécialité et acquérir une formation complémentaire en écoute, par exemple. (...)

Le bénévole ne perçoit pas de rémunération ou d'avantage de type matériel en contrepartie du temps et de l'énergie qu'il investit (...). Au-delà de l'aspect purement pécuniaire, cet acte volontaire et citoyen ne constitue toutefois pas une initiative à sens unique. Le candidat-bénévole vient proposer son aide tout en nourrissant des attentes légitimes : recherche de contacts sociaux, valorisation de son expérience professionnelle à l'issue d'une carrière, contribuer à donner un nouveau sens à sa vie, réaménager son temps libre, redémarrer après un coup dur. » (Kesteman & Monnier, 2005, pp. 56-57)

Selon Philippe Lehmann, la sensibilité à l'interculturalité et l'ouverture d'esprit sont les premières valeurs que doit posséder un bénévole. Le bénévolat n'est pas rétribué en biens physiques mais en reconnaissance, en remerciements, en sentiment de « bien faire ». Selon

lui, bien que personne n'ose dire ouvertement que cela lui fait plaisir d'aider les autres, cette dimension est toutefois une composante essentielle du bénévolat. « Les bénévoles doivent avoir l'esprit du don, doivent aimer ceux qu'ils aident. Ils doivent aussi être convaincus de la valeur de ce qu'ils font. » (Lehmann, 2011)

Au sein d'une même organisation, lorsque professionnels et bénévoles œuvrent ensemble, il est nécessaire de répartir les rôles et fonction de chacun.

« Les soins médicaux, les soins intimes, les tâches qui exigent une grande responsabilité sont du ressort des professionnels. Les services d'accompagnement dans la vie quotidienne, que ce soit la lecture à domicile, la surveillance des devoirs des enfants, l'aide au déplacement en voiture me semblent parfaitement adaptés aux bénévoles. Afin d'éviter toute confusion, il importe de délimiter clairement les activités de chacun tout en instaurant une bonne communication. » (Lehmann, 2011)

#### Motivations des bénévoles dans le domaine formel, selon le sexe

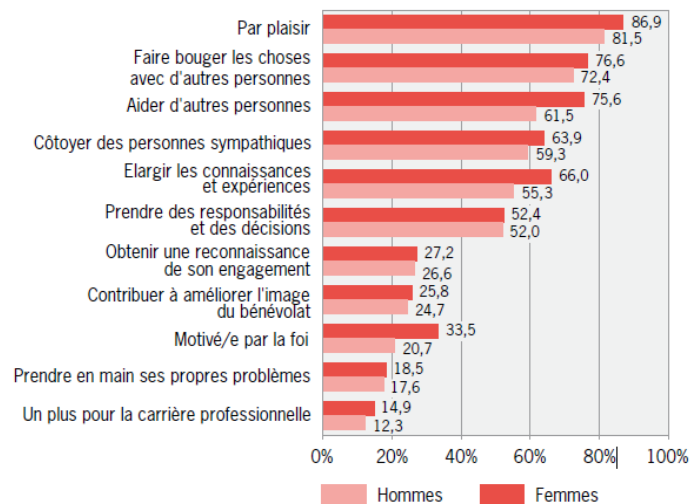


Figure 23 - Sondage sur la motivation des bénévoles selon leur genre.  
Source SSUP, Observatoire bénévolat, chiffres de 2006

### 3.2.6 Le travailleur social et son rôle dans la santé

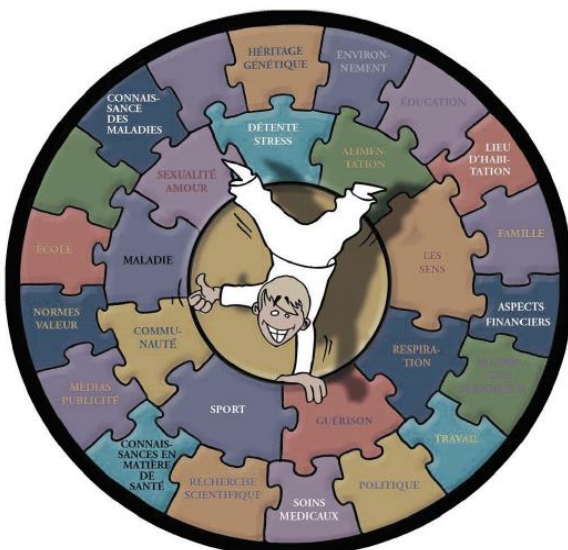


Figure 24 Les rôles du travailleur social. Source de l'image :  
Revue Contact Santé n°174, septembre 2012

Le domaine des huiles essentielles se rapportant en premier lieu au secteur médical et pharmacologique, je me suis interrogée sur la place de l'éducateur dans le domaine de la santé.

Le préambule de la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé (1946) définit la santé comme étant « un état de complet bien-être physique, mental et social »<sup>4</sup>.

Dans ce chapitre j'ai démontré que les travailleurs sociaux sont impliqués dans divers milieux et auprès de personnes souffrant de problématiques variées : sociales, médicales, psychiatriques, etc. **Ils interviennent pour**

<sup>4</sup> Préambule à la Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé, tel qu'adopté par la Conférence internationale sur la Santé, New York, 19-22 juin 1946 ; signé le 22 juillet 1946 par les représentants de 61 États. (Actes officiels de l'Organisation mondiale de la Santé, n° 2, p. 100) et entré en vigueur le 7 avril 1948.

### **l'amélioration de la santé de leurs usagers et sont donc des acteurs de la promotion de la santé.**

« Les acteurs en promotion de la santé seront alors nécessairement, avec la population, tous ceux, professionnels, institutions qui agissent sur les déterminants de la santé, qu'ils soient des secteurs de l'emploi, de l'éducation, du sport, des loisirs, de la culture, du social, du logement et de l'urbanisme. » (Institut Théophraste Renaudot, 2011, p. 13)

En fonction des rôles et fonctions des travailleurs sociaux vus dans ce chapitre, on peut dire que **ces professionnels ont également une place à jouer dans la santé communautaire** telle que la conçoit le concept de l'Institut Théophraste Renaudot : « une construction de pratiques qui prennent en compte les préoccupations pour produire du mieux-être et de la santé [mais qui] produisent aussi d'autres choses, telles que de la solidarité, du lien social, des loisirs, ou de l'art ». (Institut Théophraste Renaudot, 2011)

Ces pratiques sont donc directement liées avec le travail social. De plus, les valeurs que défend le travail social rejoignent également celles de la santé communautaire.

Celle-ci se caractérise, toujours selon l'Institut Théophraste Renaudot :

« par une base collective pour l'action ou les actions à construire, le repérage collectif des problèmes, des besoins et des ressources, la participation ouverte à tous les acteurs concernés : spécialistes, professionnels, administratifs, politiques et usagers et entraîne l'implication de la population, le décloisonnement professionnel et institutionnel, le partenariat et pour finir le partage des savoirs et des pouvoirs. » (Institut Théophraste Renaudot, 2011)

### **Les travailleurs sociaux sont directement concernés par la santé communautaire dans leur rôle d'intermédiaire entre les populations et la société et leur rôle de prévention des facteurs d'exclusion.**

« Les enjeux de la santé communautaire sont d'agir non plus au stade terminal des soins, mais très en amont sur tous les déterminants de la santé : environnementaux, économiques, politiques, sociaux, culturels pour limiter au maximum le recours à des soins de plus en plus coûteux. » (Institut Théophraste Renaudot, 2011)

On le voit, les travailleurs sociaux ont un rôle à jouer dans le domaine de la santé.

### *3.2.7 Les institutions et organisations*

Ce paragraphe aborde les raisons institutionnelles qui pourraient justifier ou non l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social. Il est primordial de comprendre ce qui est en jeu quand on parle d'« institution » et de définir ce terme.

Après avoir défini les rôles et fonctions des différents travailleurs sociaux dans les paragraphes précédents, voici une brève présentation du concept de l'institution au sens de l'organisation dans laquelle intervient le travailleur social, le lieu où il exerce son activité.

« Il s'agit de ces espaces dans lesquels œuvrent des travailleurs sociaux en direction de personnes ou de collectifs qui, plus ou moins délibérément, requièrent leur intervention. Ils portent notamment le nom d'institutions d'action sociale, (...) d'institutions éducatives ou socio-éducatives, de centres culturels (...). Ces institutions



restreintes font partie d'institutions larges. Elles en expriment les règles et les modes de fonctionnement. » (De Jonckheere, 2010, p. 228)

« Les organismes sociaux appelés communément institutions sont des lieux (pièces, appartement, immeubles, ateliers) où une activité particulière se poursuit régulièrement. (...) Toute institution accapare une part du temps et des intérêts de ceux qui en font partie et leur procure une sorte d'univers spécifique qui tend à les envelopper. Certaines poussent cette tendance à un degré incomparablement plus contraignant que les autres. » (Goffman, 1968, p. 45)

Enfn, Borgeat précise que « la mise place et la gestion d'une institution sont fortement influencées par le système de mise en place des politiques publiques et sociales. » (Borgeat, 2012, p. 19)

Ce terme désormais expliqué, je vais exposer le fonctionnement et l'organisation de ces institutions.

L'organisation est l'

« action d'organiser, de structurer, d'arranger. Manière dont les différents organes ou partie d'un ensemble complexe, d'une société, d'un être vivant sont structurés, agencés. (...) Manière dont un État, une administration, un service sont constitués. Groupement, association (...) d'une certaine ampleur, qui se propose des buts déterminés. » (*Le Petit Larousse illustré*, 2010)

Étudier les organisations a du sens dans le travail social. **En effet, la manière dont une institution est organisée est souvent un des facteurs les plus déterminants de son efficacité** dans le travail et du bien-être éprouvé par ses collaborateurs et ses bénéficiaires (Rey, 2010).

« Les individus qui fréquentent les institutions sont les employés et les bénéficiaires des prestations qu'elles offrent. Chacun de ces deux groupes d'individus est soumis à des règles ou à des prescriptions qui les concernent. Les individus du premier groupe sont soumis à des règles qui déterminent leurs modes d'action en référence à la mission et aux buts de l'institution. Les individus du deuxième groupe doivent suivre les règles afin de pouvoir bénéficier des prestations de l'institution. » (De Jonckhere, 2010, p. 229)

Selon Jean Charles Rey, la définition de la sociologie des organisations est : « un système social (des personnes en relation) structuré (qui se soumettent à des règles et des contraintes) dans le but de réaliser certains objectifs (pour mieux atteindre un certain résultat) » (Rey, 2010).

Selon Michel Crozier et Erhard Friedberg (1992), il y a **cinq dimensions qui constituent une organisation** :

- « Le but formel, exprimé et légitime
- La division des tâches à effectuer
- Le système de communication entre les parties de l'organisation
- Les mécanismes déterminés de prises de décisions
- L'ensemble de règles d'évaluation de son activité »

« Du fait du nombre de variables impliquées, il existe une variété infinie de formes d'organisation possibles. » (Rey, 2010)

Charles Handy a élaboré une classification des organisations en quatre modèles principaux qu'il a nommés, en référence aux dieux grecs, Apollon, Zeus, Athéna et Dyonisos.

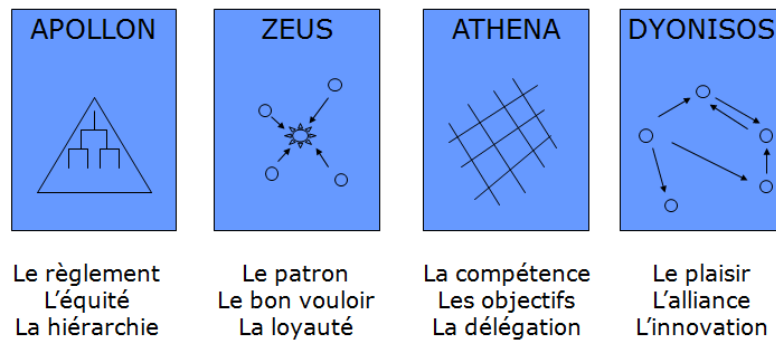


Figure 25 - Classification des cultures organisationnelles selon Charles Handy. Source de l'image : Rey (2010)

**La culture du rôle (Apollon) :** les cahiers des charges sont essentiels, il y a des standards, des procédures et un contrôle de qualité. L'organisation est dirigée par un manager. Les administrations fonctionnent généralement selon ce modèle.

**La culture du club (Zeus) :** l'organisation est une sorte de prolongement de la personne qui se trouve à sa tête, voire de son fondateur. Elle est dirigée par un leader. C'est le cas de certains partis politiques.

**La culture de la tâche (Athéna) :** le travail de groupe est centré autour du partage des compétences et des responsabilités. Il y a peu de hiérarchie. L'organisation est dirigée par un coordinateur, un chef d'équipe. Cela peut être le cas d'une agence de publicité.

**La culture de la personne (Dyonisos) :** la priorité est donnée aux objectifs individuels et fait de l'organisation un centre de ressources pour les talents individuels. Exemple : cabinet de médecin.

Toujours selon Jean-Charles Rey (2010), les principales problématiques que rencontrent les organisations se retrouvent principalement sous les quatre points suivants :

- « **La cohésion** : Comment l'organisation parvient-elle à faire fonctionner les objectifs/projets/intérêts individuels au service du projet collectif ?
- **La structure formelle et le fonctionnement effectif** : Comment faire pour que coexistent efficacement la structure formelle de l'organisation et les relations sociales informelles qui s'y développent ?
- **L'adaptation** : Comment l'organisation négocie-t-elle la tension entre une nécessaire stabilité et l'obligation de s'adapter à un environnement changeant ?
- **La gestion des conflits** : Comment l'organisation gère-t-elle les inévitables conflits d'intérêts dans un contexte de coopération obligatoire? »

Il est primordial de comprendre comment fonctionne l'institution dans laquelle intervient le travailleur social car pris en compte dans le contexte de mon enquête, tous ces éléments devraient me permettre de mieux comprendre et analyser la place et le pouvoir de décision du travailleur social au sein de son institution.

### 3.3 La relation d'aide

« L'homme est un être en relations et par ses relations, il affirme son être, le module, le ressent, le construit et l'agit. » (Lafon, 1963, Dictionnaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant)

Dans les paragraphes précédents sont exposés les rôles et les fonctions des travailleurs sociaux. Pour chacun de ces professionnels, la trame de fond de leur intervention est le lien de confiance qu'ils établissent avec les personnes auprès desquelles ils interviennent. C'est la qualité de ce lien qui leur permet d'intervenir efficacement.

« Dans le travail social, la relation à autrui est définie par ses buts ou ses fonctions, notamment aider, assister, soigner, éduquer, accompagner, développer. D'une manière générale, la relation entre un travailleur social et la personne avec laquelle il a affaire doit permettre à cette dernière de devenir "un être social". » (De Jonckheere, 2010, p. 374)

**Le concept de relation d'aide est un point commun à tous les travailleurs sociaux.** Cela peut également les relier à l'aromathérapeute. Afin de pouvoir conseiller une personne en aromathérapie, il est nécessaire de faire un bilan de la personne à travers une anamnèse afin de bien cibler sa demande. « Il est important de créer un espace relationnel clair, sans ambiguïté, où règne la confiance. » (ERA, 2014, p.2)

Je pense qu'il est possible de faire un parallèle entre cette relation et celle qu'entretient le médecin avec son patient. « Pour ne pas se contenter de soi-même, le soignant (s'il ne veut pas être aussi un soi-même) devra se donner les moyens de mieux entendre au-delà des causes, des éléments déclencheurs le sens d'une maladie. » (Salomé, 2011, p. 139)

Il est nécessaire, également dans le domaine de l'aromathérapie, de créer une relation d'aide avec la personne qui vient consulter. « La relation d'aide est un processus par lequel on **amène une personne à faire de nouveaux apprentissages, à poser de nouveaux gestes** pour arriver à **satisfaire ses besoins** ou à résoudre ses difficultés. » (Tremblay, 2001, p. 18)

Les notions fondamentales de cette définition sont les suivantes :

- ◆ **L'accompagnement.** Cela ne signifie pas faire à la place de la personne mais plutôt la guider, la soutenir vers un processus de réadaptation ou de réinsertion favorisant l'augmentation de son autonomie.
- ◆ **Les nouveaux apprentissages et nouveaux gestes.** « La personne doit s'apercevoir que les moyens qu'elle utilise pour s'adapter ne sont plus efficaces, ne répondent plus à ses besoins de façon satisfaisante. Elle doit briser un cercle vicieux, abandonner d'anciens schèmes d'adaptation et les remplacer par des nouveaux. » (Tremblay, 2001, p. 18)

Dans cette optique, **le travailleur social doit déployer toute sa créativité** pour faire découvrir à la personne de nouvelles façons de satisfaire ses besoins.

L'échelle de hiérarchie des besoins selon Maslow permet de définir les besoins des êtres vivants. Les besoins physiologiques sont la base. S'ils ne sont pas satisfaits, le besoin de sécurité ne peut l'être et ainsi de suite jusqu'au besoin d'accomplissement situé en haut de la pyramide.

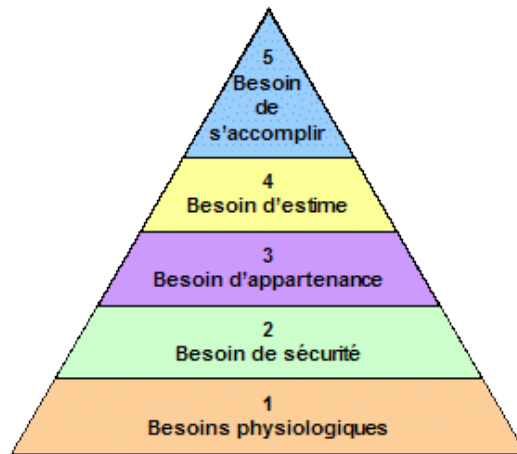


Figure 26 - Pyramide de hiérarchie des besoins selon Maslow. Source de l'image : [http://semioscope.free.fr/article.php3?id\\_article=8](http://semioscope.free.fr/article.php3?id_article=8)

Selon Tremblay (2001), la relation d'aide est pratiquée par plusieurs intervenants de disciplines différentes et on peut en distinguer trois formes principales :

- ◆ **La relation d'aide thérapeutique** « vise à apporter des changements dans la personnalité d'un individu ; elle touche la structure ou la dynamique même de la personnalité. (...) Lorsque la confiance est établie, le thérapeute peut faire cheminer la personne vers une plus grande compréhension d'elle-même, vers une meilleure connaissance de sa personnalité » (Tremblay, 2001, p. 20).
- ◆ **La relation d'aide éducative** « vise à amener une personne à corriger certains de ses comportements, à trouver de nouvelles solutions aux difficultés qu'elle vit dans le présent, à améliorer la qualité de ses relations interpersonnelles » (Tremblay, 2001, p. 20).
- ◆ **La relation d'aide de soutien** « vise à apporter une aide ponctuelle à une personne afin de l'amener à trouver une solution à un problème immédiat ou à se libérer d'émotions pénibles. Habituellement de courte durée, ce type de relation est surtout caractérisé par l'écoute et la présence chaleureuse. Les aidants naturels, les éducateurs et éducatrices, les médecins, etc., peuvent pratiquer la relation d'aide de soutien » (Tremblay, 2001, p. 21).

**Le travailleur social se situe donc principalement dans une relation éducative, mais il peut également se retrouver dans une relation d'aide de soutien, voire même, selon son contexte d'intervention et sa fonction, dans une relation d'aide thérapeutique.**

En effet, comme mentionné dans le chapitre précédent, ce sont le cahier des charges et le contexte d'intervention des travailleurs sociaux qui déterminent spécifiquement leurs rôles et fonctions. Ces rôles et fonctions définissent le cadre de la relation qu'ils vont créer avec les personnes auprès desquelles ils interviennent.

« Les buts de la relation "professionnelle" sont ainsi donnés par l'institution et découlent de la mission sociale qui lui a été attribuée. L'institution énonce des prescriptions ou des règles réclamant aux professionnels d'œuvrer de telle manière que les buts soient poursuivis et atteints tout en respectant ses valeurs. Dès lors, la relation dite professionnelle ne peut être comprise qu'à l'intérieur de ce champ de prescriptions. (...) Dans le travail social, la relation dite "professionnelle" est la résultante de restrictions ayant rejeté hors du champ des possibles d'autres modes relationnels tel qu'amicaux, amoureux, sexuels. » De Jonckheere (2010, pp. 374-375)

Carl Rogers (1977), centrante son approche sur la personne, définit **les caractéristiques auxquelles le professionnel doit être attentif dans la relation d'aide** : être congruent ou conscient de ses propres sentiments, se laisser éprouver des sentiments positifs envers l'autre, demeurer une personne distincte ou laisser l'autre indépendant de soi, être empathique, accepter l'autre tel qu'il est, éviter d'être menaçant pour l'autre, voir l'autre comme une personne en évolution, s'abstenir d'évaluer et de juger.

Selon Tremblay (2001), pour engager et mener à terme une relation d'aide, le professionnel peut décider de **suivre un processus de 6 étapes** résumé dans le tableau ci-dessous :

Étapes	Personne aidante	Personne aidée
Créer un lien de confiance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir</li> <li>• Démontrer du respect</li> <li>• Être authentique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'engager dans la relation</li> <li>• Démontrer du respect</li> </ul>
Écouter et observer	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Porter attention au non-verbal</li> <li>• Porter attention au contenu informatif et au contenu affectif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire part de son besoin</li> </ul>
Démontrer de la compréhension	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reformuler les propos</li> <li>• Refléter les sentiments</li> <li>• Questionner</li> <li>• Faire décrire de façon claire le problème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répondre aux questions</li> <li>• Donner du feedback</li> </ul>
Identifier le besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chercher des éléments récurrents contenus dans les confidences</li> <li>• Formuler le besoin</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collaborer à la formulation du besoin</li> </ul>
Amener la personne à reconnaître et accepter son besoin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser la confrontation si nécessaire</li> <li>• Faire face aux risques associés à la confrontation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reconnaître son besoin</li> <li>• Décider de mettre les efforts pour y répondre</li> </ul>
Soutenir la personne dans l'action	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guider la personne</li> <li>• Suggérer des méthodes de recherche et de prise de décision</li> <li>• Aider à préparer un plan d'action</li> <li>• Encourager pendant la réalisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Trouver une ou des façons de répondre à son besoin</li> <li>• Prendre une décision</li> <li>• Appliquer la décision retenue</li> </ul>

Tableau 1 : Tableau comparatif des responsabilités de la personne aidante et de la personne aidée pour chaque étape du processus d'aide (Tremblay, 2011, p.50)

« Comme dans tout processus, le respect de l'ordre des étapes est important. Ainsi, la première doit être franchie de façon satisfaisante avant de s'engager dans la seconde. Franchir toutes les étapes n'est pas nécessaire : en face de quelqu'un qui exprime seulement le besoin d'être écouté, le travail d'aide peut-être interrompu une fois que ce besoin est comblé. » (Tremblay, 2011, p. 41)

Ce chapitre montre que **la relation d'aide peut prendre des formes variées**, notamment selon la fonction des protagonistes, leur proximité, leur posture, leurs représentations, les accessoires qui les entourent. Ce qui relie ces formes d'aide est la communication, qu'elle soit verbale ou non verbale, et la volonté d'aider la personne à évoluer vers une situation de mieux-être du point de vue de sa santé ou de son intégration sociale.

## 4. Enquête

---

Ce chapitre présente l'organisation de l'enquête : ses objectifs, les biais auxquels j'ai dû rester attentive, ses modalités, le type de recueil de données choisi, le modèle utilisé et comment j'ai pris en compte les aspects liés à l'éthique de la recherche. Je présenterai ensuite le déroulement de cette dernière ainsi que les résultats et interprétations que j'en ai retirés.

### 4.1 Objectifs de l'enquête

À travers cette enquête, je désirais aller à la rencontre des travailleurs sociaux pour vérifier s'ils utilisent ou non les huiles essentielles dans leur pratique professionnelle.

Dans un premier temps, j'ai recherché des travailleurs sociaux qui utilisent les huiles essentielles afin de comprendre quel est leur niveau de connaissance dans le domaine, quelles huiles essentielles ils utilisent, avec quel type de population, comment, avec quel objectifs et quelles ont été les modalités qu'ils ont dû respecter pour pouvoir les utiliser.

Dans un second temps, je souhaitais également rencontrer des travailleurs sociaux qui connaissent les huiles essentielles mais ne les utilisent pas dans leur fonction. Après avoir fait le point sur leur niveau de connaissances dans le domaine, j'ai cherché à comprendre quelles sont les raisons qui les retiennent d'utiliser les huiles essentielles dans leur pratique.

Pour finir, j'ai souhaité interroger tous ces professionnels confondus sur l'intérêt potentiel des huiles essentielles pour le travail social.

Mon but est d'être, à la fin de cette enquête, en mesure d'évaluer les avantages de l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social.

Les résultats de l'enquête devraient également me permettre de vérifier les hypothèses émises au début de ma recherche et d'atteindre ainsi les objectifs fixés.

## *4.2 Biais possibles et conscients identifiés lors de l'enquête*

Le biais principal de mon enquête, auquel j'ai été très attentive, est mon positionnement face à mon sujet.

En tant qu'éducatrice ayant déjà pu utiliser les huiles essentielles dans ma pratique, j'ai un avis favorable à leur introduction dans le travail social. Je devrai rester attentive à garder un positionnement neutre afin de ne pas influencer les résultats et de me laisser surprendre.

Passionnée par ce sujet, je devrai également faire attention à aller à l'essentiel. Par exemple, je serai soucieuse du respect de ma grille d'entretien afin de ne pas trop m'éloigner des objectifs de recherche.

Le second biais que j'identifie est lié à l'accessibilité de mon échantillon. En effet, afin d'obtenir des résultats représentatifs, je souhaite interroger un certain nombre de professionnels. La participation dépendra de leur intérêt pour le sujet et de leur disponibilité. Il est possible que je n'arrive pas à obtenir un échantillon complet, ce qui aurait une influence sur les résultats de l'enquête en les contextualisant ou généralisant.

Ayant travaillé dans plusieurs institutions valaisannes du travail social, il est possible que j'interroge des professionnels que je connais. Je devrai donc veiller à garder une position de recherche neutre et objective.

## *4.3 Prise en compte des aspects éthiques de la recherche*

Dans le cadre de ce travail, je m'engage à respecter le code d'éthique de la recherche du Groupe romand de coordination Travail de Bachelor (2008).

Par une lettre explicative et la signature d'un document garantissant le consentement éclairé de mes interlocuteurs (annexe G), je m'engage à respecter leur anonymat selon le principe de confidentialité. Les données seront recueillies et traitées avec bienveillance, respect et non jugement.

Je m'engage à retranscrire les données récoltées lors des entretiens de la manière la plus exacte et précise possible. Pour ce faire, avec l'accord des participants, j'enregistrerai les entretiens. Je m'engage à détruire ces bandes sonores dès la fin de l'étude.

#### 4.4 Échantillon

Afin d'identifier l'intérêt, les avantages et les inconvénients de l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social, je souhaite interroger des professionnels qui connaissent ces produits, qui les utilisent dans leur vie privée et/ou dans leur activité professionnelle.

Pour des raisons d'accessibilité géographique, j'ai choisi de mener mon enquête auprès de travailleurs sociaux exerçant sur territoire valaisan.

Dans un premier temps, j'ai cherché à prendre contact avec des animateurs et éducateurs car je souhaitais orienter mon enquête sur des professionnels intervenant principalement dans des lieux de vie. Dans cette optique, j'ai ciblé ma recherche de participants vers les animateurs intervenant en EMS et les éducateurs de structures spécialisées.

J'ai utilisé le site internet de l'Association Valaisanne des EMS (AVALEMS) pour recueillir les adresses des différents établissements et la liste des institutions offrant des places de stages pour la formation pratique des étudiants de l'option éducation sociale de la HES (HES.SO, 2011) afin de trouver les adresses des lieux de vie où sont susceptibles d'intervenir des éducateurs.

J'ai adressé une lettre d'information (annexe H) aux personnes responsables de ces institutions. J'y présentais ma démarche de recherche et mon sujet afin que les directions des établissements puissent transmettre à leurs équipes l'annonce jointe au courrier concernant la demande de participation à ma recherche. N'ayant reçu que très peu de réponses après quelques semaines, j'ai contacté les personnes par téléphone afin de connaître les raisons de leur silence.

La plupart m'ont répondu que les huiles essentielles ne sont pas utilisées dans leurs établissements respectifs et que, par conséquent, ils ne transmettraient pas ma demande à leurs équipes. D'autres m'ont informé qu'ils l'avaient transmise. Certains encore n'ont malheureusement pas accepté ma demande car ils doivent répondre à de très nombreuses sollicitations ; ils trouvaient le sujet intéressant mais éloigné de leurs préoccupations institutionnelles actuelles.

J'ai ensuite décidé d'élargir ma recherche aux professionnels du travail social, toutes catégories confondues. Pour cela, j'ai continué d'envoyer des courriers en m'appuyant sur la liste des institutions faisant partie de l'Association valaisanne des institutions en faveur des enfants, adolescent et adultes en difficulté (AVIEA) pour trouver de nouvelles adresses.

En annexe I figure la liste des institutions contactées dans le cadre de ma recherche.

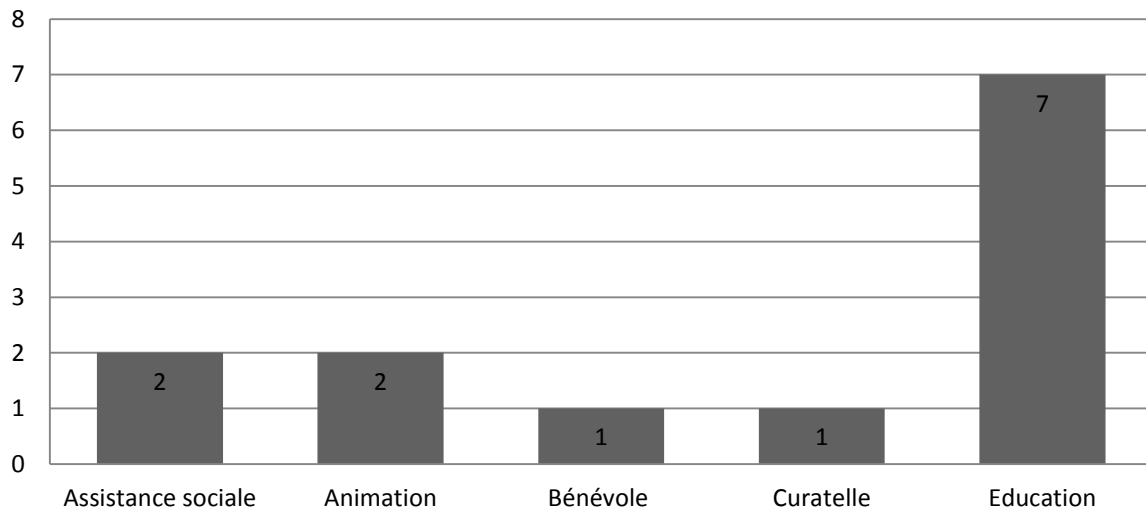
Afin de toucher un maximum de personnes, j'ai également publié mon annonce sur les réseaux sociaux par le biais de l'École Romande d'Aromathérapie, de Marc Ivo Böhning (naturopathe) et de l'AVALTS (Association valaisanne des travailleurs sociaux).

Après plusieurs mois de recherches et de prises de contact nécessitant la sollicitation de tout mon réseau, je suis enfin parvenue à trouver un nombre que j'ai estimé suffisant de professionnels intéressés par ma démarche. Ils sont issus des catégories professionnelles qui ont été présentées dans les concepts théoriques du travail social de la première partie du présent document.



Mon échantillon est donc non probabiliste et résulte d'une recherche de volontaires et d'un effet boule de neige. En effet, certaines personnes interrogées m'ont ensuite donné les coordonnées d'autres personnes susceptibles d'être intéressées à participer à l'enquête.

**Graphique 1 - Représentation de l'échantillon selon les catégories professionnelles des treize travailleurs sociaux interrogés**



Les difficultés rencontrées lors de cette étape de recherche de l'échantillon sont révélatrices. Elles mettent en lumière le peu de curiosité du domaine social pour cette thématique et permettent de valider en partie mon hypothèse n°1 : « Peu de travailleurs sociaux utilisent les huiles essentielles dans leur pratique professionnelle ».

L'un des travailleurs sociaux que j'ai rencontrés par le biais de l'activation de mon réseau ou des annonces publiées sur forums et réseaux sociaux, intervient dans une institution dans laquelle j'avais envoyé un courrier auquel on m'avait répondu que les huiles essentielles n'étaient pas utilisées dans leur institution.

Je tiendrai compte de cet un élément dans l'analyse des résultats de l'enquête. Il est révélateur, selon moi, d'un type de fonctionnement institutionnel.

#### *4.5 Modalités de l'enquête*

Comme expliqué dans le paragraphe précédent, j'ai tout d'abord pris contact avec les personnes intéressées à participer à ma recherche par le biais d'un courrier envoyé à leurs responsables demandant à ces derniers de communiquer mon annonce à leurs équipes.

Les professionnels intéressés ont ainsi directement pu prendre contact avec moi par e-mail afin de manifester leur intérêt.

La période de recherche de l'échantillon ayant dû être prolongée, j'ai dû faire patienter les premiers professionnels intéressés. Je relève qu'ils se sont montrés très compréhensifs et que personne ne s'est désisté durant ce laps de temps. Cet élément révèle bien, selon moi, l'intérêt et l'enthousiasme des personnes qui m'ont contactée.

En annexe J figurent les modèles de mails envoyés aux professionnels souhaitant participer à l'enquête.

Une fois l'échantillon complété, j'ai contacté les différents professionnels pour fixer, selon leurs disponibilités, une date pour un entretien individuel. Je leur ai laissé le choix du lieu de rencontre. La plupart des entretiens se sont déroulés sur le lieu de travail des personnes interrogées. Certains ont eu lieu dans un endroit neutre tel qu'un café ou dans les locaux de la HES.SO à Sierre.

Avant de commencer chaque entretien, j'ai remercié la personne pour le temps qu'elle m'accordait et ai pris un moment pour lui expliquer à nouveau ma démarche, mes objectifs et mon respect de l'éthique de la recherche. Je lui ai ensuite laissé le temps de lire la lettre d'information et de signer le formulaire de consentement éclairé.

Tous les participants ont accepté que j'enregistre la conversation à l'aide de mon dictaphone pour garantir une transcription de leurs propos la plus fiable et précise possible. Ceci m'a également permis d'être plus active et disponible durant l'entretien.

Une fois la personne prête, nous avons commencé l'entretien et l'enregistrement. La durée moyenne a été d'environ quarante-cinq minutes. Elle a varié en fonction des expériences professionnelles de chacun en lien avec l'utilisation des huiles essentielles dans sa pratique.

Durant ces entretiens, j'ai adopté l'attitude la plus neutre possible. J'ai utilisé des techniques professionnelles d'entretien : synchronisation, écoute active, reformulation. Le plus difficile, pour moi, a été de recadrer sur le sujet et les objectifs de ma recherche les personnes qui s'en éloignaient, emportées par leur enthousiasme et leur envie de partager. Pour y parvenir, la grille d'entretien présentée dans le prochain chapitre m'a été d'une grande aide. Les participants ont accepté de répondre à toutes les questions, bien que certaines aient demandé un temps de réflexion plus important.

À la fin de chaque entretien, j'ai laissé l'opportunité à la personne d'ajouter des éléments ou de s'exprimer librement sur un thème en lien avec mon sujet que l'on aurait, selon elle, oublié d'aborder durant l'entretien.

Bien que mon sujet ne traite pas de thématiques délicates, j'ai constaté qu'une fois le dictaphone éteint, les langues se déliaient davantage. Ainsi, c'est souvent à la fin de la rencontre que certaines confidences m'ont été faites.

C'est également lorsque nous avons fini l'entretien que les personnes m'ont demandé de les tenir informées des résultats de ma recherche.

## *4.6 Outils de recueil de données*

### *4.6.1 Type de recueil de données choisi*

Parmi tous les outils de recueil de données, mon choix s'est porté sur l'entretien semi-structuré.

« À l'inverse de l'enquête par questionnaire, les méthodes d'entretien se caractérisent par un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs et par une faible directivité de sa part. Ainsi s'instaure en principe, un véritable échange au cours

duquel l'interlocuteur du chercheur exprime ses perceptions d'un événement ou d'une situation, ses interprétations ou ses expériences, tandis que, par ses questions ouvertes et ses réactions, le chercheur facilite cette expression, évite qu'elle s'éloigne des objectifs de la recherche et permet à son vis-à-vis d'accéder à un degré maximum d'authenticité et de profondeur. » (Quivy & Van Campenhoudt, 2011, pp. 173-174)

J'ai choisi cette méthode car je souhaite comprendre ce qui est en jeu dans l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social. Vu la nature qualitative de ma recherche, cet outil m'a paru le plus adapté.

De plus, je voulais aller personnellement à la rencontre des travailleurs sociaux pour créer un réel échange d'expériences, le but étant de mieux cibler leurs représentations concernant mon sujet.

J'ai choisi l'entretien semi-structuré car, tout en autorisant un degré important de liberté tant pour l'intervieweur que la personne interrogée, il garantit l'orientation du discours selon le respect de la grille d'entretien préparée au préalable.

#### *4.6.2 Présentation de la grille utilisée lors des entretiens*

Élaborée en fonction des hypothèses et des concepts théoriques vus précédemment, cette grille m'a servi de fil conducteur durant les entretiens effectués avec chacun des treize professionnels rencontrés.

J'ai répertorié les questions en lien avec la problématique que je souhaitais approfondir selon différents axes.

Durant les entretiens, l'ordre des catégories a été suivi, mais pas forcément l'ordre des questions. En effet, les entretiens étant de type semi-directif, j'ai pu faire un usage souple de la grille. En fonction des propos de mon interlocuteur, j'ai adapté l'ordre des questions afin d'obtenir les réponses à chacune d'elles tout en respectant la ligne conductrice du discours du professionnel interrogé.

Ma grille est construite à partir de questions ouvertes et exploratoires permettant de lancer le sujet de la thématique (par exemple la question 7 : Comment avez-vous découvert les huiles essentielles ?), mais elle contient également des questions plus fermées permettant d'obtenir une information ciblée et précise (par exemple la question 1 : Quel âge avez-vous ?).

Une partie des questions est également projective (questions 36, 37 et 38). Elles demandent au travailleur social qui n'utilise pas d'huiles essentielles dans sa pratique d'imaginer comment il pourrait le faire. Ces questions visent mettre en lumière les manques (de moyens, de connaissances, de pouvoir) qui peuvent justifier la non utilisation des huiles essentielles dans le travail social.

J'ai également introduit deux questions alternatives me permettant d'évaluer, selon la technique des échelles de Likert, la fréquence d'utilisation des huiles essentielles dans la sphère privée et dans la sphère professionnelle des personnes interrogées (par exemple les questions 18 et 21).

<b>Contexte de l'entretien</b>		
Date	Heure de début	Heure de fin
Lieu et observation concernant l'ambiance, des éléments significatifs :		
<b>Thématique 1 : Profil du travailleur social</b>		
1. Quel âge avez-vous ?	Sexe :	
2. Quelle formation avez-vous faite ?		
3. Quel est votre parcours professionnel ?		
4. Avec quel type de population avez-vous travaillé ?		
5. Quelle est votre fonction actuelle ? Depuis combien de temps occupez-vous ce poste ?		
6. Avec quel type de population travaillez-vous actuellement ?		
<b>Thématique 2 : Contact avec les huiles essentielles</b>		
7. Comment avez-vous découvert les huiles essentielles ?		
8. Dans quel contexte ? Professionnel ? Personnel ?		
9. Quand ?		
10. Quelle a été la première huile essentielle que vous avez utilisée ? Comment ? Dans quel but ?		
<b>Thématique 3 : Représentations des huiles essentielles des travailleurs sociaux</b>		
11. Qu'est-ce qu'une huile essentielle pour vous ?		
12. Considérez-vous les huiles essentielles comme un médicament ? Un outil de bien-être ? Un atout cosmétique ?		
<b>Thématique 4 : Expérience et connaissances sur les huiles essentielles</b>		
13. Avez-vous fait une formation à ce sujet ? Si oui, laquelle ?		
14. Quelles sont vos références en cette matière ? Littérature ? Personnes ressources ?		
15. Connaissez-vous les dangers et précautions d'utilisation des huiles essentielles ?		
16. Qui vous fournit ?		
17. Utilisez-vous des mélanges tout prêts ? Utilisez-vous des huiles essentielles pures ? Faites-vous des mélanges ?		
18. À quelle fréquence utilisez-vous les huiles essentielles dans votre vie quotidienne ? Au minimum : une fois par mois ? Une fois par semaine ? Tous les jours ? Ponctuellement ?		
19. Actuellement votre utilisation des huiles essentielles est-elle personnelle ? Professionnelle ? Les deux ?		
<b>Thématique 5 : Utilisation dans les pratiques professionnelles</b>		
20. Comment utilisez-vous les huiles essentielles dans votre travail ?		
21. À quelle fréquence ? Au minimum : une fois par mois ? Une fois par semaine ? Tous les jours ? Ponctuellement ?		
22. Quelles huiles utilisez-vous ? Et pour lesquelles de ses vertus ? Prise en compte de l'aspect psychoémotionnel ?		
23. Pour les clients ? Les professionnels ? La communauté ? Envisageriez-vous l'utilisation des huiles essentielles pour les autres catégories (si juste une choisie) et comment ?		
24. Dans quel objectif ? Par quelle voie ? En individuel ? En groupe ?		
25. Depuis quand ?		
26. Avez-vous observé des résultats ?		
<b>Thématique 6 : Les bienfaits des huiles essentielles pour le bien-être individuel et collectif</b>		
27. En illustrant par vos expériences, seriez-vous d'accord de dire que :		
a) D'un point de vue personnel, les huiles essentielles sont bénéfiques tant aux usagers qu'aux professionnels ?		
b) Que l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social offre l'opportunité d'un contact		

<p>privilegié entre les usagers et le personnel ?</p> <p>c) L'utilisation des huiles essentielles favorise l'échange entre les usagers ?</p>
<p><b>Thématique 7 : Organisation institutionnelle</b></p>
<p>28. Avez-vous une autorisation officielle ?</p> <p>29. Comment avez-vous mis en place cet outil ? Quels ont-été les forces facilitatrices et les freins ? Quelle est l'influence de la direction, du fonctionnement institutionnel ?</p> <p>30. Comment gérez-vous les précautions d'emplois ? Tolérance de la peau, réactions psychiques...</p> <p>31. Avez-vous un budget ? Si oui, lequel ?</p>
<p><b>Thématique 8 : Recherche des raisons qui font que le travailleur social n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique actuelle</b></p>
<p>32. Avez-vous déjà utilisé les huiles essentielles avec une population avec laquelle vous avez travaillé antérieurement ? Si oui, pourquoi ne les utilisez-vous plus dans votre nouveau poste ?</p> <p>33. Pourquoi n'utilisez-vous pas les huiles essentielles dans votre pratique professionnelle ?</p> <p>34. Pensez-vous que cela pourrait être un outil d'accompagnement intéressant pour le travailleur social ? Si oui, en quoi... si non... pour quelle raison ?</p> <p>35. Est-ce qu'un projet d'accompagnement avec les huiles essentielles a déjà été proposé au sein de l'institution dans laquelle vous travaillez ?</p> <p>36. Selon vous, quelles sont les raisons qui pousseraient à valider ou refuser ce projet ?</p> <p>37. Comment envisageriez-vous l'utilisation des huiles essentielles dans votre pratique professionnelle ? Intérêts pour les clients ? Intérêts pour les professionnels ?</p> <p>38. Quelles huiles essentielles utiliseriez-vous ?</p>
<p><b>Thématique 9 : Moyens de reconnaissance de l'utilité des huiles essentielles dans le travail social</b></p>
<p>39. Pensez-vous que l'utilisation des huiles essentielles pourrait faire partie des fonctions d'un travailleur social et pourquoi ?</p> <p>a) Si non, à quel professionnel pensez-vous que cette fonction pourrait ou devrait appartenir ?</p> <p>b) Selon vous, comment pourrait-on introduire l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social ?</p> <p>40. Pensez-vous que les huiles essentielles pourraient-être un outil du travail social ? Pensez-vous qu'elles seraient plus utiles pour un type de travailleurs sociaux que pour d'autres ?</p> <p>41. Serait-il pertinent, selon vous, de permettre aux étudiants d'avoir une présentation de l'utilisation des huiles essentielles dans le cursus de leur formation ?</p> <p>42. Trouveriez-vous intéressant la démarche d'un travail de groupe permettant l'échange et la recherche entre professionnels du travail social sur l'utilisation des huiles essentielles dans la pratique professionnelle ?</p> <p>43. Seriez-vous intéressé à y participer ?</p>
<p><b>44. Avez-vous autre chose à ajouter ?</b></p>

Tableau 2 – Grille d'entretien

#### *4.7 Résultats et interprétations*

Afin de pouvoir analyser les informations recueillies grâce aux différents entretiens, j'ai commencé par tous les transcrire. Cela m'a permis de transformer le discours en texte et d'en faire, ensuite, une lecture critique.

Dans un second temps, j'ai résumé, sous forme de tableau individuel organisé par questions ou thématiques abordées, toutes les réponses des treize professionnels interrogés. J'ai attribué à chaque professionnel un numéro différent afin d'organiser les données et de les rendre plus lisibles. Exemple d'un tableau illustré pp. 70-71.

J'ai ensuite créé le tableau figurant à la page suivante afin de regrouper les questions relatives aux hypothèses et indicateurs de la recherche, dans le but de faciliter les liens à mettre en évidence dans l'analyse de mes résultats.

Tableau d'analyse : Hypothèses/ sous hypothèses/ Indicateurs/ Dimension					
<b>Hypothèse 1 : Peu de travailleurs sociaux utilisent les huiles essentielles (dans leurs pratiques professionnelles)</b>					
<i>Sous hypothèses</i>	1.1 <i>Le travailleur social qui utilise les huiles essentielles a un parcours professionnel particulier</i>	1.2 <i>L'organisation des institutions influence l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social</i>	1.3 <i>Actuellement les huiles essentielles ne sont pas considérées comme des outils du travail social.</i>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Profil du travailleur social</b>	<b>Les moyens</b>		<b>La reconnaissance</b>	
<b>Dimension et questions concernées</b>	Questions 1 à 6 <b>parcours professionnel, formation</b> Questions 7 à 10 <b>contact avec les huiles essentielles</b> Questions 11 et 12 <b>représentations personnelles</b> Questions 13 à 19 <b>expériences et les connaissances</b>	Questions 20 à 26 et 32 <b>cadre d'utilisation</b> Questions 28, 29, 32, 33, 35, 36 <b>Protocole et fonctionnement institutionnel</b> Questions 30 <b>précautions d'emplois</b> Question 31 <b>budget</b>	Question 41 <b>Formation des professionnels</b> Questions 42, 43 <b>Echange entre professionnels</b> Questions 39 a et b, 40 <b>Intérêt et avis des travailleurs</b>		
<b>Hypothèse 2 : Les huiles essentielles sont utilisées de façon différente par chaque travailleur social</b>					
<i>Sous hypothèses</i>	2.1 <i>Le rôle et la fonction du travailleur social influence son utilisation des huiles essentielles.</i>	2.2 <i>Le type de population prise en charge par le travailleur social influence son utilisation des huiles essentielles</i>	2.3 <i>Tous les travailleurs sociaux n'utilisent pas les mêmes huiles essentielles</i>	2.4 <i>Les travailleurs sociaux n'utilisent pas tous les mêmes vertus des huiles essentielles.</i>	2.5 <i>Les travailleurs sociaux n'ont pas tous les mêmes méthodes d'utilisation des huiles essentielles</i>
<b>Indicateurs</b>	<b>Rôle et fonction du travailleur social</b>	<b>Caractéristiques des populations prises en charge</b>	<b>Huile essentielles</b>	<b>Vertus des huiles essentielles</b>	<b>Méthode d'utilisation</b>
<b>Dimension et questions concernées</b>	Questions 5, 20 à 26, 37, 38, 39, 40 <b>Cahier des charges</b>	Questions 6, 20 à 26, 37, 38, 40 <b>Problématiques, tranches d'âge</b>	Questions 22, 23, 24, 37, 38, 40 <b>pratique</b>	Question 22, 23, 24, 37, 38, 40 <b>Physique/psychoémotionnelle</b>	Questions 20 à 26, 37, 38, 40 <b>Voie d'utilisation</b> <b>En groupe/ en individuel</b>
<b>Hypothèse 3 : Les huiles essentielles contribuent au bien-être individuel et collectif</b>					
<i>Sous hypothèses</i>	3.1 <i>Chacun peut trouver des bénéficiaires à utiliser les huiles essentielles</i>	3.2 <i>L'utilisation des huiles essentielles peut-être un support dans la relation d'aide</i>	3.3 <i>L'utilisation des huiles essentielles peut être un outil permettant d'améliorer les contacts au sein d'un groupe de vie</i>		
<b>Indicateurs</b>	<b>Utilité pour le professionnel et l'usager</b>	<b>Contact professionnel et usager</b>		<b>Echange entre les usagers</b>	
<b>Dimension et questions concernées</b>	Questions 22, 23, 26, 27a, 34, 37, 38 <b>Bénéficiaires</b>	Questions 22, 24, 26, 27b, 34, 37, 38 <b>Facilitateur de lien</b>		Questions 27c, 22, 23, 24, 26, 34, 37, 38 <b>Communautaire</b>	

Tableau 3 – Tableau d'analyse : Hypothèses/sous hypothèses/Indicateurs/Dimension

Après avoir décrit la méthodologie que j'ai utilisée pour faire mon enquête, je vais exposer les résultats de ma recherche.

J'ai choisi de présenter les réponses aux questions obtenues durant les entretiens en respectant les thématiques de la grille d'entretien. Sous chaque thématique, les résultats liés aux différentes questions seront introduits et mis en lien sous forme de texte ou de schéma.

## Contexte de l'entretien

Les entretiens se sont déroulés dans la période de mi-juillet 2014 à fin septembre 2014.

J'ai rencontré de façon individuelle chacun des professionnels dans un lieu choisi par lui. Environ la moitié des entretiens (six entretiens sur treize) se sont déroulés sur le lieu de travail des professionnels. Dans la plupart des cas, nous nous sommes rencontrés dans une pièce mise à disposition pour l'entretien, un endroit calme où nous n'avons pas été dérangés (hormis par un coup de téléphone dans un cas).

Lorsqu'il n'était pas possible de se rencontrer sur leur lieu de travail, les professionnels m'ont proposé des alternatives ou m'ont laissé le choix du lieu de rencontre. J'ai ainsi réalisé deux entretiens à la HES.SO de Sierre, un chez une des personnes interrogées et deux dans un café. Deux entretiens ont également eu lieu à mon domicile.

Les entretiens réalisés à la HES et dans les cafés n'ont pas eu lieu dans un cadre confidentiel et calme. Il est arrivé que l'entretien soit coupé par la serveuse, une voiture qui passe ou encore une alarme.

L'heure de l'entretien a été fixée selon les disponibilités de chacun, aussi bien en matinée qu'en fin de journée. Pour garantir mon niveau de concentration, j'ai évité de réaliser des entretiens durant la soirée.

Les entretiens ont tous été menés à leur terme et réalisés en une seule fois.

Les rencontres qui se sont faites sur le lieu de travail des professionnels ont généralement commencé par une brève présentation des locaux et, dans le cas des personnes qui utilisent des huiles essentielles dans leur pratique, une présentation de leur matériel.

De mon point de vue, la dynamique des entretiens était généralement bonne et détendue.

Les entretiens ont été menés soit en face à face soit dans une position à nonante degrés et toujours autour d'une table.



Figure 27 - Image représentant un entretien en position à 90°. Source de l'image : [http://fr.123rf.com/photo\\_13914349\\_trois-hommes-assis-a-la-table-et-de-negocier-les-uns-avec-les-autres.html](http://fr.123rf.com/photo_13914349_trois-hommes-assis-a-la-table-et-de-negocier-les-uns-avec-les-autres.html)



Je n'ai pas observé de différences de comportement entre les personnes que j'ai interrogées sur leur lieu de travail et celles que j'ai rencontrées dans d'autres lieux. Toutes m'ont semblé se sentir libres de s'exprimer.

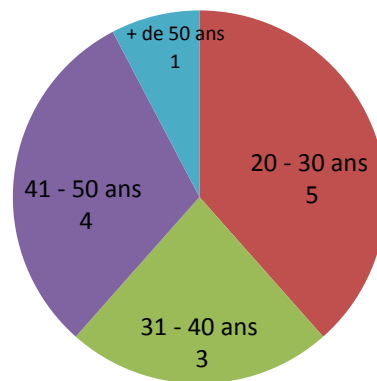
Le tutoiement, réflexe usuel dans notre métier, a été utilisé dans 9 entretiens sur 13.

Les personnes étaient toutes enthousiastes et réceptives à la thématique de ma recherche. La plupart m'ont demandé à être informées de la date de la soutenance et ont souhaité pouvoir lire le travail final.

Chaque personne a accepté de signer le formulaire de consentement éclairé avant de commencer l'entretien et m'a également autorisée à enregistrer l'entretien sur dictaphone.

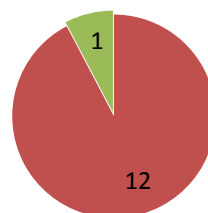
### Thématique 1 : Profil du travailleur social

Graphique 2 - Tranche d'âge des professionnels interrogés:



Graphique 3 - Genre des travailleurs sociaux interrogés:

■ Femmes ■ Hommes



Les deux graphiques ci-dessus, issus des chiffres récoltés dans mon recueil de données, montrent que la majorité des professionnels interrogés sont des femmes se situant dans les tranches d'âge de 20 à 30 ans et de 41 à 50 ans.

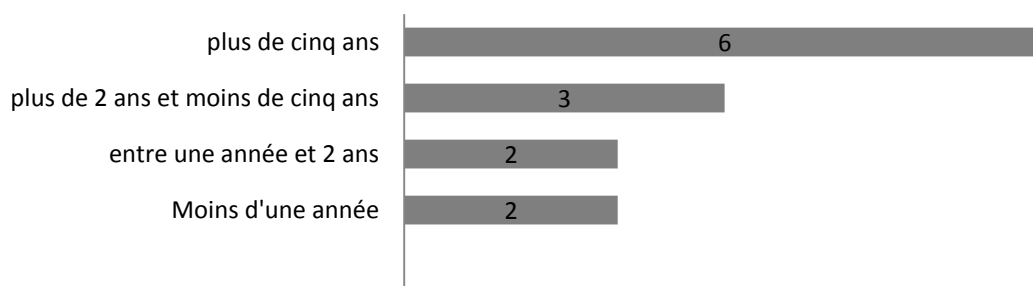
Selon le schéma présent dans le chapitre 4.4 et décrivant l'échantillon, il s'agit principalement de travailleurs sociaux exerçant une fonction dans l'éducation. Deux des

éducateurs interrogés exercent également leurs fonctions en tant que responsables de pharmacie au sein de leur institution.

La prédominance de certains types de profils est sans doute influencée par l'utilisation de l'effet boule de neige lors de la recherche de l'échantillon.

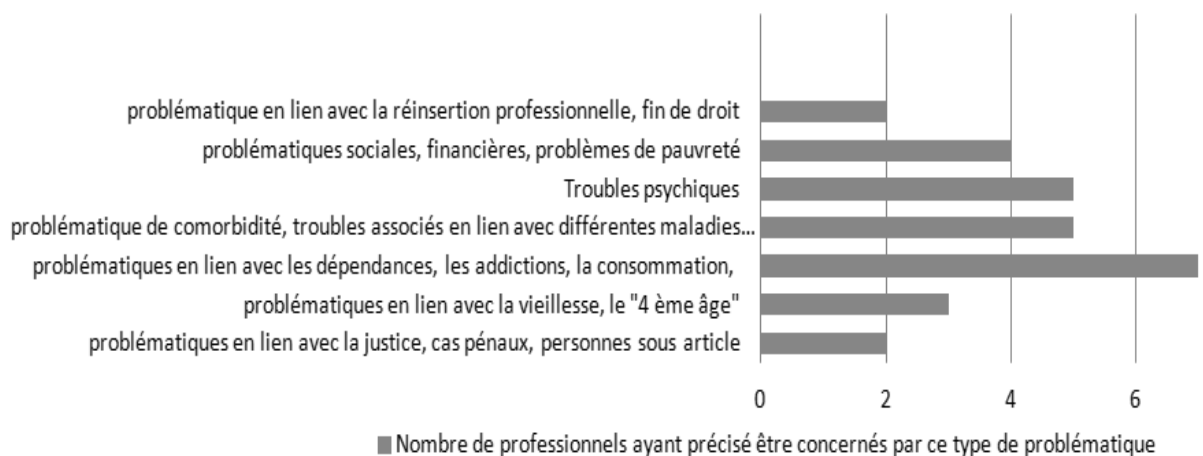
Le parcours de formation est propre à chacun des professionnels interrogés. Sept personnes ont suivi le cursus de formation de la HES.SO, toutes orientations confondues. Six personnes exercent leur profession actuelle de travailleur social suite à une reconversion ou réorientation professionnelle.

**Graphique 4 - Ancienneté de la fonction actuelle des professionnels interrogés**

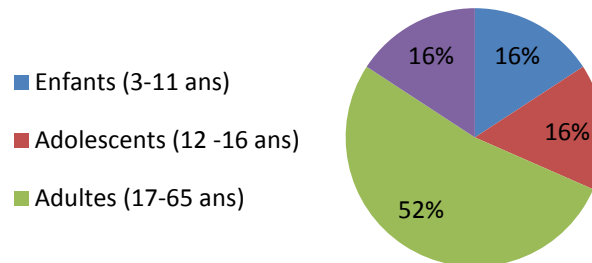


Presque la moitié des professionnels que j'ai interrogés exercent leur fonction actuelle, dans la même organisation, depuis plus de cinq ans.

**Graphique 5 - Problématiques rencontrées par les professionnels interrogés**



**Graphique 6 - Types de populations prises en charge par les professionnels interrogés**



Selon ces graphiques, je peux dire que la majorité des travailleurs sociaux que j'ai interrogés travaillent avec des adultes et qu'ils doivent également, pour la plupart, faire face à des problématiques en lien avec la dépendance, les troubles psychiques et la comorbidité (« association de deux maladies, psychiques ou physiques, fréquemment observée dans la population (sans causalité établie, contrairement aux *complications*) » Larousse 2014).

## Thématique 2 : Contact avec les huiles essentielles

La plupart des professionnels interrogés m'ont expliqué avoir découvert l'utilisation des huiles essentielles dans un contexte personnel. Pour la majorité, leurs parents utilisaient les huiles essentielles quand ils étaient enfants. Ce sont souvent des personnes qui, une fois adultes, ont été influencées par un conjoint ou un ami utilisant les huiles essentielles. La lecture d'un livre sur le sujet ou un intérêt à se soigner sans allopathie<sup>5</sup> peuvent également être des raisons expliquant leur premier contact avec les huiles essentielles.

Les cinq personnes qui ont découvert les huiles essentielles dans un contexte professionnel ont abordé ce sujet dans le cadre d'un perfectionnement institutionnel (pour l'obtention d'une norme de qualité paramédicale pour l'accompagnement des résidents ou lors d'une formation continue).

Parfois, le contexte privé et le contexte professionnel se mêlent. C'est par exemple le cas de deux professionnels qui ont découvert l'utilisation des huiles essentielles sur leur lieu de travail par le biais d'une collègue qui les utilisait, mais avant tout pour un bénéfice personnel.

Si des travailleurs sociaux découvrent, sur leur lieu de travail, les bienfaits des huiles essentielles pour accroître leur bien-être personnel en tant que professionnel, cela répond déjà en partie à ma sous-hypothèse 3.1 – « Chacun peut trouver des bénéfices à utiliser les huiles essentielles » – et montre l'utilité des huiles essentielles pour le bien-être des employés.

<sup>5</sup> Je définis l'allopathie comme l'approche de la médecine ayant recours à des principes actifs chimiques.

Je remarque toutefois que personne ne m'a déclaré avoir découvert les huiles essentielles sur son lieu de travail car elles étaient utilisées dans le cadre de l'activité quotidienne. **Je peux donc supposer qu'avant d'utiliser les huiles essentielles dans leurs pratiques professionnelles, les travailleurs sociaux les ont d'abord découvertes dans le cadre de leur vie privée.**

Le tableau ci-dessous illustre les informations recueillies à propos de la première huile essentielle que les travailleurs sociaux ont utilisée, la voie d'absorption choisie et les bienfaits recherchés.

Nom de la première huile essentielle utilisée	Voie d'absorption choisie	Bienfaits recherchés
menthe poivrée (citée six fois)	par voie orale (citée deux fois)	pour la digestion
	en diffusion	pour assainir l'atmosphère
	en cutané sur les tempes (citée trois fois)	contre les maux de tête
	en diffusion sur un mouchoir (citée deux fois)	contre les maux de transport
géranium rosat	en cutané sur les poignets et le plexus solaire	« pour attirer le bon vers soi »
	en diffusion	
lavande vraie (citée deux fois)	en diffusion	pour que la maison sente bon
	en cutané par massage et dans le bain	pour apaiser un enfant agité
palmarosa	en cutané	« pour ses bienfaits cutanés et pour lâcher prise, pour les tensions et le côté psychorigide »
tea tree	en cutané	contre les problèmes d'acné
carotte	en cutané sous les pieds	« contre les problèmes de sommeil, pour arrêter de parler et de cogiter la nuit, pour se recentrer. »
basilic doux et citron	par voie orale dilué dans du miel à ajouter à une tisane	pour favoriser la digestion
ylang-ylang	en cutané sur les ovaires	contre les douleurs menstruelles

Tableau 4 – Première huile essentielle utilisée par les travailleurs sociaux interrogés

Les principales premières huiles essentielles utilisées par les travailleurs sociaux sont donc la menthe poivrée et la lavande vraie.

Il existe différentes huiles essentielles de menthe (menthe poivrée, menthe verte) et différents types de lavande (lavande vraie, lavande aspic). Il ne faut pas les confondre car leurs propriétés sont différentes.

#### Lien avec la théorie :

**La menthe poivrée** est composée à 40 % de monoterpénols (menthol), entre 7 et 13 % d'oxyde, 8 % d'ester et entre 25 et 35 % de cétones monoterpéniques qui peuvent la rendre

neurotoxique et abortive, comme je l'ai expliqué dans le premier chapitre. Son utilisation par les femmes enceintes et les enfants est donc déconseillée. Parmi ses nombreuses propriétés, elle peut, comme l'on relevé les professionnels interrogés, se montrer efficace par voie orale comme anti-vomitif. Elle est indiquée en cas de digestion laborieuse, de mal des transports et de nausées. Par voie cutanée (ne pas en mettre plus de 10 %) elle peut également lutter contre les migraines et, grâce à son effet antalgique et anesthésiant, contre tout type de douleurs liées au système ostéoarticulaire ou à des coups (ERA, 2012).

**La lavande vraie** contient 25 à 46 % d'esthers, dont l'acétate de linalyle qui a une action ralentissant le rythme cardiaque, comme expliqué dans les concepts théoriques. Elle contient également 20 à 45 % de monoterpénols et 8 à 10% de monoterpènes. La lavande vraie est donc indiquée, comme précisé par une des personnes interrogées, dans des situations d'hyperémotivité pour son action calmante et équilibrante. Elle possède de très bonnes propriétés cicatrisantes, ce qui la rend agréable à utiliser par voie cutanée pour les brûlures, plaies, allergies, etc. Elle peut également être utilisée en diffusion et voie orale car elle ne possède aucune contre-indication (ERA, 2012).

### Thématique 3 : Représentations des huiles essentielles des travailleurs sociaux

Le tableau ci-dessous (extrait de mon recueil de données) regroupe les représentations de l'huile essentielle propre à chaque travailleur social.

<i>Qu'est-ce qu'une huile essentielle pour vous ?</i>	
1	« Un apport supplémentaire d'un élément naturel qui nous <b>permet de mieux être, ou pour les soins</b> (digestion, boutons de moustiques). »
2	« <b>L'âme de tous les jours</b> . Un complément qui <b>peut améliorer la situation de la personne</b> . »
3	« C'est un moyen <b>pour pouvoir améliorer une situation</b> alors soit quelque chose qui cloche au <b>niveau médical</b> , soit par ce qu'on veut <b>travailler sur l'atmosphère</b> dans la pièce, soit <b>pour mettre les personnes à l'aise en face de nous</b> donc c'est, enfin il y a un but quand même. Puis c'est <b>un moyen naturel qui passe pour tout le monde</b> donc qui est aussi <b>facile d'utilisation</b> donc plutôt bonard. »
4	« <b>Le cœur, l'essence, l'énergie</b> de la plante dont on utilise <b>les bienfaits pour nos maux quotidiens ou bobos de l'âme</b> . »
5	« C'est <b>un concentré naturel</b> qui sert <b>en cosmétique, en médecine, pour le confort, pour le bien-être, pour la détente, pour l'alimentaire</b> avec lequel <b>il faut être attentif</b> , qui <b>n'est pas anodin</b> car <b>il peut faire du mal</b> c'est des petites bombes. Des bombes <b>naturelles et précieuses</b> . Une très bonne <b>médecine naturelle</b> . »
6	« Peut être une béquille en remplacement, <b>substitut d'un médicament</b> pour certaines personnes, certaines pathologies, certaines problématiques. Quelque chose de <b>naturel</b> , on sait d'où ça vient on sait ce qu'il y a dedans comme c'est quelque chose d'assez <b>pur</b> , très <b>fort, il faut faire attention</b> . Pour moi c'est quelque chose de bénéfique. »

7	« Un produit <b>hyper puissant</b> en vente libre <b>tout aussi puissant qu'un médicament</b> avec lequel <b>il faut faire attention</b> . <b>Utiliser avec parcimonie et précaution</b> , peut remplacer toute une série de médicaments, voire faire un peu plus. »
8	« Une <b>excellente ressource</b> . C'est un <b>outil</b> qui peut nous faciliter la vie, c'est un apport qui peut nous <b>permettre de nous sentir mieux</b> . Un outil de <b>développement personnel</b> . »
9	« Une aide de <b>bien-être</b> , quelque chose qui <b>peut t'aider à aller mieux</b> , qui est <b>naturel</b> mais qui <b>peut aussi être dangereux si ce n'est pas bien</b> utilisé ou qu'on ne sait pas utiliser correctement. »
10	« <b>La concentration de la force</b> première de la plante. »
11	« C'est un <b>concentré</b> d'une plante ou d'une substance dont on tire le jus essentiel. Quelque chose qui <b>agit autant sur le corps</b> : les sens – l'odorat, le goût, le toucher – et quelque chose qui <b>agit sur notre corps énergétique</b> et qui <b>peut influencer sur notre humeur, notre sensation de bien-être et de détente</b> ou qui <b>nous stimule</b> . »
12	« C'est une huile qui peut <b>autant te faire un effet sur le psychisme que sur l'émotionnel</b> . Quelque chose qui <b>te fait du bien</b> , que tu <b>peux utiliser pour des massages</b> . C'est une huile extraite de fleurs... difficile de donner la définition exacte. »
13	« C'est un <b>complément</b> au médicament, non en fait c'est le pendant de la médication. On ne sait pas toujours ce qu'il y a dans les médicaments mais on sait que les huiles essentielles viennent des plantes on sait d'où ça vient et c'est <b>naturel</b> . Actuellement la société consomme trop de médicaments. »

Tableau 5 – Représentation d'une huile essentielle selon les travailleurs sociaux interrogés

J'ai écrit en caractère gras, dans le tableau ci-dessus, les termes en lien avec ma recherche et ceux qui ont contribué à l'élaboration de la définition globale ci-dessous, obtenue en mettant en lien toutes les représentations des travailleurs sociaux concernant les huiles essentielles.

**« L'huile essentielle est un concentré naturel, pur, puissant d'une plante. Il agit sur le corps physique, psychique, énergétique et émotionnel. Il peut se substituer ou compléter les médicaments traditionnels, permettre d'améliorer le bien-être, influencer l'humeur, favoriser la détente ou stimuler et agir sur l'atmosphère. Il peut être considéré comme un outil de développement personnel ou comme quelque chose qui peut aider la personne. Il faut cependant l'utiliser avec précaution et connaissance car, mal utilisé, il peut devenir dangereux. »**

Tous les travailleurs sociaux ont identifié les huiles essentielles comme un outil de bien-être. Elles permettent, selon un des professionnels, de s'offrir un moment privilégié personnel.

Huit professionnels sur treize considèrent les huiles essentielles comme des médicaments. La réponse à cette question reste cependant à nuancer. Certes, la plupart reconnaissent l'huile essentielle comme un complément des médicaments, un support pour les « bobos » du quotidien ou la première aide avant d'utiliser l'allopathie. Cependant, bien qu'ils admettent considérer les huiles essentielles comme des médicaments, ils reconnaissent également qu'elles ne peuvent pas remplacer entièrement l'allopathie. Certains ont tenu à préciser que, utilisées de manière erronée, les huiles essentielles peuvent être des poisons.

Onze professionnels sur treize considèrent les huiles essentielles comme des atouts cosmétiques. De manière générale, ils n'ont en revanche pas beaucoup d'expérience dans ce domaine, hormis une personne qui les utilise pour se parfumer car ne elle supporte pas les parfums chimiques et apprécie le côté psychoémotionnel des huiles essentielles.

### Lien avec la théorie :

Comment la loi considère-t-elle les huiles essentielles ? Selon l'aide-mémoire de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) concernant la classification des huiles essentielles, ces dernières sont soumises à différentes lois en fonction de leur finalité.

« Les huiles essentielles peuvent être mises sur le marché en Suisse en tant que médicaments ou en tant que produits chimiques. (...) C'est la finalité (propriété vantée) d'une huile essentielle ou d'une préparation / d'un dispositif renfermant des huiles essentielles qui détermine la réglementation applicable. » (OFSP., 2012, pp. 1-2)

Une même préparation à base d'huiles essentielles peut donc être régie par différentes lois en fonction de ses indications. C'est le cas par exemple des synergies d'huiles essentielles qui peuvent être utilisées en diffusion et en massage car, comme le précise cet aide-mémoire, « l'aromathérapie regroupe une multitude de modes d'utilisation des huiles essentielles très différents » (OFSP, 2012)

C'est également la teneur en huile essentielle de la préparation qui va définir la façon dont elle sera qualifiée.

«La plupart du temps, les dosages destinés à l'usage externe sont inférieurs aux concentrations limites figurant dans l'OCos (teneur plafonnée à 3,0 % pour les huiles essentielles dans les applications cosmétiques). L'utilisation des huiles essentielles dans un diffuseur n'est pas non plus considérée comme utilisation médicale. Pour autant qu'aucune allégation thérapeutique ne soit formulée, que les produits soient réservés à l'usage externe et utilisés dans des concentrations acceptables pour les cosmétiques ou à des fins de désodorisation de l'atmosphère, rien ne s'oppose au recours aux huiles essentielles qualifiées en tant que produits chimiques en aromathérapie. Mais étant donné que le concept d'aromathérapie regroupe aussi des applications manifestement quasi-thérapeutiques (administration par voie orale, inhalation, produits à usage externe dont la teneur en huiles essentielles dépasse 3,0 %) et que le terme « aromathérapie » implique un usage à but thérapeutique, ces huiles essentielles, à l'instar des cosmétiques, ne peuvent être vendues avec la désignation "pour l'aromathérapie".» (OFSP, 2012, p.4)

En présentant le concept des huiles essentielles dans la première partie de ce travail, j'ai proposé différents dosages de dilution d'huiles essentielles en fonction des voies d'administration. Ceux-ci sont tous (hormis pour les enfants) supérieurs à 3 %. Ces préparations ne peuvent donc pas être considérées comme des produits chimiques.

Du point de vue de la responsabilité, cet aide-mémoire précise également que, si des huiles essentielles distribuées comme produits chimiques et identifiées comme telles sont utilisées comme médicament, c'est à l'utilisateur d'en assumer les risques.

En résumé, les huiles essentielles sont soumises à :

- ◆ la loi sur les produits thérapeutiques si elles sont mises sur le marché comme médicament ou dispositif médical ;
- ◆ la loi sur les denrées alimentaires si elles sont présentées comme des additifs alimentaires ou des cosmétiques ;
- ◆ l'ordonnance sur les produits biocides lorsqu'on vante leurs propriétés répulsives (par exemple contre les moustiques) ;
- ◆ la législation sur les produits chimiques dans tous les autres cas (par exemple lorsqu'elles sont utilisées comme désodorisant d'atmosphère).

#### Thématique 4 : Expérience et connaissances sur les huiles essentielles

Sur les treize professionnels interrogés, sept ont effectué des formations dans le domaine des huiles essentielles. Deux sont certifiés en aromathérapie. Cinq n'ont suivi aucune formation et un seul a développé des connaissances en aromathérapie de façon autodidacte.

Voici les organismes proposant des formations, initiations ou cours et qui ont été cités :

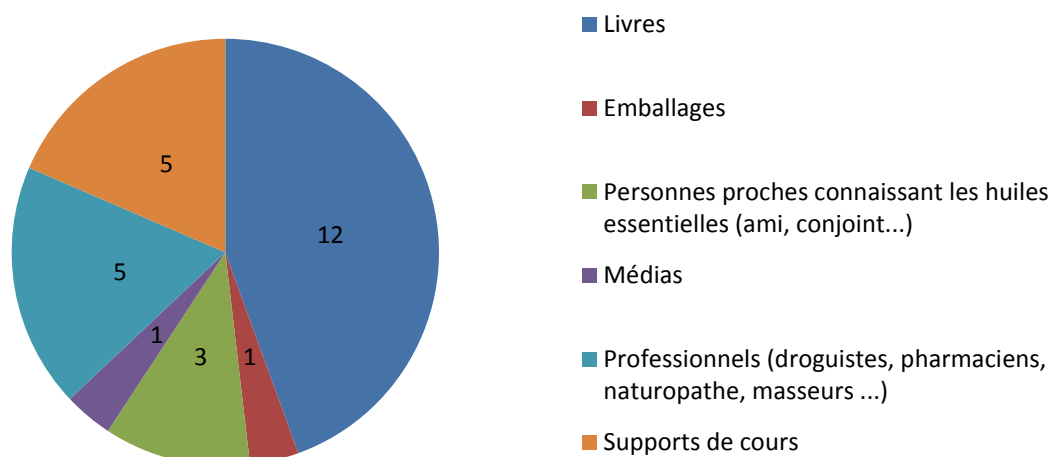
- Cours d'initiation Usha avec Madame Germanier à Sion, puis certificat à l'Ecole Usha Veda
- Formation Gédane où la personne s'est certifiée
- Formation à l'école club Migros en aromathérapie familiale
- **Formation de base et spécifique en droguerie** (citée deux fois) (Puipe à Sierre et l'Alchimiste à Martigny)
- **Formation de base à l'École Romande d'aromathérapie ERA** (citée deux fois)
- Cours d'aromathérapie à l'université populaire de Nendaz
- Cours d'aromathérapie familiale à Sion avec Marc Ivo Böhnning

Les réponses obtenues à cette question valident l'affirmation, formulée dans la partie théorique consacrée aux huiles essentielles, qu'il existe un grand nombre d'organismes variés qui proposent des formations diverses sur les huiles essentielles.

En analysant la prochaine thématique concernant les pratiques professionnelles, j'espère pouvoir mettre en lien le niveau de connaissances dans le domaine des huiles essentielles des professionnels avec leurs pratiques dans le travail social. Ceci dans le but de comprendre si les professionnels formés utilisent davantage les huiles essentielles dans leurs fonctions que les professionnels non formés.



**Graphique 7 - Type de références concernant les huiles essentielles citées par les professionnels**



Lorsque les professionnels doivent utiliser les huiles essentielles, ils se réfèrent pour la plupart à des ouvrages traitant du sujet. Les auteurs les plus cités sont Danièle Festy, Dominique Baudoux, Lydia Bosson et Marc Ivo Böhnning. Ce sont des auteurs sur lesquels je me suis appuyée pour définir mon concept sur les huiles essentielles.

Sur les sept professionnels qui ont effectué une formation sur les huiles essentielles, cinq se réfèrent à leur support de cours.

Les personnes n'hésitent pas non plus à s'adresser à des professionnels : pharmaciens ou droguistes. Elles demandent également conseil à des proches ayant des connaissances dans le domaine.

Lorsque la question des précautions d'utilisation est abordée, seuls trois professionnels avouent être au clair sur les recommandations à respecter lorsqu'ils manipulent des huiles essentielles. Deux d'entre eux sont certifié en aromathérapie. Cinq déclarent ne pas toutes les connaître. Huit professionnels reconnaissent qu'il faut être particulièrement attentif à l'utilisation des huiles essentielles avec les enfants. Sept personnes ajoutent que c'est également le cas avec les femmes enceintes.

Sept professionnels m'ont tout de même parlé des dangers des huiles essentielles pour la peau, m'expliquant qu'ils savent que certaines huiles essentielles peuvent être irritantes ou provoquer des taches cutanées par réaction avec le soleil.

De façon générale, avant d'utiliser une huile essentielle, les professionnels se reportent aux références citées précédemment.

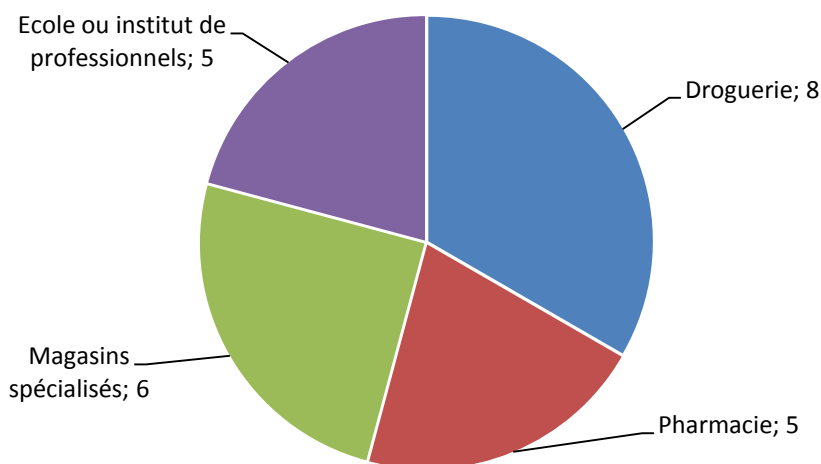
Type de précautions concernant les huiles essentielles citées par les professionnels	Nombre de fois où elles ont été citées
Dans les références (littérature, professionnels, support de cours...)	10
Précautions cutanées (huiles essentielles photosensibilisantes, dermocaustiques...)	7
Précautions dans les dosages et de dilution	5

<b>Précautions lors de l'utilisation avec les enfants</b>	<b>8</b>
<b>Précautions lors de l'utilisation avec les femmes enceintes</b>	<b>7</b>
Précautions en fonction des voies d'utilisation	4
Qualité bio	1
Précautions liées à la durée d'utilisation	1
Fait un test avant d'utiliser une huile essentielle	1
Précautions liées au contact avec les muqueuses	1

Tableau 6 – Types de précautions concernant les huiles essentielles citées par les professionnels interrogés

Les résultats obtenus à partir de cette question mettent en évidence l'importance d'avoir une formation ou des références solides sur lesquelles s'appuyer pour utiliser les huiles essentielles sans danger potentiel et se sentir à l'aise dans leur manipulation.

### Graphique 8 - Principaux fournisseurs d'huiles essentielles des professionnels interrogés



Le schéma précédent montre que les professionnels interrogés se fournissent principalement en droguerie et dans des magasins spécialisés. Dans la partie traitant des huiles essentielles, j'ai souligné l'importance d'utiliser une huile essentielle de qualité, de préférence chémotypée. J'ai également cité, en me référant à Baudoux, les types de commerces dans lesquels il est possible de trouver ce genre d'huiles essentielles. Les drogueries, les pharmacies et les magasins spécialisés en faisant partie, je peux supposer que les professionnels de l'enquête utilisent des huiles essentielles de bonne qualité.

Dix d'entre eux utilisent principalement des mélanges d'huiles essentielles et des synergies déjà préparés en pharmacie ou droguerie. Ce sont, pour la plupart, des mélanges destinés à la diffusion ou aux massages.

Dix des personnes interrogées utilisent également des huiles essentielles pures et neuf préparent elles-mêmes ou font préparer en pharmacie les mélanges d'huiles essentielles de leur choix. Pour certains, c'est le moyen d'avoir un produit personnalisé qui sera plus adapté à l'individu ou à la problématique.

Les professionnels qui ne préparent pas eux même leurs synergies ont précisé ne pas le faire soit par manque de connaissances (deux sur trois), soit par manque de temps.

En moyenne, les professionnels interrogés utilisent les huiles essentielles dans leur vie privée au minimum une fois par semaine. Cinq d'entre eux déclarent les utiliser quotidiennement.

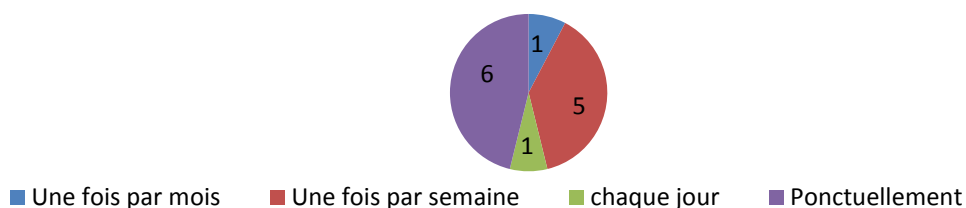
Bien qu'ils en fassent un usage principalement personnel, tous ont également indiqué avoir utilisé ou utiliser encore actuellement des huiles essentielles sur leur lieu de travail. Leurs usages ne sont cependant pas tous identiques et chacun a ses propres pratiques. Ce point va être détaillé dans l'analyse de la prochaine thématique.

Je tiens à préciser à nouveau que dans le cadre de l'analyse, j'ai décidé d'utiliser le genre masculin pour la qualification des différents professionnels, au détriment du langage épïcène, pour garantir l'anonymat des personnes interrogées.

### Thématique 5 : Utilisation dans les pratiques professionnelles

Tous les professionnels interrogés ont répondu à cette question car chacun a déjà utilisé les huiles essentielles soit dans sa fonction actuelle, soit dans un poste précédent.

**Graphique 9 - Fréquence d'utilisation des huiles essentielles dans la pratique des professionnels interrogés**



La majorité des travailleurs sociaux interrogés utilise ou utilisait ponctuellement les huiles essentielles dans la pratique. Cinq professionnels les utilisent au moins une fois par semaine et une seule personne s'en sert quotidiennement.

Le tableau ci-dessous résume de façon individuelle l'utilisation des huiles essentielles de chaque professionnel. Je préciserai pour chacun sa fonction et son niveau de connaissances dans le domaine.

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectif et vertus recherchée
curatelle	lavande fleur d'oranger citron	en diffusion dans son bureau	pour assainir l'air (pour l'odeur), pour se calmer, se détendre
anciennement l'éducation avec des adultes souffrant de troubles psychiques	huiles essentielles pures mais ne se souvient plus lesquelles	dans les bains thérapeutiques	pour la détente, pour calmer les résidents
		en diffusion sur l'unité de vie	
		en diffusion durant un entretien	aussi bien pour le résident que le professionnel

Tableau 7 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 1

Ce professionnel a recours aux huiles essentielles dans sa pratique depuis 2011. Il a développé ses connaissances de façon autodidacte et utilise principalement les huiles essentielles en diffusion dans son bureau. Dans sa fonction actuelle dans un service de curatelle, cette utilisation n'est **pas destinée spécifiquement aux professionnels, bien qu'ils en profitent indirectement**. Il précise même que ceci serait mal vu par ses collègues qui lui font parfois des remarques au sujet des odeurs. Il explique cependant que ses clients sont plus ou moins réceptifs. Lorsqu'il utilisait les huiles essentielles dans l'éducation, il pense qu'elles pouvaient avoir un effet sur le groupe mais n'a pas spécifiquement ciblé leur utilisation sur un aspect communautaire.

Pour ce professionnel, les résultats obtenus lors de l'utilisation des huiles essentielles ne sont pas objectifs. Cependant, il remarque que, si un professionnel est bien mentalement, les choses se passent mieux avec l'utilisateur auquel il fait face. Il pense également que ses entretiens pourraient être écourtés tant par lui que par ses bénéficiaires, en cas de dérangement olfactif.

Dans son ancienne institution, il avait des retours positifs des résidents sur le point de vue olfactif.

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
Animation avec des personnes âgées	synergie détente	en diffusion massage des mains	pour les gens agités (démence)
	rose, sapin pectiné, encens	en diffusion dans la chambre	pour le lâcher-prise et l'accompagnement en fin de vie et l'accompagnement des familles
	géranium	en cutané sur le plexus	en saison pour éviter la grippe
	mélange hiver		
	gaulthérie, eucalyptus, citriodorat, menthe poivrée diluées dans une huile végétale	massage énergétique (jambes, pieds, mains, rarement le dos)	contre les douleurs, l'arthrite
	mélanges d'huiles essentielles oranges <sup>6</sup>	en diffusion olfactive	pour calmer
	géranium	sur le coussin sur le plexus	pour attirer le positif
	agrumes et épices	en diffusion	pour Noël, durant les « activités causeries » (moments où les gens se retrouvent pour échanger) dans l'objectif de favoriser la discussion et créer une ambiance cocooning

Tableau 8 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 2

Ce professionnel utilise les huiles essentielles depuis 2010. Il est certifié en aromathérapie. Sur son lieu de travail, il possède un local « d'aroma ». Les prestations d'aromathérapie sont présentées et proposées par l'institution dans laquelle il travaille lors de l'admission d'un nouveau résident dans la structure.

Il utilise les huiles essentielles de façons très variées pour accompagner les résidents. Un projet d'utilisation des huiles essentielles pour les professionnels de la structure a été proposé mais non accepté par la direction. Ce professionnel reconnaît utiliser un spray d'huiles essentielles **pour la protection psychoémotionnelle**, pour lui-même en tant que professionnel.

Les huiles essentielles sont également **utilisées de façon non officielle dans son service par les animateurs entre eux durant leur pause, en massage ou en diffusion**, car toute l'équipe est sensible aux bienfaits de ces huiles. Ce professionnel tient également à sensibiliser à ce sujet les étudiants qui effectuent un stage dans la structure. Il propose, par exemple, de faire une **diffusion le jour de leur examen** pour favoriser l'ambiance ou leur conseille l'huile essentielle de géranium pour attirer le positif.

<sup>6</sup> Huiles essentielles de l'aromathérapie énergétique qui sont en lien avec le deuxième chakra (chakra sacré)

**La diffusion communautaire est difficile à mettre en place dans son institution pour des raisons matérielles et financières** (les plafonds sont hauts et les salles sont très grandes ; pour une diffusion efficace, il faudrait plusieurs diffuseurs). De plus, il précise que les **réactions des autres professionnels**, pas toujours positives, constituent également des freins.

Ce professionnel remarque qu'il **a obtenu de bons résultats dans l'accompagnement des personnes démentes** avec les huiles essentielles.

Il s'est également rendu compte qu'en utilisant une quantité importante de sauge sclarée pour amener de la bonne humeur au sein de l'équipe professionnelle, cela pouvait garantir « de bons fous rires ».

Il m'a également expliqué avoir testé différents mélanges d'huiles essentielles **en diffusion lors de séances** importantes. La première, composée principalement d'encens, d'orange, de sapin baumier et de myrrhe, avait pour objectif d'amener la gaieté et la joie ; la séance fut effectivement très détendue. Lors d'une seconde séance, il diffusa une synergie plus « plombante » et l'ambiance fut nettement plus froide.

Ce professionnel affirme que les résidents remarquent l'action des huiles essentielles en massage : « ils disent que ça chauffe ou alors qu'ils ont moins mal après le massage ». Généralement, les résidents sont satisfaits, mais ne réitèrent l'expérience que s'ils ont mal. Ils ne viendront pas se faire masser dans un objectif de bien-être.

Ce professionnel observe que, depuis dix ans, la population de personnes âgées qu'il accompagne a beaucoup évolué. Il remarque que **les personnes qui viennent des vallées sont plutôt réfractaires aux huiles essentielles. En revanche, celles qui ont vécu en ville sont plus ouvertes aux nouveautés et se laissent également plus facilement toucher. Cela renvoie, selon lui, aux croyances religieuses, aux visions de chacun et surtout aux approches alternatives de la médecine** comme le reiki ou autres médecines énergétiques dont les résultats sont concrètement plus difficilement explicables et peuvent être rattachés, dans l'esprit de certains, à l'action du mal ou du diable.

Au sujet de la prévention des maladies hivernales, ce professionnel m'explique que seule une étude statistique en collaboration avec les équipes soignantes permettrait de vérifier, avec des chiffres concrets, si l'utilisation des huiles essentielles dans ce domaine est réellement efficace pour réduire le nombre de personnes malades durant la saison.

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
service social	synergies d'huiles essentielles : joie de vivre ou confiance	spray en diffusion	pour purifier l'atmosphère en tenant compte du côté psychoémotionnel
	agrumes	en diffusion	pour travailler dans une ambiance joyeuse aussi bien pour le professionnel que pour l'utilisateur
	vétiver, bois de santal	en diffusion	pour une réunion, pour faciliter les choses
	mélange citrohaïne	en diffusion	contre les conflits

Tableau 9 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 3

Ce professionnel n'a pas effectué de formation dans le domaine des huiles essentielles. Il les utilise tout de même depuis dix ans dans son travail. **Il en tire principalement les bienfaits par diffusion** sur des coupelles ou par **l'utilisation de spray**. Il ne les utilise pas en voie cutanée car, **en tant qu'assistant social, il ne touche pas les gens dans son travail**. Les huiles essentielles lui permettent, en jouant avec leurs vertus psychoémotionnelles, de créer **une atmosphère offrant l'opportunité aux personnes de se sentir le plus à l'aise possible** dans son bureau. Il considère donc que les huiles essentielles **agissent sur l'aspect communautaire**, aussi bien **pour lui en tant que professionnel que pour ses clients**.

Ce professionnel déclare que les résultats obtenus par l'utilisation des huiles essentielles dans son travail sont difficilement objectivables. Selon lui, ils sont principalement liés à son ressenti. La diffusion d'une huile essentielle agréable du point de vue olfactif lui procure déjà des effets positifs. De plus, il ajoute que **si les huiles essentielles permettent qu'il se sente mieux alors il sera plus efficace dans son travail** et donc plus réceptif. Utilisant les huiles essentielles pour créer une ambiance agréable, il a également l'impression que, lorsqu'il en **diffuse lors d'une réunion**, celle-ci se passe mieux et que les gens ressortent de son bureau mieux que lorsqu'ils y sont entrés.

Il me raconte également qu'il a vécu de **mauvaises expériences avec des huiles essentielles** (lavande et géranium) lorsqu'il travaillait dans un service de curatelle. Les gens étaient alors, selon lui, vraiment très sensibles. Aujourd'hui, il est très satisfait de l'huile essentielle de mandarine.

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
responsable d'une association de bénévoles en faveur des enfants hospitalisés ou malades et de leurs familles	camomille romaine	en diffusion et cutané	pour calmer et enlever les angoisses
	épinette noire	en cutané sur les surrénales	contre la fatigue, pour le besoin de coup de « booste », pour relever le système immunitaire
	myrrhe	en cutané	pour atténuer les tensions émotionnelles
	encens, verveine exotique	en diffusion	pour détendre l'atmosphère lorsqu'il rencontre les familles, pour favoriser la discussion
	palmarosa	en diffusion et cutané	pour ôter les rigidités de l'âme
	sapin baumier	en diffusion et cutané	pour le système respiratoire et pour donner du baume au cœur
	orange douce	en cutané sous les pieds	pour calmer les débordements émotionnels
	lavande vraie	en diffusion	pour les hyperactifs, pour détendre en soutien
	romarin et thym thymol	en cutané	pour les pathologies de l'hiver

Tableau 10 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 4

Ce travailleur social, certifié en aromathérapie, utilise les huiles essentielles au sein de l'association dans laquelle il intervient depuis la création de cette dernière.

En effet, les huiles essentielles sont utilisées dans **les soins thérapeutiques** faisant partie des prestations proposées par l'association. Elles peuvent être **utilisées à des fins communautaires**, par exemple en **diffusion durant les groupes de parole ou même durant les assemblées**. Elles peuvent également être utilisées dans une relation plus individuelle lorsque le professionnel fait tirer une huile essentielle de son aromathèque<sup>7</sup> à un bénéficiaire pour **travailler sur son état d'âme du jour**. Dans ce type d'utilisation, l'aspect psychoémotionnel est évidemment pris en compte car, pour ce professionnel, « une huile essentielle fait du bien au physique mais agit en même temps sur l'âme ». Ce professionnel précise que « les huiles essentielles tirées ou choisies sont aussi bonnes pour les bénévoles que pour les bénéficiaires ».

Les résultats les plus flagrants, selon ce professionnel, sont ceux obtenus lors de l'utilisation des huiles essentielles avec des personnes qui « mettent un voile sur leurs pensées ». Les huiles essentielles leur permettent alors de s'en libérer.

<sup>7</sup> Collection d'huiles essentielles  
Lorraine Leroyer



Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
éducation avec des adultes souffrant de troubles psychiques	citron mandarine lavande orange pamplemousse	en diffusion	pour masquer les mauvaises odeurs

Tableau 11 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 5

Ce professionnel utilise les huiles essentielles dans sa pratique depuis deux ans. Il a suivi une formation sur le sujet à l'école club Migros.

Dans son travail, il est autorisé à utiliser les huiles essentielles en diffusion, uniquement dans le but **d'assainir l'air du lieu de vie des résidents et ainsi cacher les mauvaises odeurs** liées notamment à des problèmes d'incontinence. **Cette utilisation ne prend pas officiellement en compte les bienfaits psychoémotionnels** des huiles essentielles. En revanche, les personnes formées de son équipe qui connaissent ces vertus essaient de les utiliser aussi indirectement. **Ici non plus, l'utilisation des huiles essentielles n'est pas ciblée sur les professionnels, bien qu'ils en bénéficient indirectement.**

Pour ce professionnel, les bénéfices de la diffusion des huiles essentielles sont difficilement objectivables. Pour lui, les huiles essentielles ne font en aucun cas de mal, mais il ne peut pas affirmer qu'une soirée s'est mieux déroulée car il a diffusé telle ou telle huile essentielle.

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
animation en EMS	huiles essentielles dont il ne se souvient pas les noms	en diffusion	pour créer une atmosphère, une ambiance agréable pour le confort
	huile essentielle de lavande diluée dans une crème pour les mains	en cutané par massage des mains	pour apaiser une résidente qui avait fait une réaction allergique

Tableau 12 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 6

Ce professionnel n'est pas formé. Il a utilisé les huiles essentielles de façon spontanée dans sa pratique mais, **suite à une rencontre avec ses collègues du corps soignant, il n'a pas répété sa pratique.**

Il explique toutefois que **les résidents sont libres d'utiliser les huiles essentielles dans le cadre de leur sphère privée.** Le professionnel reconnaît uniquement les bénéfices des huiles essentielles **pour le confort** lors de la diffusion car, selon lui, **leur utilisation ne doit pas être à but thérapeutique.**

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
éducation avec des adultes souffrant de troubles psychiques (accompagnement institutionnel)	mélanges d'huiles essentielles tout prêts à base de lavande	diluées dans le bain	pour la détente et le bien-être
	ou d'eucalyptus		contre le rhume
	citronnelle	quelques gouttes sur le seuil de la porte	pour chasser les chats

Tableau 13 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 7

Ce professionnel, qui a fait des formations spécifiques en droguerie et suit actuellement une formation dans une école d'aromathérapie, n'utilise pas les huiles essentielles dans son poste de travail actuel. Je présenterai les raisons qui justifient cela dans la thématique 8.

Il explique qu'il a utilisé les huiles essentielles dans son ancien poste il y a encore quelques mois. Il **prenait l'aspect psychoémotionnel des huiles essentielles en compte pour leur effet calmant sur les résidents. L'aspect communautaire n'était pas utilisé car les pièces étaient grandes.** Ce professionnel n'a pas eu le temps de se référer à ses supérieurs hiérarchiques pour leur demander quel type d'huiles essentielles il pouvait utiliser avec quelles personnes avant de quitter son poste. Il relève que, dans cette institution, les professionnels échangeaient beaucoup sur le sujet pour leur usage personnel, mais aucun projet n'a été proposé officiellement.

Ce professionnel a remarqué de **réels résultats lorsqu'il utilisait les huiles essentielles dans les bains thérapeutiques** des résidents qu'il accompagnait : « Les gens étaient plus détendus, ils arrivaient mieux à respirer. Ils parvenaient à verbaliser, avec l'aide du professionnel, que le bain était une bonne solution, qu'il leur avait permis de se détendre et qu'ils en avaient besoin. »

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
éducation avec des adultes souffrant de troubles psychiques	citron	en diffusion	pour masquer les mauvaises odeurs
	lavande petit grain bigarade bergamotte		pour favoriser la détente

Tableau 14 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 8

Ce professionnel utilise les huiles essentielles depuis environ trois ans dans son travail. Il a suivi plusieurs formations spécifiques en droguerie ou à l'université populaire. Il est autorisé à utiliser les huiles essentielles sur son lieu de travail **uniquement en diffusion et dans le but de purifier l'air.** Cependant, **il croit à l'effet psychoémotionnel** des huiles essentielles pour les résidents car il sait que l'huile essentielle de lavande est, par exemple, utilisée à

l'hôpital psychiatrique dans les bains ou sur l'oreiller pour remplacer l'effet d'un Temesta<sup>8</sup>. Il n'y a **pas d'utilisation des huiles essentielles ciblée pour les professionnels** sur son lieu de travail mais les professionnels en profitent par la diffusion dans les pièces de vie commune, ce qui tend également vers une utilisation communautaire.

Ce professionnel explique que, s'il remarque généralement les situations dans lesquelles le recours aux huiles essentielles n'a pas fonctionné, il lui paraît plus difficile d'en relever clairement les bénéfiques, hormis au niveau de l'odeur. Il raconte que certains résidents n'aiment pas sentir qu'il porte sur lui des huiles essentielles car ils craignent qu'il soit malade.

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
éducation avec des adultes souffrant de troubles psychiques	ylang-ylang lavande eucalyptus agrumes	en diffusion dans le bureau	pour purifier l'air et améliorer l'ambiance du bureau
	menthe poivrée	en cutané	contre les maux de tête

Tableau 15 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 9

Ce professionnel, qui a suivi une formation sur les bases de l'aromathérapie, utilise les huiles essentielles depuis quelques années dans sa pratique. Il a utilisé la menthe poivrée pour soulager les maux de tête de ses résidents mais **a vite arrêté, de peur que cette huile essentielle n'interfère avec leurs traitements.**

Les huiles essentielles qu'il utilise en diffusion dans le bureau permettent d'apaiser la vie en communauté. Elles **bénéficient principalement aux professionnels** mais également aux résidents qui viennent dans le bureau et **apprécient l'ambiance et l'odeur**. Il est difficile pour ce professionnel de mettre en évidence des résultats concrets car chacun de ses collègues a sa propre sensibilité et des odeurs qu'il ne supporte pas. Mais, de manière générale, il explique que les résidents trouvent que cela sent bon et font des remarques positives. Ils se sentent bien dans le bureau.

<sup>8</sup> « Médicament prescrit en cas d'état d'agitation; anxiété et tension ainsi que les troubles du sommeil qui leur sont associés » (Documed 2014)

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
assistance sociale dans un CMS	épinette noire ou conifères	en diffusion dans son bureau	pour dynamiser
	géranium		pour se protéger lors d'entretiens difficiles pour ne pas « attraper les énergies des gens en rébellion » pour attirer le positif et repousser le négatif
	myrrhe molmol		pour se détendre, pour voir le côté plus jovial.
	cèdre		pour apaiser les gens qui ne vont pas bien, qui sont très tourmentés pour la paix intérieure, pour atténuer, anticiper les énergies non désirables

Tableau 16 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 10

Ce professionnel utilise les huiles essentielles dans son travail depuis 2010. Il a suivi une formation spécifique en aromathérapie familiale et un cours à l'Université populaire.

Dans son travail, il explique qu'il **peut conseiller des huiles essentielles à ses clients mais n'utilise pas d'autres voies que celle de la diffusion**. L'usage des huiles essentielles est **autant destiné aux professionnels qu'aux usagers**. Il arrive également à ce professionnel d'utiliser les huiles essentielles pour ses collègues. À l'aide d'une « carte des fées » (La fée des huiles, s.d.) qu'il leur fait tirer, il leur prépare occasionnellement des petits mélanges. Ceci apporte une animation sur les vertus des huiles essentielles en lien avec l'état d'âme de chacun durant leur pause et « permet un échange sur qui on est ; ça met une bonne ambiance ».

Pour ce professionnel, **les résultats obtenus s'expriment principalement dans son ressenti et dans l'ambiance qu'il perçoit dans son bureau**. Pour lui, l'utilisation des huiles essentielles **a permis de renouveler l'énergie** (notamment l'utilisation du géranium) lors de tensions au sein de l'équipe. Les huiles essentielles lui ont également permis **d'améliorer sa gestion des émotions**.

Domaine d'activité et public	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
éducation en UAPE avec des enfants de 4 à 12 ans	mélanges d'huiles essentielles tous prêts	en cutané par massage	pour les problèmes de comportement (enfant dispersé)
		par voie orale	pour la concentration

Tableau 17 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 11

Ce professionnel n'est pas formé dans le domaine des huiles essentielles. Il utilise les huiles essentielles suite à la **délégation de soins par les parents des enfants** qu'il accueille. Certains parents lui demandent de soigner leur enfant avec des huiles essentielles, comme d'autres demandent de soigner leur enfant avec de l'Algifor<sup>9</sup>. Les huiles essentielles ne sont pas utilisées autrement sur son lieu de travail. Je présenterai les raisons qui peuvent expliquer cela dans la thématique 8.

Ce professionnel **n'utilise pas non plus les huiles essentielles pour lui en tant que professionnel** car il reconnaît manquer de connaissances. Il pense que **les bienfaits psychoémotionnels des huiles peuvent permettre de calmer les enfants lorsqu'ils sont associés au massage des pieds par exemple**.

Ce professionnel remarque que les enfants qui ne sont pas massés avec les huiles essentielles viennent demander à se faire masser aussi. Il explique **que le fait de masser l'enfant a favorisé la création d'un lien. Cet instant privilégié a permis de devenir plus proche et de créer un lien de confiance avec les parents**. En effet, le professionnel avait respecté leur demande.

<sup>9</sup> Médicament indiqué en cas de douleurs au niveau des articulations et des ligaments, douleurs dorsales, céphalées, douleurs dentaires, dysménorrhée, douleurs après blessures, fièvre (Documed, 2014)

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
éducation avec des personnes rencontrant des problèmes d'addiction	sauge sclarée	en cutané	contre les douleurs menstruelles
	lavande aspic	en cutané	pour soigner une piqûre d'insecte ou un coup de soleil
	thym et romarin	par voie orale	contre les problèmes ORL
	menthe poivrée	en cutané sur les tempes	contre des maux de tête
	cannelle	par voie orale	contre les problèmes intestinaux
	tea tree	par voie orale	contre la grippe
		en cutané	contre les boutons de fièvre

Tableau 18 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 12

Ce professionnel n'est pas formé dans le domaine des huiles essentielles. Il a transposé sur son lieu de travail depuis une année les connaissances qu'il a développées dans le cadre de sa vie familiale pour favoriser le bien-être de ses résidents.

Il **ne prend pas spécifiquement en compte l'aspect psychoémotionnel** des huiles essentielles mais admet que celles-ci ne traitent pas seulement les symptômes mais agissent bien plus en profondeur. Il conseille ses collègues car les huiles essentielles **peuvent également être utilisées pour les professionnels en cas de besoin**. Il n'y a cependant **pas d'usage communautaire** des huiles essentielles actuellement dans leur structure. Ce professionnel envisage de demander à ses responsables d'investir dans l'achat d'un diffuseur.

Du point de vue des résultats, ce professionnel remarque que **ses usagers sont peu malades et en tout cas sur une moins longue période** lorsqu'ils ont recours aux huiles essentielles. Ils ont adopté de nouveaux réflexes. Certains sont plus réceptifs que d'autres.

Il remarque que l'utilisation des huiles **essentielles peut faire partie d'un travail éducatif sur la conception de la santé**. En effet pour lui, l'utilisation des huiles essentielles dépend également de l'évolution de ses résidents. « Plus ils prennent conscience de leur corps, plus ils comprennent le sens de l'utilisation des huiles essentielles. »

Domaine d'activité	Huiles essentielles utilisées	Mode d'utilisation	Objectifs et vertus recherchés
éducation avec des adolescents	mélange tout prêt d'huiles essentielles	en voie cutanée	pour favoriser l'endormissement
	mélange tout prêt d'huiles essentielles		contre les problèmes d'hyperactivité
	menthe poivrée	en voie cutanée	pour remplacer la consommation de Dafalgan contre les maux de tête

Tableau 19 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 13

Ce professionnel n'est pas formé dans le domaine des huiles essentielles et n'a pas précisé depuis combien de temps il les utilise dans sa pratique.

Il explique qu'il les utilise de deux façons. Premièrement, étant responsable de la pharmacie, il utilise les huiles essentielles (par exemple la menthe), **pour soigner un groupe de jeunes dont il s'occupe sans avoir recours à des médicaments allopathiques** car il estime que ces personnes consomment déjà assez de médicaments.

Il explique ensuite qu'il **utilise également les huiles essentielles dans le cadre de ses fonctions de référent**. Toujours **dans le but de favoriser le bien-être des jeunes** qu'il accompagne, il leur propose, en accord avec leur psychologue, **d'utiliser des huiles essentielles au lieu de médicaments**. Si le jeune s'engage à être partie prenante dans cette démarche, il l'accompagne dans une droguerie afin qu'il puisse expliquer son besoin à des spécialistes.

Ce professionnel reconnaît que, dans le cadre de cette utilisation, le recours aux huiles essentielles est souvent une solution envisagée pour **agir sur l'aspect psychoémotionnel** du jeune. « J'ai utilisé les huiles essentielles pour un jeune qui avait des problèmes de consommation et d'endormissement dans l'objectif qu'il se calme et se détende le soir pour combler en quelque sorte le manque. »

Il explique aussi qu'actuellement **les huiles essentielles ne sont pas utilisées pour les professionnels sur son lieu de travail**. Si elles sont utilisées, ce n'est qu'à titre privé. Cependant, il pense que ce serait une bonne idée de diffuser un peu d'huiles essentielles dans les bureaux au bénéfice des professionnels qui sont tendus. Ne s'y connaissant pas assez dans le domaine, il **ne s'y est toutefois pas risqué**.

Pour ce professionnel, l'utilisation des huiles essentielles **participe à l'évolution des jeunes qu'il accompagne et leur permet de faire des expériences**. Il n'a cependant pas observé de résultats probants, bien que les jeunes déclarent généralement se sentir un peu mieux. Pour certains, **l'utilisation des huiles essentielles, notamment le soir, participe à la création d'un rituel favorisant l'endormissement** et, selon ce professionnel : « Là, ça a fonctionné ! »

L'utilisation des huiles essentielles **a également permis la diminution du recours aux médicaments allopathiques**.

**Thématique 6 : Les bienfaits des huiles essentielles pour le bien-être individuel et collectif**

Tous les professionnels interrogés s'accordent à dire que **les huiles essentielles sont bénéfiques tant aux usagers qu'aux professionnels**. Chacun illustre cette affirmation en fonction de ses expériences professionnelles avec les huiles essentielles.

D'un point de vue général, il ressort que **chacun peut y trouver son compte et que ce qui favorise le bien-être des uns ne peut pas nuire aux autres**. Ce n'est toutefois pas une vérité absolue car **chacun est différent et a sa propre sensibilité**. **Nous n'avons pas non plus les mêmes attirances olfactives**.

**L'utilisation des huiles essentielles fait également partie d'une démarche personnelle à laquelle le bénéficiaire doit adhérer**. En fonction des mentalités, certaines personnes peuvent se montrer réticentes à utiliser des approches alternatives à la médecine traditionnelle. Un professionnel explique par exemple qu'un de ses résidents ne se réfère qu'à son médecin. Pour lui, « le médecin, c'est lui le chef ! ». C'est là que le travailleur social intervient.

Comme vu dans les paragraphes théoriques, le travailleur social travaille en réseau. Cela lui permet de faire le lien dans avec les autres professionnels pour présenter et proposer d'autres solutions envisageables. Il peut ainsi proposer au résident, en accord avec le médecin, l'utilisation d'huiles essentielles, comme le fait dans son travail de référence l'éducateur qui travaille avec des adolescents.

Un professionnel explique aussi que **les bienfaits des huiles essentielles utilisées pour le bien-être des professionnels améliore également la qualité de la prise en charge et donc, indirectement, le bien-être des usagers** : « un soignant bien dans sa peau sera plus rentable sur le terrain, plus souriant, plus efficace pour son institution ».

Un autre de mes interlocuteurs fait toutefois remarquer qu'il est important de **rester attentif à l'objectif et au but dans lequel le professionnel utilise les huiles essentielles**. Il insiste sur la nécessité de poser des limites car les professionnels ne doivent pas se rendre sur leur lieu de travail dans un but thérapeutique.

Un autre professionnel précise que **le recours aux huiles essentielles dans l'accompagnement de personnes avec de lourds traitements allopathiques permettrait de soulager ou de compléter de façon plus légère le soin de certains maux** (douleurs dues à l'arthrose, angoisses, etc.). Cette démarche doit cependant se faire en collaboration avec les autres professionnels investis dans la prise en charge du bénéficiaire (réseau). En effet, **le risque serait de vouloir remplacer toute la médication par des huiles essentielles**, ce qui pourrait également être contre-indiqué dans le cas de certaines pathologies.

Certaines personnes, en raison de leur pathologie, ont perdu la sensation de leur corps et même parfois la sensation des douleurs. **Les huiles essentielles peuvent leur permettre de se réapproprier leur corps et de redécouvrir des sensations par le biais du massage**. Ce travail doit être accompagné et guidé par le professionnel : utilisées à mauvais escient, les huiles peuvent causer des dommages cutanés.

La plupart des professionnels s'accordent également à dire que **l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social offre l'opportunité d'un contact privilégié entre les usagers et le personnel**.



En effet, les huiles essentielles peuvent être utilisées **comme support pour créer un lien, au même titre que tous les autres supports du quotidien**. Un éducateur explique, par exemple, que, dans la relation qu'il entretient avec ses référés, le recours aux huiles essentielles permet de créer un intérêt commun, les incite à chercher des informations ensemble. Cela contribue à renforcer les liens entre eux.

Les huiles essentielles peuvent aussi **faciliter la mise en relation**. Comme l'explique un professionnel : « Ces huiles amènent une ouverture, elles amènent des choses tellement positives qu'automatiquement, quand on est en contact avec elles, entre nous, ça fluidifie les choses. »

Cependant, il faut rester conscient que l'utilisation d'huiles essentielles **ne garantit pas l'établissement de cette relation**. En effet, comme l'a expliqué le seul professionnel en désaccord avec cette idée : « Ce ne sont pas les huiles essentielles qui créent le contact mais l'intention du professionnel envers le bénéficiaire. » Le professionnalisme du travailleur social reste donc, avec ou sans l'utilisation des huiles essentielles, primordial dans la relation qu'il va entretenir avec les personnes auprès desquelles il intervient.

**Il est également important d'éviter, selon le type de population prise en charge par le travailleur social, que l'huile essentielle permette un contact trop privilégié.**

Le travailleur social doit respecter une certaine distance professionnelle avec ses bénéficiaires. C'est sa fonction et le concept de l'institution dans lequel il intervient qui définissent la plupart du temps cette distance. Le recours à des soins d'approche corporelle comme le massage aux huiles essentielles fait intervenir le travailleur social dans une fonction soignante qui, selon le type de travailleur social ou le type de prise en charge à laquelle il participe, se situe hors de son champ d'action. La limite entre les soins et l'intervention sociale est parfois floue dans le cas des éducateurs et des animateurs. Je pense que cette difficulté peut s'expliquer par le fait que le domaine social et le domaine médical ont des origines communes liées.

Toujours concernant l'approche soignante, un professionnel explique que **le recours aux huiles essentielles lui permet un contact différent avec le bénéficiaire que lorsqu'il utilise l'allopathie traditionnelle pour soigner** ses maux divers. Il m'explique qu'en utilisant l'huile essentielle, l'approche de la maladie est différente. Il va chercher avec le bénéficiaire des liens que ce dernier peut faire entre les symptômes et son état psychoémotionnel. « C'est peut-être le regard qu'on pose sur le malade, sur la personne qui a des symptômes quand on travaille avec des huiles essentielles qui est différent. Si un jeune vient pour demander un Immodium<sup>10</sup> et que je le lui donne, ça me gêne car j'aurais l'impression d'avoir traité que son intestin. Alors qu'avec une huile essentielle, je le vois dans sa globalité. Je vais remarquer que ses symptômes sont des signes révélateur de son état psychoémotionnel et vais donc discuter avec lui pour comprendre s'il a quelque chose à lâcher. On va travailler sur la symbolique émotionnelle. Le corps te dit quelque chose, qu'est-ce que tu vis ? Est-ce que tu es prêt à passer par là ? »

L'utilisation des huiles essentielles offre donc l'opportunité d'un contact privilégié entre les usagers et le personnel. Cependant, en fonction du type de travailleur social, de ses différentes fonctions, du concept de prise en charge dans lequel il intervient et du type de population prise en charge, la relation sera différente. Comme expliqué dans la partie

---

<sup>10</sup> Médicament prescrit en cas de diarrhée ou d'incontinence fécale (Documed, 2014)

théorique, il existe différents types de relation d'aide : éducative, thérapeutique, de soutien, etc.

Seuls six des treize professionnels interrogés approuvent l'affirmation selon laquelle **l'utilisation des huiles essentielles favorise les contacts entre les usagers**. Deux de mes interlocuteurs ont répondu ne pas être concernés car, en tant qu'assistants sociaux, ils n'ont de contact avec leurs bénéficiaires que de façon individuelle. Les autres ont des difficultés à se prononcer au vu de leur peu d'expérience concernant cet objectif précis d'utilisation des huiles essentielles.

Pour ceux qui ont pu faire leur expérience à ce sujet, **les huiles essentielles ont facilité de façon inconsciente, par le biais de l'ambiance agréable qu'elles génèrent le dénouement des langues, la communication, l'intérêt et l'ouverture à l'autre, la possibilité de poser des mots sur les émotions et vécus**.

Cependant, cet aspect est à nuancer car il faut être attentif au fait que certaines personnes sont plus facilement influencées que d'autres par les odeurs. Comme expliqué dans la partie théorique au sujet du mécanisme de l'odorat, la sensibilité de chacun aux odeurs est à mettre en lien avec les expériences vécues auxquelles les odeurs nous renvoient.

Il faut également prendre en considération le fait que plusieurs professionnels interrogés travaillent avec des personnes souffrant de troubles psychiques et que, souvent, la communication de base est déjà compliquée ; ils ont de la difficulté à créer un échange entre eux.

L'huile essentielle peut aussi être utilisée comme prétexte pour qu'un résident entre en communication soit avec le reste du groupe, soit avec le personnel pour expliquer, partager son expérience et ses ressentis sur ce qui a changé ou non pour lui et la façon dont il se sent depuis qu'il utilise les huiles essentielles. Par son témoignage, il pourrait peut-être ainsi susciter l'intérêt des autres résidents autour des huiles essentielles.

## Thématique 7 : Organisation institutionnelle

**Six professionnels sur les treize interrogés ont obtenu une autorisation officielle pour utiliser les huiles essentielles** dans leur pratique professionnelle.

Pour l'un d'entre eux, cette autorisation s'appuyant sur un accord oral est actuellement remise en question suite à un changement de responsable. Pour que cet accord soit maintenu, ce professionnel doit monter un dossier présentant un projet pour l'utilisation des huiles essentielles dans son institution.

**Trois autres professionnels ont également dû monter un dossier** pour justifier l'utilisation des huiles essentielles sur leur lieu de travail. Pour deux d'entre eux, ce projet est issu d'une réponse proposée pour soulager l'équipe d'une problématique abordée lors d'un colloque. Pour la troisième, ce projet a été proposé dans le cadre d'un travail de recherche d'une année visant l'obtention d'une norme de qualité pour l'institution. Dans la plupart des cas, le projet devait justifier l'approche des huiles essentielles, leurs objectifs, moyens, coûts, bénéfices, dangers et clarifier leur cadre d'utilisation.

En ce qui concerne le professionnel intervenant au sein d'une association, il n'a pas d'autorisation spécifique pour utiliser les huiles essentielles. En tant que responsable, il se

sent couvert par le fait que **le recours aux huiles essentielles dans l'accompagnement des enfants et de leurs familles est mentionné dans les statuts de l'association ainsi que sur son site internet.**

Pour le professionnel intervenant en UAPE, **l'utilisation des huiles essentielles dans l'accompagnement des enfants se fait uniquement sur délégation des parents.**

Pour les sept professionnels qui n'ont pas d'autorisation officielle, **l'utilisation des huiles essentielles dans leur pratique est principalement issue de leur initiative personnelle**, ils précisent qu'ils n'ont pas eu de remarque de leur direction à ce sujet.

Je tiens à souligner que cette question a semé le doute en eux car la plupart n'avaient pas envisagé qu'une autorisation puisse être nécessaire et ils m'ont avoué, à la fin de notre entretien, se remettre en question à ce sujet. En cherchant dans la législation, je n'ai pas trouvé de quoi répondre à leur préoccupation.

J'ai pu remarquer, à travers les réponses à cette question, que **chaque professionnel et chaque institution accorde une importance différente à l'autorisation d'utilisation des huiles essentielles.**

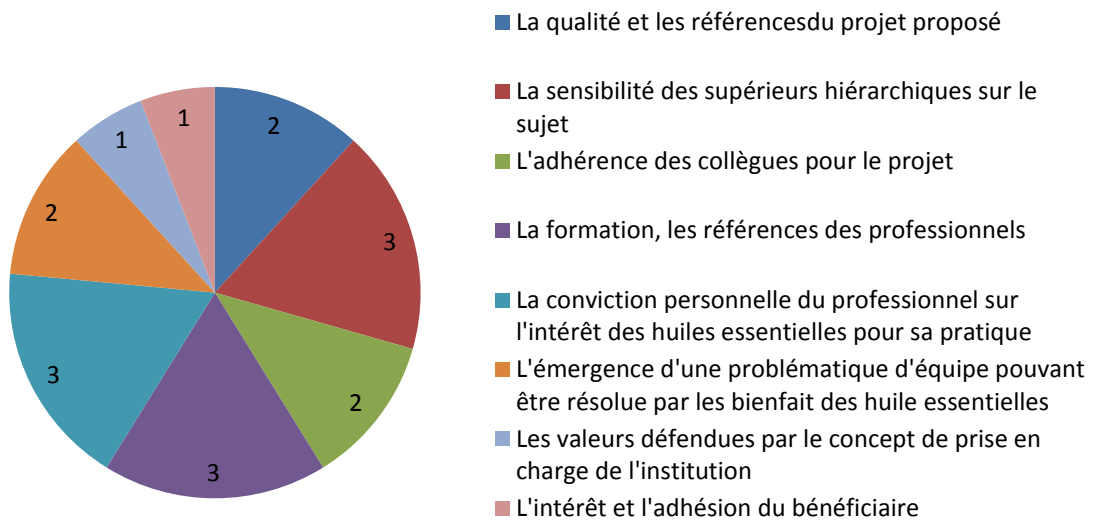
Par exemple, dans une institution, les professionnels ont l'autorisation de leur responsable d'utiliser les huiles essentielles uniquement par diffusion. Si un résident veut utiliser par exemple de l'huile essentielle de lavande pour se détendre, son médecin psychiatre doit donner son aval. Le curateur n'est pas informé de l'usage d'huiles essentielles.

Dans une autre institution, un professionnel n'ayant jamais sollicité l'autorisation officielle de sa direction demande d'abord l'avis et l'accord du bénéficiaire, puis l'accord de la famille ou du curateur avant d'en discuter éventuellement avec les médecins.

**Peu de professionnels m'ont parlé de protocole officiel pour l'utilisation des huiles essentielles dans leur pratique.** L'un d'entre eux m'a présenté des exemples de fiches de suivi mises en place dans le cadre de soins d'aromathérapie.

Certains s'appuient sur le dossier du projet monté, d'autres présentent les huiles essentielles qu'ils utilisent ou sensibilisent leurs collègues dans le cadre de colloques ou de réunions.

**Graphique 10 - Les forces facilitatrices citées par les travailleurs sociaux pour l'introduction des huiles essentielles dans leurs pratiques**



Il ressort principalement des entretiens que **la sensibilité des responsables hiérarchiques, leur intérêt pour le sujet, le fait qu'ils connaissent les huiles essentielles et qu'ils croient à leurs bienfaits sont des éléments qui favorisent le recours à ce genre d'outil dans les institutions.**

**Le niveau de connaissances et les références des professionnels dans le domaine sont également des atouts importants** pour pouvoir justifier l'introduction des huiles essentielles dans le travail social, selon les professionnels interrogés.

Les principaux freins cités sont **le mode de direction ou le fonctionnement institutionnel, le manque de temps, les limites des locaux, le manque de connaissances** des responsables hiérarchiques ou des autres professionnels sur le sujet induisant la crainte des dangers possibles (interférences avec les médicaments, responsabilité juridique en cas d'accident), ainsi que les moyens de prise en charge (nombre de bénéficiaires, budgets, limites des locaux).

Selon moi, la citation de ce professionnel illustre de façon adéquate un des freins possibles à l'introduction des huiles essentielles dans le travail social :

« Ce n'est pas un outil officiel. Du moins, il n'est pas encore réfléchi comme tel au sein du centre médico-social. C'est quelque chose en marge, que les gens ne vont pas forcément oser utiliser car c'est peu connu et non officiel. C'est quelque chose dont ils n'ont pas assez confiance pour se lancer, qui s'utilise au cas par cas mais qui se répand petit à petit par le bouche-à-oreille. »

Afin d'éviter des accidents, **chaque professionnel prend ses propres précautions avant d'utiliser les huiles essentielles dans sa pratique.** Le fait d'avoir **l'autorisation de ses supérieurs hiérarchiques ou du bénéficiaire et de son répondant** est une de ces précautions.

Les personnes qui utilisent les huiles essentielles **en diffusion ne prennent généralement aucune précaution particulière** hormis l'aspect olfactif des synergies choisies. Plusieurs

d'entre elles précisent qu'elles demandent l'accord de leurs collègues ou de leurs résidents avant de démarrer le diffuseur. Comme mentionné dans la partie théorique, la diffusion présente peu de danger.

Pour les autres voies d'application, les professionnels **s'appuient aussi sur les références littéraires ou humaines** citées dans la thématique 4, **sur les dossiers permettant de mettre en place le projet ou sur les protocoles** lorsqu'il y en a.

Ils choisissent scrupuleusement les huiles essentielles qu'ils utilisent en **favorisant celles qui ne présentent pas de contre-indications** d'utilisation. Ils évitent, par exemple, d'utiliser des huiles essentielles dermocaustiques ou sensibilisantes et sont attentifs au pourcentage de dilution.

Ils font également très **attention à éviter toute interférence entre les huiles essentielles et des médicaments** que pourraient prendre leurs bénéficiaires. Un professionnel explique, par exemple, qu'il n'administre pas d'huile essentielle par voie orale aux résidents sous traitement allopathique.

#### **Lien avec la théorie :**

Certaines huiles essentielles peuvent effectivement présenter des contre-indications avec certains médicaments. L'huile essentielle de citron (qui contient du limonène) est contre-indiquée pour les personnes sous traitement de médicaments à marge thérapeutique étroite comme la micropilule.

La voie orale est, comme mentionné dans la partie théorique, la voie d'administration la plus délicate. La plupart des travailleurs sociaux interrogés l'évitent.

Certains professionnels sont également **attentifs à ne pas laisser les huiles essentielles en libre service à leurs bénéficiaires.**

**Cinq des professionnels interrogés financent personnellement les huiles essentielles** qu'ils utilisent. **Six autres personnes utilisent un budget mis à disposition par l'institution** ou l'association dans laquelle ils interviennent. Ce budget est, pour deux d'entre eux, en lien avec le budget « infirmier ».

Pour le professionnel qui possède un local d'aromathérapie sur son lieu de travail, au départ, les prestations étaient facturées. Cependant, cela les rendant inaccessibles à certains résidents, elles sont désormais prises en charge dans les frais d'animation.

Dans le cas du professionnel intervenant en UAPE, **ce sont les parents qui financent** les huiles essentielles.

L'éducateur qui utilise les huiles essentielles avec des adolescents explique que **c'est le jeune qui finance ses huiles essentielles** avec son argent de poche. C'est, selon lui, une démarche volontaire du jeune, et cette contribution financière personnelle permet qu'elle soit prise au sérieux.

Le budget nécessaire est propre à chaque travailleur social. Il est lié aux moyens dont dispose l'institution au sein de laquelle le professionnel intervient. Il dépend également du mode d'utilisation des huiles essentielles et des objectifs d'utilisation.

Le budget de départ est généralement important mais il s'amortit au fil du temps et se précise en fonction du développement de la pratique.

**Thématique 8 : Recherche des raisons qui font que le travailleur social n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique actuelle.**

Quatre professionnels ont répondu à cette question car ils ne considèrent pas utiliser réellement les huiles essentielles dans leur pratique professionnelle actuelle. Du moins, ils ne s'en servent pas directement avec la population avec laquelle ils travaillent. Pour chaque professionnel, voici les raisons invoquées.

Domaine d'activité et population	Raisons qui expliquent qu'il n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique professionnelle et perspectives d'un tel projet.
Éducation dans le cadre d'un suivi à domicile de personnes souffrant de troubles psychiques	Ce professionnel n'utilise pas actuellement les huiles essentielles dans sa pratique car il <b>n'a pris son poste que depuis quelques mois</b> et ne connaît pas encore assez bien ses usagers pour amener la discussion sur cette thématique.
	L'huile essentielle pourrait être <b>un outil intéressant qui pourrait apporter aux bénéficiaires un peu de lâcher-prise, de la détente et du bien-être</b> . Pourrait être <b>bien aussi pour le professionnel car s'il se sent bien il sera plus adéquat avec la personne qu'il suit qui sera donc également mieux</b> .
	Un projet a déjà été envisagé mais jamais officialisé. Suite au changement de hiérarchie dans l'institution, ce professionnel pense <b>qu'il faudrait remonter un nouveau projet à l'intention de la hiérarchie</b> pour en rediscuter. Le projet pourrait être validé car <b>les huiles essentielles peuvent être une ressource, quelque chose de positif pour les gens</b> . Il pourrait également <b>ne pas être validé au vu des précautions d'utilisation à respecter et des dangers possibles</b> .
	Il imaginerait utiliser les huiles essentielles selon l'évaluation des besoins des personnes : pour <b>soulager leurs problématiques physiques ou psychiques</b> (lâcher-prise, détente physique). Il pense par exemple à l'utilisation de l'huile essentielle de néroli.

Tableau 20 – Raisons qui expliquent que le professionnel 6 n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique

Ce professionnel envisagerait donc d'utiliser les huiles essentielles dans sa pratique, aussi bien pour les bénéficiaires que pour les professionnels, s'il en avait l'autorisation.

C'est principalement le fait qu'il vient d'entrer en fonction dans son nouveau poste et qu'il n'a pas eu encore le temps d'aborder le sujet avec ses supérieurs hiérarchiques qui explique qu'il n'utilise pas encore les huiles essentielles dans sa pratique.

Domaine d'activité et population	Raisons qui expliquent qu'il n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique professionnelle et perspectives d'un tel projet.
Éducation dans une unité accueil pour écoliers (UAPE)	<p>Ce professionnel n'utilise pas les huiles essentielles à l'UAPE car il a <b>peur de porter les responsabilités en cas de problèmes avec les enfants</b>. Il ne les utilise pas non plus pour lui-même en tant que professionnel <b>par manque de connaissances</b>.</p>
	<p>L'équipe a eu une présentation de cet outil par une droguerie il y a quelques années mais <b>a gardé plus en mémoire les précautions que les bénéfices qu'ils pouvaient en retirer</b>. Aucun projet d'accompagnement n'a été proposé au sein de cet UAPE. Il faudrait <b>présenter l'idée à l'équipe, la convaincre avec un professionnel, montrer les bénéfices pour les enfants. Puis présenter l'idée aux parents lors d'une soirée d'information, faire une charte avec les parents qui sont d'accord de participer à ce projet</b>. Avec quelqu'un de compétent dans le domaine et si les parents adhèrent au projet, pourquoi ne pas aller dans ce sens si l'enfant en a besoin et qu'il n'est pas mis en danger ?</p>
	<p>Ce professionnel pense qu'il serait <b>difficile d'utiliser les huiles essentielles avec le nombre d'enfants et les nombreux va-et-vient</b>. Il est difficile d'accompagner un enfant dans cette démarche car il manque de temps et ne peut pas faire ça de manière systématique. <b>C'est le fonctionnement institutionnel qui ne permet pas cette approche</b>. Les enfants sont très sollicités, l'éducateur ne voit pas à quel moment l'équipe aurait le temps de prendre un moment en individuel.</p>
	<p><b>En salle de sieste, il pense qu'il pourrait faire une diffusion</b> mais il faudrait que quelqu'un ait la connaissance. Si les parents donnaient l'autorisation et que le reste de l'équipe était d'accord, il serait intéressant de diffuser par exemple : la lavande ou la camomille <b>pour calmer</b>. Les enfants apprécient les massages ; il proposerait également d'utiliser cette technique.</p>

Tableau 21 – Raisons qui expliquent que le professionnel 9 n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique

Pour ce professionnel, c'est principalement le manque de connaissances entraînant une peur des dangers liés à l'utilisation des huiles essentielles qui fait qu'il ne s'en sert pas dans son travail. Il pense cependant qu'elles pourraient être bénéfiques si leur utilisation est discutée et validée par l'équipe et les parents. Il remarque toutefois que le fonctionnement institutionnel actuel ne permettrait pas d'utiliser les huiles essentielles en individuel avec les enfants hormis de façon ponctuelle.

Domaine d'activité et population	Raisons qui expliquent qu'il n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique professionnelle et perspectives d'un tel projet.
Animation en EMS	<p>Selon ce professionnel, les huiles essentielles <b>pourraient être de bons outils de travail mais tout dépend de l'interprétation de chacun.</b></p> <p>Elles peuvent <b>avoir une influence sur le côté psychoémotionnel</b> si la personne y croit et est ouverte.</p> <p>Pour lui-même, cela pourrait être une aide, <b>une ressource, un moyen d'évacuer, de faire face aux situations émotionnelles, psychologiques quotidiennes.</b></p>
	<p>Il n'y a jamais eu de projet spécifique proposé autour de l'utilisation des huiles essentielles qui ait vraiment été amené à la direction.</p> <p>En tant que professionnel de l'animation, il <b>ne veut pas prendre la place du personnel soignant. N'ayant que peu d'informations médicales sur les personnes qu'il accompagne, il craint une interaction entre les huiles essentielles et les médicaments.</b></p> <p>Il tient à respecter sa fonction et à ne pas franchir la limite étroite de l'utilisation thérapeutique des huiles essentielle.</p> <p>Pour pouvoir utiliser les huiles essentielles dans sa pratique, ce professionnel imagine qu'il <b>faudrait monter un projet, bénéficiant de formations qui justifieraient les compétences</b> et permettraient d'utiliser les huiles essentielles avec les résidents et éviter ainsi les utilisations faussées et les interférences avec les médicaments.</p>
	<p>L'animation entre moins dans des activités individuelles.</p> <p>Par exemple, le massage des mains est offert de façon relationnelle sans interprétation. Il faut avoir les compétences thérapeutiques pour que cela devienne un soin. Et ces soins sont déjà offerts par des intervenants externes à l'institution une fois par semaine dans le cadre du reiki, de la réflexologie plantaire, etc.</p> <p>Hormis l'aspect thérapeutique, <b>il serait possible d'organiser un atelier « découverte des huiles essentielles » pour les résidents. Ceci dans l'objectif de les leurs présenter. Il faudrait évaluer l'intérêt</b> et observer, durant cet atelier, s'il faudrait approfondir et monter un projet là-autour. Le besoin de l'utilisateur et le fait qu'il s'agisse d'une réponse individualisée pourrait pousser à mettre en place ce projet, toujours avec une personne formée.</p> <p>Cet animateur <b>envisagerait davantage d'approfondir cet outil pour une utilisation personnelle en tant que professionnel.</b></p>

Tableau 22 - Raisons qui expliquent que le professionnel 11 n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique

En résumé, si ce professionnel n'utilise pas les huiles essentielles, c'est par crainte **de ne pas respecter les limites de sa fonction d'animation** et de déborder sur celle du personnel soignant. **Le manque de connaissances (sur les huiles essentielles ainsi que sur le traitement des résidents) est également identifié comme un frein.** L'utilisation des huiles essentielles risquerait de causer une interférence avec les médicaments des résidents. Ce professionnel insiste sur le fait qu'une utilisation des huiles essentielles dans sa pratique d'animation doit découler d'un besoin émanant des résidents. Cela relève du concept de l'animation présenté dans la partie théorique. Ses propos concernant sa situation actuelle ne laissent pas transparaître le fait que ses résidents aient exprimé un besoin d'utiliser les huiles essentielles. **Ce besoin semble davantage être le sien en tant que professionnel.** Il envisage d'ailleurs plus facilement d'utiliser l'outil pour lui-même.



Domaine d'activité et population	Raisons qui expliquent qu'il n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique professionnelle et perspectives d'un tel projet.
Éducation dans le cadre d'un suivi à domicile de personnes souffrant de troubles psychiques	<p>Ce professionnel n'utilise pas les huiles essentielles car <b>son directeur ne serait pas forcément d'accord.</b></p> <p>De plus, il <b>ne connaît pas assez la composition des médicaments que prennent ses bénéficiaires</b> pour leur proposer des huiles essentielles.</p> <p>Il a peur des dangers et des risques d'interférence.</p>
	<p>Selon lui, l'huile essentielle pourrait être <b>un outil intéressant pour faire des massages à ses bénéficiaires, pour les détendre, calmer leurs angoisses</b> (en faisant attention aux médicaments).</p>
	<p>Jamais un tel projet n'a été proposé dans son institution. Il a été abordé de façon informelle mais les responsables n'y ont pas adhéré. L'éducateur ne se souvient plus vraiment pour quelles raisons.</p> <p><b>Actuellement, le niveau financier ne permettrait pas d'offrir une formation aux professionnels.</b></p> <p><b>Le projet pourrait être accepté car l'outil est nouveau et il permettrait de calmer les résidents.</b></p>
	<p>Ce professionnel <b>envisagerait d'utiliser les huiles essentielles en massages</b> : avec le petit grain bigarade, le ravintsara, le laurier noble, l'épinette noire pour « booster », la lavande, le géranium.</p> <p><b>Mais également en diffusion</b> : les agrumes, oranges, mandarines, la lavande pour purifier l'air ou pour soigner un rhume, l'eucalyptus, la menthe poivrée.</p> <p>Ce professionnel utilise déjà les huiles essentielles en diffusion dans le bureau des professionnels pour assainir l'air.</p> <p>Il pense que <b>s'il avait l'autorisation de sa hiérarchie, il pourrait les utiliser aussi en diffusion dans les pièces communes pour apaiser les tensions à un niveau communautaire.</b></p>

Tableau 23 - Raisons qui expliquent que le professionnel 12 n'utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique

Ce professionnel a déjà utilisé les huiles essentielles (notamment celle de menthe poivrée) avec ses bénéficiaires. Mais il ne les utilise plus, par peur des interférences avec leurs médicaments et parce qu'il n'a pas d'autorisation officielle de ses responsables hiérarchiques à l'heure actuelle.

**Thématique 9 : Moyens de reconnaissance de l'utilité des huiles essentielles dans le travail social**

**Dix des professionnels interrogés pensent que l'utilisation des huiles essentielles pourrait faire partie des fonctions d'un travailleur social** car elle instaure un climat de travail agréable tant pour les professionnels que pour les bénéficiaires. Elle **montre également des résultats positifs** et permet, par ses bienfaits sur le plan psychoénergétique, d'accompagner le professionnel ou le bénéficiaire dans les difficultés qu'il peut rencontrer.

Il faut que **ceci reste une démarche volontaire du professionnel. On ne doit, selon eux, pas l'imposer à tous les travailleurs sociaux.** Pour eux, l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social doit rester en lien avec une démarche de vie à laquelle certains n'adhèrent pas et qui dépend de la sensibilité du professionnel. De plus, **cette utilisation doit également s'inscrire au sein de la philosophie et du concept d'accompagnement** de l'institution à laquelle sont rattachés les travailleurs sociaux.

Tous s'accordent à dire **qu'il est également nécessaire que le travailleur social possède une formation dans le domaine pour pouvoir utiliser les huiles essentielles dans sa pratique.** Ainsi, une personne pourrait être nommée au sein de l'institution comme responsable de ce domaine. Formé, le professionnel sera capable d'utiliser les huiles essentielles.

Trois professionnels sont plus réticents car ils craignent justement qu'en inscrivant cette fonction dans le cahier des charges d'un travailleur social, ceci implique que tous les travailleurs sociaux devraient avoir des connaissances spécifiques dans le domaine des huiles essentielles pour prétendre à un poste. Un professionnel précise que cela pourrait cependant faire partie d'une spécificité du concept d'accompagnement d'une institution et que dans ce cas-là : « Ça marquerait bien la ligne du concept institutionnel alternatif ; ainsi, aussi bien le professionnel que le bénéficiaire sont avertis du type de prise en charge et des outils. »

Pour certains domaines du travail social, comme celui du service social, les prestations offertes dans les différents centres doivent rester les mêmes. Un professionnel a, par exemple, expliqué que toutes les prestations offertes par les CMS étaient similaires et que, selon lui, cela serait un obstacle à une utilisation officielle des huiles essentielles. En effet, une utilisation de ces dernières nécessiterait un projet d'harmonisation et de formation du personnel dans chaque CMS. Ceci imposerait aux professionnels d'avoir des connaissances dans le domaine des huiles essentielles.

Certains professionnels pensent que les huiles essentielles ne pourraient pas faire partie des fonctions d'un travailleur social simplement du fait que **cela n'entre pas encore assez dans les us et coutumes de la société actuelle.** Cet outil reste marginal car il dépend vraiment de l'intérêt du professionnel.

Les professionnels réticents précisent que **l'utilisation des huiles essentielles dans un but thérapeutique ne pourrait pas faire partie des fonctions d'un travailleur social. Cela peut en revanche être le cas si leur utilisation vise simplement à assainir l'air et à créer une ambiance agréable.**

Tous les professionnels interrogés sont néanmoins **convaincus que les huiles essentielles pourraient être un outil du travail social.**

Elles peuvent être considérées comme un outil parmi d'autres **dans la boîte de ressources personnelles du travailleur social**, utile aussi bien pour les personnes qu'il accompagne que pour lui-même.

Elles peuvent servir **selon eux d'un outil d'accompagnement de soutien** mais également, selon un professionnel, en tant qu'« outil de support à la relation comme la cuisine ou le dessin ».

Les professionnels interrogés estiment que les travailleurs sociaux utiliseront différemment les huiles essentielles selon leurs fonctions professionnelles et le type de populations avec lesquelles ils interviennent, mais que tous peuvent y trouver un intérêt. Les travailleurs sociaux imaginent cependant que **l'outil pourrait avoir davantage d'utilité dans un accompagnement sur un lieu de vie que dans un service ambulatoire.**

La plupart des professionnels interrogés sont d'avis qu'il est primordial, **pour introduire l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social, d'avoir recours à la formation des professionnels dans le domaine.**

Si les professionnels sont mieux formés, ils pourront maîtriser les avantages et les inconvénients de l'utilisation des huiles essentielles dans leur domaine de travail afin d'établir une pratique professionnelle adaptée.

Pour certains, il serait également possible de faire appel à des médecins spécialistes, naturopathes ou aromathérapeutes certifiés, afin de **mettre sur pied des conférences ou des cours spécifiques sur le sujet de l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social.**

Un professionnel explique aussi que le prix des huiles essentielles ne permet pas à tout le monde d'avoir recours à leur utilisation. Il proposerait d'effectuer, par exemple, **une récolte de fonds permettant l'accès aux huiles essentielles pour les personnes démunies.**

Tous les professionnels interrogés trouveraient intéressant de **permettre aux étudiants d'avoir une présentation de l'utilisation des huiles essentielles dans le cursus de leur formation.**

Cette présentation ne devrait toutefois pas être obligatoire, mais pourrait faire partie d'une option à choix dans un module. Les huiles essentielles y seraient présentées comme un outil potentiellement utilisable comme ceux décrits dans le cadre de la « bourse aux outils » du module C4 de la formation Bachelor des travailleurs sociaux de la HES-SO Valais (Grau, 2009). Les bases pourraient ainsi être présentées et le choix appartiendrait ensuite aux étudiants en tant que professionnels de se spécialiser davantage ou non.

Tous les professionnels trouvent également intéressante l'idée d'un groupe de travail permettant l'échange et la recherche entre travailleurs sociaux sur l'utilisation des huiles essentielles dans la pratique professionnelle.

L'échange offrant l'opportunité d'évoluer et d'avancer, ce groupe permettrait, selon certains professionnels, de monter un projet permettant de **faire reconnaître les pratiques existantes et même, peut-être, d'en développer d'autres** afin que les bienfaits des huiles essentielles puissent également être davantage connus. Il permettrait de **poser un cadre d'utilisation plus clair** au recours aux huiles essentielles dans le travail social. Il permettrait aussi de **créer une base de ressources pour les professionnels qui souhaitent utiliser cet outil.** Dix des professionnels interrogés seraient intéressés à participer à un tel groupe.

## 5. Bilan de la recherche

---

### 5.1 Vérification des hypothèses et sous-hypothèses

#### ◆ **Peu de travailleurs sociaux utilisent les huiles essentielles dans leur pratique professionnelle**

Comme évoqué lors de la présentation de la méthodologie de recherche utilisée, j'ai rencontré des difficultés à trouver des références théoriques sur l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social.

Il m'a aussi été difficile d'entrer en contact avec des travailleurs sociaux qui utilisent des huiles essentielles dans leur pratique professionnelle ou leur vie privée. Sur les cent trois institutions contactées, seuls douze professionnels ont accepté de participer à ma recherche.

Cependant, au vu de l'analyse des entretiens effectués, j'observe que seuls quatre professionnels sur les treize travailleurs sociaux interrogés considèrent ne pas utiliser les huiles essentielles dans leurs pratiques professionnelles.

**En prenant comme base de référence le nombre de travailleurs sociaux valaisans contactés, je suis partiellement en mesure de valider cette hypothèse.**

En effet, en prenant du recul et en portant un regard critique sur mon travail, je pense que la formulation de mon annonce et les moyens utilisés pour la communiquer ont peut-être influencé ce résultat.

En effet, j'ai par exemple rencontré, grâce aux réseaux sociaux, un travailleur social d'une institution que j'avais contacté par courrier et où l'on m'avait répondu que les professionnels n'étaient pas concernés par ma recherche.

Au vu de l'analyse des entretiens, je pense également que la pratique non officielle de certains travailleurs sociaux peut aussi expliquer les difficultés rencontrées par le choix d'une telle méthodologie.

Je reste également attentive au fait que j'ai été contactée par de nouveaux professionnels intéressés à participer à ma recherche une fois que j'avais décidé d'arrêter mes entretiens.

Il est aussi possible que, vu le nombre de sollicitations auxquelles ils doivent faire face pour participer à des recherches, certains professionnels qui utilisent les huiles essentielles ne m'aient pas contactée par manque de temps.

Ce résultat reste à contextualiser dans une période déterminée et selon une certaine méthodologie de prise de contact précise.

**En prenant comme base de référence mon échantillon de professionnels du travail social interrogés qui connaissent les huiles essentielles, je suis cependant obligée de réfuter mon hypothèse.**

En effet, seuls 30 % des travailleurs sociaux interrogés considèrent ne pas utiliser les huiles essentielles dans leurs pratiques professionnelles. Cependant, tous m'ont expliqué utiliser les huiles essentielles d'une certaine façon sur leur lieu de travail, que ce soit dans leur bureau ou directement pour la population auprès de laquelle ils interviennent.

Les sous-hypothèses détaillées ci-dessous permettent de comprendre les éléments qui influencent la confirmation ou l'infirmité de cette hypothèse générale.

- **Le travailleur social qui utilise les huiles essentielles a un parcours professionnel particulier**

L'analyse des résultats issus des entretiens effectués permet de dégager un profil type du travailleur social qui utilise les huiles essentielles dans sa pratique professionnelle.

Il s'agit généralement d'une femme, âgée entre vingt et trente ans ou quarante et un et cinquante ans, qui exerce principalement une fonction dans l'éducation depuis plus de cinq ans suite à une formation HES et à une réorientation ou reconversion professionnelle et qui a déjà suivi un cours ou une initiation dans le domaine des huiles essentielles.

De manière générale, le travailleur social qui utilise les huiles essentielles dans sa pratique les considère comme un outil de bien-être, un médicament et un atout cosmétique. Il se fournit principalement en droguerie ou en magasin spécialisé. Ses pratiques s'appuient sur des références littéraires (ouvrages, supports de cours) ou sur des professionnels compétents dans le domaine des huiles essentielles, également en ce qui concerne les précautions d'emploi.

Tous les professionnels interrogés utilisent les huiles essentielles dans leur pratique mais aucun d'eux ne m'a dit avoir découvert les huiles essentielles sur son lieu de travail car elles étaient utilisées dans le cadre de son activité.

Je peux donc supposer qu'avant d'utiliser les huiles essentielles dans leurs pratiques professionnelles, les travailleurs sociaux les ont d'abord découvertes dans le cadre de leur vie privée. Un professionnel me l'a également expliqué : « Je pense que c'est l'utilisation privée des gens qui fait qu'ils l'amènent dans leur profession. »

**Au vu de tous ces éléments, je suis en mesure de valider la sous-hypothèse selon laquelle le travailleur social qui utilise les huiles essentielles a un parcours professionnel particulier.**

- **L'organisation des institutions influence l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social**

La définition de la sociologie des organisations de Jean Charles Rey met en évidence le fait que l'organisation dépend d'« un système social (des personnes en relation) structuré (qui se soumettent à des règles et des contraintes) dans le but de réaliser certains objectifs (pour mieux atteindre un certain résultat) » (Rey, 2010).

Dans le cadre de ma recherche, j'ai interrogé les professionnels pour comprendre comment eux ou leur institution avaient mis en place l'utilisation des huiles essentielles dans leurs pratiques.

En analysant les résultats obtenus, j'ai constaté que, bien que certaines pratiques se retrouvent, chaque travailleur social interrogé a sa propre utilisation des huiles essentielles sur son lieu de travail. Cette observation est valable qu'il s'agisse du mode d'utilisation, des vertus recherchées ou des huiles utilisées.

Six professionnels sur les treize interrogés ont une autorisation officielle de leurs supérieurs hiérarchiques pour utiliser les huiles essentielles dans leur pratique professionnelle. Trois

d'entre eux ont dû monter un dossier pour pouvoir justifier l'utilisation des huiles essentielles sur leur lieu de travail. Dans la plupart des cas, le projet devait mentionner l'approche des huiles essentielles, les objectifs, les moyens, les coûts, les bénéfices, les dangers et clarifier leur cadre d'utilisation.

Sept professionnels interrogés utilisent les huiles essentielles sur leur lieu de travail de leur propre initiative.

Le budget utilisé pour financer les dépenses liées à l'utilisation des huiles essentielles est également propre à chaque travailleur social. Chaque montant est différent et dépend partiellement des pratiques. Pour certains, il est pris en charge par l'institution, qu'il soit ou non rattaché à celui de l'infirmerie. Dans d'autres cas, le travailleur social le finance personnellement.

Il ressort également des entretiens que chaque travailleur social gère de façon différente les précautions d'utilisation des huiles essentielles. Certains s'appuient sur des protocoles mis en place, d'autres sur les projets soumis aux responsables hiérarchiques. D'autres encore ont mis en place leur propre système de précautions.

Parmi les principaux freins ou forces facilitatrices qui leur ont permis d'utiliser ou non les huiles essentielles dans leur pratique, les travailleurs sociaux ont souvent cité l'adhésion et la sensibilité des supérieurs hiérarchiques, mais également des collègues, ainsi que l'importance de posséder des connaissances dans le domaine.

Si l'on s'appuie sur les différentes cultures organisationnelles de Charle Handy (1993), présentées dans la partie théorique, et sur les discours des différents travailleurs sociaux concernant la mise en place de l'utilisation des huiles essentielles, on peut supposer qu'il est plus facile d'utiliser les huiles essentielles dans une organisation de culture de la personne que dans une organisation de culture du rôle ou de culture du club. L'organisation de culture de la personne « donne la priorité aux objectifs individuels et fait de l'organisation un centre de ressources pour les talents individuels » (Rey 2010).

On peut imaginer qu'il sera plus facile pour le travailleur social d'utiliser les huiles essentielles dans sa pratique s'il travaille dans ce genre de culture car il n'aura pas à convaincre son entourage ni à justifier son utilisation. Il devra simplement posséder les compétences nécessaires.

À l'opposé, les travailleurs sociaux qui ont dû monter un projet pour justifier l'utilisation des huiles essentielles sur leur lieu de travail appartiennent peut-être à une organisation de type culture du rôle, pour laquelle les cahiers des charges sont essentiels. Il y a des standards, des procédures et un contrôle de qualité. Cette culture est souvent associée à des institutions sociales.

Les travailleurs sociaux ayant identifié la sensibilité des supérieurs hiérarchiques comme un frein ou une force facilitatrice pour l'introduction des huiles essentielles dans leur travail évoluent peut-être dans une organisation de type culture du club. L'organisation est une sorte de prolongement de la personne qui se trouve à sa tête. Ils rencontreront donc davantage de difficultés à mettre en place le projet si celui-ci n'obtient pas les faveurs de leur responsable.

**Au vu de ces liens, je suis en mesure de valider la sous-hypothèse selon laquelle l'organisation des institutions influence l'utilisation des huiles essentielles.**

- **Actuellement, les huiles essentielles ne sont pas considérées comme des outils du travail social.**

L'analyse des réponses aux questions d'organisation m'a appris que chaque professionnel et chaque institution a sa propre pratique concernant les huiles essentielles et que chacun accorde une importance différente à l'autorisation d'utilisation de celles-ci.

N'ayant pas trouvé de référence officielle ou de réglementation concernant l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social, je peux supposer que ce sujet est encore trop novateur et peu connu.

Cependant, comme le montre mon enquête, certains travailleurs sociaux utilisent les huiles essentielles dans leur pratique, bien que ceci ne fasse pas partie de leur cahier des charges.

Tous les travailleurs sociaux interrogés sont convaincus que les huiles essentielles peuvent être un outil du travail social. Dix d'entre eux pensent que l'utilisation des huiles essentielles pourrait faire partie des fonctions d'un travailleur social formé dans le domaine, à condition que cette fonction soit assumée de façon volontaire.

Je n'ai pas trouvé dans mes recherches de définition me permettant de référencer de façon scientifique ce qu'est un outil du travail social mais j'ai toutefois trouvé de nombreux exemples très divers : la systémique, le travail en réseau, le sport, la cuisine etc.

Le *Petit Larousse illustré* (2012), définit le terme « outil » comme un « élément d'une activité utilisé comme moyen, comme instrument ». J'ai appris durant ma formation à la HES que le principal outil du travailleur social est sa personne. Je pars donc du principe que toutes les connaissances, ressources et compétences du professionnel peuvent être considérées comme ses outils.

Selon les personnes interrogées, la connaissance et l'utilisation des huiles essentielles sont des ressources personnelles du travailleur social aussi bien utiles pour les personnes qu'il accompagne que pour lui-même. Elles peuvent être utilisées comme support de la relation dans l'accompagnement des personnes auprès desquelles ils interviennent.

Au sens de la définition du dictionnaire du mot « outil », des opinions des professionnels interrogés et de mon expérience professionnelle, je suis en mesure d'affirmer que les huiles essentielles peuvent être considérées comme des outils du travailleur social.

La plupart des professionnels interrogés s'accordent pour dire qu'il est primordial, pour introduire l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social, d'avoir recours à la formation des professionnels dans le domaine afin que cet outil soit utilisé de façon adéquate et professionnelle. Cela révèle qu'actuellement il y a peut-être des lacunes dans ce domaine.

Tous les professionnels interrogés trouveraient intéressant de permettre aux étudiants de bénéficier d'une présentation de l'utilisation des huiles essentielles dans le cursus de leur formation. Ils seraient par ailleurs favorables à la création d'un groupe de travail permettant l'échange et la recherche entre professionnels du travail social sur l'utilisation des huiles essentielles dans la pratique professionnelle. Aucune de ces mesures n'existe, à ma connaissance. Elles permettraient, selon les professionnels interrogés, de faire connaître les huiles essentielles et ainsi de faire évoluer les pratiques professionnelles.

**Au vu de tous ces éléments, je suis en mesure de valider le fait qu'actuellement les huiles essentielles ne sont pas considérées comme des outils du travail social, bien qu'elles soient utilisées comme tels.**

◆ **Les huiles essentielles sont utilisées de façon différente par chaque travailleur social**

Afin de vérifier cette hypothèse, je vais m'appuyer sur l'analyse de la thématique 5, dans laquelle j'ai présenté de façon individuelle la façon dont chaque travailleur social utilise les huiles essentielles.

Bien que j'aie pu mettre en évidence certaines pratiques communes, j'ai tout de même constaté que chaque professionnel avait une utilisation des huiles essentielles qui lui était propre.

À travers les sous-hypothèses suivantes, je chercherai à comprendre les facteurs qui influencent et rendent leurs pratiques spécifiques : leurs fonctions professionnelles respectives, les problématiques ou les différents types de populations prises en charge, les modes d'utilisation des huiles essentielles, les vertus recherchées ou les huiles essentielles utilisées.

○ **Le rôle et la fonction du travailleur social influence son utilisation des huiles essentielles.**

En m'appuyant sur la présentation des rôles et fonctions des différents travailleurs sociaux (animateurs, éducateurs, assistants sociaux et curateurs) dans la partie théorique de ma recherche, je suis capable de distinguer les spécificités de leurs pratiques professionnelles respectives et, par conséquent, de comprendre qu'ils n'utilisent pas les huiles essentielles de la même façon.

Les assistants sociaux et les curateurs interviennent principalement auprès des usagers lors d'entretiens dans leur bureau ou au domicile de ces derniers. Le rôle des assistants sociaux consiste principalement à informer, conseiller et soutenir des personnes en difficulté. Ils n'ont pas de fonction thérapeutique. Ils n'utiliseront donc pas les voies cutanées ou orales pour administrer les huiles essentielles. Cela a d'ailleurs été précisé par un professionnel interrogé. L'analyse des entretiens nous apprend que les deux assistants sociaux et le curateur utilisent des huiles essentielles uniquement par diffusion.

Le métier d'éducateur peut revêtir une dimension de soin qui amène les professionnels à toucher directement leurs bénéficiaires. Il est donc possible qu'ils utilisent les huiles essentielles par voie cutanée. C'est le cas d'un éducateur interrogé, qui a utilisé les huiles essentielles en massage pour détendre un enfant et de deux éducateurs qui expliquent avoir utilisé les huiles essentielles dans le cadre d'un accompagnement aux bains thérapeutiques.

Certains travailleurs sociaux interviennent dans des institutions, lieux de vie des résidents. Dans ce genre d'environnement, les professionnels ont une mission d'insertion et d'intégration à respecter pour chacun de leurs résidents. Pour favoriser cela, ils peuvent également, comme un éducateur l'a expliqué, utiliser des huiles essentielles en diffusion. Cela permet de créer une ambiance agréable et de délier plus facilement les langues.



Comme je l'ai expliqué lors de l'analyse de la thématique 5, deux des éducateurs interrogés sont également responsables de la pharmacie de l'institution dans laquelle ils travaillent. Ils peuvent être amenés à utiliser des huiles essentielles par voie orale pour leurs bénéficiaires, comme l'un d'entre eux qui utilise, par exemple, la cannelle lors de dérangements intestinaux.

La mission des animateurs consiste à donner de la vie et du dynamisme à une communauté en favorisant l'émergence d'un projet commun aux personnes qui la constituent. Leurs actions découlent de besoins constatés au sein de la population et ils peuvent intervenir dans des domaines variés. Leur utilisation des huiles essentielles visera donc le groupe ou les problématiques communes qui le concernent. Dans l'analyse des entretiens, on remarque que les deux animateur interrogés travaillent en maison de retraite et utilisent – ou ont utilisé – des huiles essentielles par massage ou en diffusion.

Chaque travailleur social adaptera donc l'utilisation des huiles essentielles aux besoins de sa propre pratique pour créer une atmosphère agréable, accompagner les résidents dans les difficultés de la vie quotidienne ou dynamiser un groupe.

**Au vu de ces éléments, je valide la sous-hypothèse selon laquelle le rôle et la fonction du travailleur social influencent son utilisation des huiles essentielles.**

- **Le type de population prise en charge par le travailleur social influence son utilisation des huiles essentielles**

Lors de l'analyse des entretiens, j'ai pu observer que certains professionnels exerçant la même fonction n'utilisaient pas les huiles essentielles de la même manière. C'est le cas par exemple des différents éducateurs qui interviennent auprès de personnes d'âges variés : adultes, enfants ou adolescents.

Comme je l'ai expliqué dans la partie théorique à propos des précautions d'utilisation, le dosage de dilution des huiles essentielles doit être adapté en fonction de l'âge de la personne à qui on les administre. Un éducateur n'utilisera donc pas le même mélange d'huiles essentielles pour masser un enfant que celui qui massera un adulte.

La diversité des problématiques auxquelles sont confrontés les travailleurs sociaux, présentée dans la thématique 1, explique également le fait que l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social varie d'un type d'institution à un autre en fonction des besoins spécifiques de ses usagers.

Un animateur en EMS s'occupera par exemple de problématiques liées à l'accompagnement en fin de vie en utilisant des huiles essentielles permettant le lâcher-prise alors qu'un éducateur en UAPE sera concerné par des problématiques de comportement et utilisera par exemple du citron pour favoriser la concentration. Les vertus des huiles essentielles sont adaptées en fonction des problématiques rencontrées par les résidents.

Un éducateur explique qu'il est délicat pour lui de pratiquer des approches corporelles dans son travail avec des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Selon lui, cela ouvre la porte aux fantasmes, facilement présents avec la maladie.

Plusieurs professionnels ont expliqué devoir être très attentifs dans l'utilisation des huiles essentielles avec des personnes lourdement médiquées afin d'éviter les interférences avec les traitements allopathiques.

Un animateur en EMS a expliqué qu'il observait une différence entre les résidents dans l'approche corporelle. Selon lui, les personnes originaires des vallées sont généralement plus réfractaires aux huiles essentielles que celles qui ont vécu en ville, qui sont plus ouvertes aux nouveautés et se laissent plus facilement toucher.

Un éducateur explique également qu'en travaillant avec des personnes souffrant d'addiction, il doit être attentif à ne pas créer une seconde addiction par l'usage des huiles essentielles.

Ces exemples montrent que l'utilisation des huiles essentielles doit être adaptée aux problématiques de la population auprès de laquelle le travailleur social intervient.

**En fonction de ces différents éléments, je peux valider la sous-hypothèse selon laquelle le type de population prise en charge par le travailleur social influence son utilisation des huiles essentielles.**

○ **Tous les travailleurs sociaux n'utilisent pas les mêmes huiles essentielles**

Le tableau ci-dessous résume toutes les huiles essentielles citées ou proposées par les travailleurs sociaux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

Nom de l'huile essentielle (mode de voie d'administration)	Nombre de fois où elle a été citée
Lavande (diffusion-cutané)	10
Agrumes (diffusion)	5
Géranium (cutané-diffusion), menthe poivrée (cutané-diffusion), orange (diffusion-cutané)	4
Citron (diffusion), romarin, épinette noire (cutané-diffusion), eucalyptus (cutané-diffusion), thym	3
Petit grain bigarade, mandarine (diffusion-cutané), myrrhe (cutané-diffusion), verveine citronnée (diffusion), encens (diffusion), sapin (diffusion-cutané), rose (diffusion), camomille romaine, épices (diffusion), pamplemousse, palmarosa	2
Bergamote, cèdre, citronnelle, sauge sclarée, tea tree, cannelle (cutané), ylang-ylang, néroli, ravintsara, laurier noble, bois santal (diffusion), vétiver (diffusion), gaulthérie (cutané), eucalyptus citriodorat (cutané)	1

Tableau 24 – Récapitulatif des huiles essentielles citées dans l'enquête

Selon l'analyse des entretiens, bien que la lavande, les agrumes, le géranium, la menthe poivrée et l'orange soient les huiles essentielles les plus citées, chaque travailleur social utilise des huiles essentielles différentes.

Je remarque aussi que les huiles essentielles qu'utilisent certains travailleurs sociaux dans leur pratique professionnelle sont les mêmes que celles qu'ils utilisent dans leur vie privée.

**Au vu de cette analyse, je suis en mesure de valider la sous-hypothèse selon laquelle tous les travailleurs sociaux n'utilisent pas les mêmes huiles essentielles.**

- **Les travailleurs sociaux n'ont pas tous les mêmes méthodes d'utilisation des huiles essentielles**

Mode d'utilisation des huiles essentielles	Nombres de professionnels concernés
Cutané bain	2
Cutané point localisé (plexus, tempes...)	6
Cutané massage	6
<b>Olfactif diffusion</b>	<b>11</b>
Olfactif spray	1
Voie orale	2
Autre (pas de porte)	1

*Tableau 25 – Récapitulatif des modes d'utilisation des huiles essentielles cités dans l'enquête*

Le tableau ci-dessus présente tous les modes d'utilisation des huiles essentielles qui ont été cités ou proposés par les différents travailleurs sociaux durant les entretiens.

Je remarque que, selon les professionnels interrogés, dans le travail social, l'utilisation des huiles essentielles se fait principalement par diffusion. Hormis ce mode d'utilisation, d'autres sont également utilisés dans les pratiques professionnelles, comme la voie cutanée sur des points localisés ou en massage, ou la voie orale.

**Ceci me permet donc de valider la sous-hypothèse selon laquelle les travailleurs sociaux n'ont pas tous les mêmes méthodes d'utilisation des huiles essentielles.**

- **Les travailleurs sociaux n'utilisent pas tous les mêmes vertus des huiles essentielles.**

<b>Vertus recherchées par les travailleurs sociaux qui utilisent les huiles essentielles</b>	<b>Nombre des professionnels concernés</b>
pour assainir l'air (pour l'odeur)	6
pour se calmer, se détendre.	11
durant un entretien, une réunion	4
dans un lieu de vie, une communauté	3
pour les professionnels	7
pour les bénéficiaires	13
lâcher-prise	2
accompagnement en fin de vie	1
accompagnement des familles	2
contre les douleurs (maux de tête, règles douloureuses, douleurs articulaires)	4
attirer le positif, protection	3
favoriser la discussion	2
pour les gens agités (démence)	1
pour agir sur l'aspect psychoémotionnel, l'ambiance ou l'aspect énergétique	4
contre les conflits, personnes en rébellion	2
pour donner de l'énergie, dynamiser	3
contre les pathologies de l'hiver, le rhume, pathologies ORL	5
pour les problèmes d'hyperactivité, de comportement	3
chasser les chats	1
amener de la joie de vivre	2
pour favoriser la concentration	1
pour soigner les piqûres d'insectes	1
pour soigner les coups de soleil	1
contre les problèmes intestinaux	1
contre les boutons de fièvre	1
pour favoriser l'endormissement	2

*Tableau 26 – Récapitulatif des vertus recherchées par les travailleurs sociaux utilisant les huiles essentielles*

Ce tableau reprend toutes les vertus pour lesquelles les travailleurs sociaux souhaitent utiliser les huiles essentielles. On le voit, l'utilisation est davantage orientée vers le bien-être des bénéficiaires que vers celui des professionnels.

Les huiles essentielles sont principalement utilisées pour assainir l'atmosphère, lutter contre les pathologies de l'hiver, calmer et détendre.

**Au vu de toutes ces vertus recherchées, je suis en mesure de valider la cinquième sous-hypothèse.**

## ◆ **Les huiles essentielles contribuent au bien-être individuel et collectif**

Pour valider ou réfuter cette hypothèse, je vais m'appuyer sur l'analyse des entretiens effectués avec les différents travailleurs sociaux, sur leurs expériences et sur les bienfaits qu'ils retirent des huiles essentielles dans le cadre de leur travail.

Afin de comprendre la contribution des huiles essentielles pour le travail social, je vais évaluer chaque sous-hypothèse et vérifier si les bienfaits des huiles essentielles dans le travail social peuvent améliorer le bien-être des usagers ainsi que des professionnels, influencer les pratiques professionnelles et avoir un effet sur l'ensemble des bénéficiaire.

### ○ **Chacun peut trouver des bénéfices à utiliser les huiles essentielles**

Selon l'analyse des entretiens, les professionnels utilisent les huiles essentielles de trois façons différentes : pour leurs bénéficiaires, pour eux-mêmes ou pour le groupe.

Tous les travailleurs sociaux envisagent d'utiliser les huiles essentielles pour leurs bénéficiaires.

Comme expliqué dans la partie d'analyse des entretiens, un éducateur utilise les huiles essentielles en massage cutané sous la plante des pieds d'un enfant pour le calmer et le détendre. Un autre professionnel utilise aussi les huiles essentielles en massage des mains et en diffusion pour apaiser les personnes démentes.

Un professionnel utilise son aromathèque pour travailler sur l'état d'âme de ses bénéficiaires.

Dans le cas des éducateurs qui sont responsables de pharmacie, les huiles essentielles peuvent également être utilisées pour soigner les bénéficiaires.

Les travailleurs sociaux peuvent aussi utiliser les huiles essentielles pour eux en tant que professionnels.

En utilisant des huiles essentielles en diffusion ils peuvent, comme l'a expliqué un professionnel, influencer l'ambiance d'une réunion.

Les huiles essentielles peuvent également leur permettre de gérer de manière plus adéquate leurs émotions. Un professionnel propose par exemple à ses stagiaires d'utiliser des huiles essentielles le jour de leur examen.

Ainsi, les huiles essentielles permettent de favoriser le bien-être des travailleurs sociaux sur leur lieu de travail. Par conséquent, je peux supposer que, si leur bien-être est plus grand, leur efficacité s'en ressentira et la prise en charge des bénéficiaires sera de meilleure qualité.

Enfin, plusieurs professionnels ont précisé que, lorsqu'ils utilisent des huiles essentielles par diffusion, les bienfaits de celles-ci profiteront aussi bien à eux-mêmes qu'aux bénéficiaires et aux collègues qui se trouvent dans les mêmes locaux.

Comme vu dans l'analyse de la thématique 3, une huile essentielle peut être considérée comme un médicament, un outil de bien-être, un atout cosmétique etc. Ses vertus sont multiples et peuvent profiter à un vaste public.

**Au vu de ces éléments, je peux valider le fait que chacun peut trouver des bénéfices à utiliser les huiles essentielles.**

- **L'utilisation des huiles essentielles peut être un support dans la relation d'aide**

Comme l'ont expliqué les différents professionnels interrogés, les huiles essentielles peuvent être utilisées dans leurs pratiques professionnelles à des fins variées.

L'éducateur qui travaille avec des adolescents déclare avoir recours aux huiles essentielles dans le cadre de son mandat de référence, qui lui permet de mettre en place des démarches de recherche, de conseil et d'utilisation avec le jeune qu'il accompagne. À travers ces démarches qu'ils entreprennent ensemble, leur relation va se créer ou s'enrichir. Dans cette situation, bien que l'utilisation de l'huile essentielle soit une finalité, elle peut être utilisée comme moyen d'action pour combler un besoin du jeune.

Elle peut donc être le support au déroulement de toutes les étapes de la relation d'aide présentées dans la partie théorique dont sont responsables le professionnel et le bénéficiaire selon Trembley (2001): « créer un lien de confiance, écouter et observer, démontrer de la compréhension, identifier le besoin, amener la personne à reconnaître et accepter son besoin, soutenir la personne dans l'action ».

Un éducateur explique aussi que, lorsqu'il a massé les pieds d'un enfant avec des huiles essentielles, cela a permis de créer un lien entre eux deux. Ce massage leur a permis de partager un moment privilégié et a sûrement favorisé la création du lien de confiance qui est la première étape de la relation d'aide selon Luc Trembley.

Selon un autre professionnel, l'utilisation des huiles essentielles permet également de travailler avec le bénéficiaire sur la conception de la santé. En effet pour lui, l'utilisation des huiles essentielles dépend également de l'évolution de ses résidents : « Plus ils prennent conscience de leur corps, plus ils comprennent le sens de l'utilisation des huiles essentielles. » Il explique qu'il n'aura pas la même approche avec eux s'il les soigne par allopathie que s'il les soigne avec des huiles essentielles. L'huile essentielle permet, selon lui, de soigner bien plus que des symptômes. Car elle permet, si le bénéficiaire prend en compte la symbolique de ses symptômes, d'agir sur l'état psychoémotionnel.

Ceci renvoie selon moi à l'approche holistique de la personne présentée dans la partie théorique de ma recherche, sur laquelle s'appuie l'aromathérapie et qui est également en lien avec l'approche systémique du travail social.

Au vu de toutes les possibilités d'utilisation des huiles essentielles pour les pratiques des travailleurs sociaux en relation avec leurs bénéficiaires citées et présentées dans mon analyse, **je confirme que l'utilisation des huiles essentielles peut être un support dans la relation d'aide.**

- **L'utilisation des huiles essentielles peut être un outil permettant d'améliorer les contacts au sein d'un groupe de vie**

Les effets des huiles essentielles utilisées en diffusion peuvent être bénéfiques aux personnes se trouvant physiquement dans le même lieu. Ils peuvent donc toucher aussi bien les professionnels que les bénéficiaires et agir sur la communauté (considérée comme un groupe de vie).

Cette action est difficilement évaluable par les professionnels car elle dépend beaucoup du ressenti. Il faudrait mener des études plus objectives comparant les variations du comportement des groupes en fonction des différentes huiles essentielles diffusées.

Les locaux (trop vastes) et la sensibilité de chacun peuvent aussi être des freins à l'utilisation d'huiles essentielles en diffusion communautaire.

Selon les professionnels interrogés qui ont testé ce type d'utilisation, les huiles essentielles ont contribué, par le biais de l'ambiance agréable qu'elles génèrent, à délier les langues, à favoriser la communication, l'intérêt et l'ouverture à l'autre, à poser des mots sur les émotions et vécus. Les huiles essentielles sont par exemple utilisées par certains professionnels dans des groupes de parole.

**Au vu des observations et témoignages des personnes interrogées, je suis en mesure de valider l'hypothèse selon laquelle l'utilisation des huiles essentielles peut être un outil permettant d'améliorer les contacts au sein d'un groupe de vie.**

## 5.2 Vérification des objectifs

Arrivant au terme de ma recherche, j'ai réalisé tous les objectifs que je m'étais fixés.

### ◆ Définir ce qu'est une huile essentielle

Mes différentes recherches bibliographiques concernant les huiles essentielles m'ont permis d'atteindre cet objectif en présentant, dans la partie théorique de ce travail, l'origine et la composition d'une huile essentielle, ses différentes vertus, modes et domaines d'utilisation.

De plus, en analysant les entretiens réalisés avec les travailleurs sociaux, j'ai également pu définir, selon leurs représentations, ce qu'est pour eux une huile essentielle.

### ◆ Définir le concept du travail social

Grâce à différentes lectures et recherches, j'ai présenté de façon globale ce qu'est le travail social.

Aborder l'historique de l'assistance publique et des assurances sociales m'a permis de comprendre comment le travail social a pris sa place et pourquoi le lien entre le domaine social et le domaine médical peut parfois être étroit. Une fois ce champ bien défini, j'ai retracé l'apparition des différentes professions qui en découlent et précisé les rôles et fonctions de leurs professionnels respectifs.

Ayant découvert dans l'historique du travail social que celui-ci s'était d'abord développé sous forme de charité ou de bénévolat, et ayant interrogé un professionnel intervenant en tant que bénévole, j'ai aussi souhaité savoir ce que représentait le bénévolat dans le cadre du travail social aujourd'hui.

J'ai également brièvement approfondi le lieu d'activité des travailleurs sociaux pour comprendre si l'organisation des institutions pouvait influencer leurs pratiques.

### ◆ Définir le concept de relation d'aide

Ce concept m'a permis de mettre en lumière le lien qui unit le professionnel des huiles essentielles et celui du travail social.

Je suis en mesure de définir ce qu'est une relation d'aide, d'en expliquer les notions fondamentales, d'en différencier les types selon Trembley et de préciser les caractéristiques communes auxquelles, selon Rogers, les professionnels doivent être attentifs.

En recherchant plus loin que les objectifs posés par le travail social, ce concept m'a permis d'approfondir ce qui est concrètement en jeu dans l'intervention du travailleur social auprès de son bénéficiaire. Et ainsi de comprendre si l'utilisation des huiles essentielles a sa place entre eux.

### ◆ Identifier l'intérêt, l'utilité et les inconvénients de l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social

Après avoir recherché et contacté des travailleurs sociaux concernés par l'utilisation des huiles essentielles, je les ai rencontrés afin qu'ils m'expliquent comment ils les utilisent dans leurs pratiques professionnelles.

Selon la grille d'entretien que j'avais préparée en m'appuyant sur mes hypothèses, j'ai pu connaître, au travers des différentes expériences de chacun, les modalités d'utilisation, les



bienfaits recherchés, les précautions d'utilisation et les raisons qui expliquent que les travailleurs sociaux utilisent ou non les huiles essentielles dans leurs pratiques. En mettant en commun leurs différentes pratiques lors de l'analyse des entretiens, j'ai évalué la pertinence de l'utilisation des huiles essentielles pour le travail social.

### ◆ Définir le cadre d'utilisation des huiles essentielles dans le travail social

Après avoir défini les différents concepts théoriques et analysé les pratiques des différents travailleurs sociaux en matière d'huiles essentielles dans les objectifs précédents, je suis maintenant en mesure de définir quels sont les avantages et les inconvénients de cette utilisation dans les pratiques professionnelles des différents types de travailleurs sociaux en fonction du type de population auprès desquelles ils interviennent.

### 5.3 Réponse à la question de recherche

Ma question de recherche était la suivante :

**« Dans quelle mesure les huiles essentielles peuvent-elles être un outil d'accompagnement du travailleur social en support de la relation d'aide ? »**

Les huiles essentielles peuvent être utilisées comme outil d'accompagnement de façons très variées par chaque type de travailleur social dans le contexte de la relation d'aide.

C'est en fonction de leurs rôles, de leurs fonctions, du contexte institutionnel dans lequel ils évoluent et des problématiques des populations auprès desquelles ils interviennent que les travailleurs sociaux adaptent leur utilisation des huiles essentielles.

Que ce soit lors d'entretiens, dans le suivi au quotidien en milieu institutionnel ou à domicile ou dans le cadre de l'animation, chaque travailleur social adaptera l'utilisation des huiles essentielles aux besoins de sa propre pratique pour créer une atmosphère agréable, accompagner les résidents dans leurs difficultés ou dynamiser un groupe.

Afin d'assumer leurs rôles et fonctions, chacun de ces professionnels inscrit son intervention au sein d'une relation d'aide qu'il entretient avec son ou ses bénéficiaires. Cette relation d'aide peut être thérapeutique, éducative ou de soutien. Il est possible en fonction de ses différents rôles que le travailleur social se retrouve dans plusieurs types de relation d'aide.

Le professionnel peut avoir recours aux huiles essentielles dans chacune des six étapes de la relation d'aide expliquées dans les concepts théoriques.

Dans un premier temps, l'usage personnel pour le professionnel a toute son importance. Le domaine du travail social devient de plus en plus exigeant : les problématiques des bénéficiaires s'alourdissent et se multiplient, les conditions de travail se détériorent (longues heures de travail, horaires irréguliers). L'épuisement professionnel guette de nombreux professionnels qui ne parviennent plus à prendre du recul et se protéger.

« La relation d'aide est exigeante sur le plan émotionnel : les personnes en difficulté demandent beaucoup d'attention et de disponibilité, elles puisent sans limite dans la réserve d'énergie des autres et peuvent facilement les mettre à plat. (...) Apprendre à se protéger devient donc une condition essentielle pour accomplir un travail efficace en relation d'aide. (...) Cette protection doit couvrir le domaine personnel et le

domaine professionnel : sur le plan personnel, il faut apprendre à connaître et mettre ses limites, à respecter ses zones de vulnérabilité ; sur le plan professionnel, il faut se donner des règles de conduite et les respecter, puiser dans le travail d'équipe et exiger de la supervision lorsque cela semble nécessaire.» (Trembley, 2001, p. 33)

Dans ce contexte, les huiles essentielles peuvent devenir un outil de développement personnel pour le travailleur social, lui permettant de travailler sur sa connaissance de lui-même, sur ses limites (émotionnelles, intellectuelles, affectives) et favorisant son bien-être professionnel. Par conséquent, cela lui permettra de développer de meilleures capacités et qualités professionnelles : empathie, respect, authenticité, non jugement, maîtrise émotionnelles, discernement, etc.

Un professionnel peut utiliser les vertus psychoénergétiques des huiles essentielles en fonction de ses besoins et se préparer, par exemple, un spray « professionnel » à vaporiser deux ou trois fois par jour autour de lui. Voici ma proposition pour sa composition :

Pour un spray de 30 ml, mélanger dans 29 ml d'alcool dénaturé :

- ◆ gouttes d'huile essentielle de géranium rosat (développe le charisme, attire le positif)
- ◆ 3 gouttes d'huiles essentielles de fenouil doux (protecteur des agressions et frustrations)
- ◆ 3 gouttes d'huile essentielle de niaouli (antivirus, protecteur physique et énergétique)
- ◆ 3 gouttes d'huile essentielle de coriandre plante (huile essentielle de la vérité, permet de trouver sa place et son identité)
- ◆ 3 gouttes d'huile essentielles de thuya (huile essentielle protectrice)

La diffusion d'huiles essentielles sur le lieu de travail peut permettre de créer une atmosphère et d'assainir l'air. Par cette voie d'absorption, les professionnels comme les bénéficiaires peuvent profiter des bienfaits des huiles essentielles. Tous les professionnels peuvent l'utiliser car la diffusion ne présente pas de dangers particuliers. Il suffit de prendre en considération les sensibilités olfactives de chacun, de respecter les dosages ainsi que les indications et de se servir d'huiles essentielles de qualité.

En annexe B : propositions de synergies à diffuser selon Michel Turbide

De plus, comme expliqué dans la partie théorique, la voie olfactive peut permettre d'activer la mémoire olfactive et de réveiller de vieux souvenirs. Ce peut être un outil intéressant à utiliser avec des personnes souffrant par exemple de la maladie d'Alzheimer.

Dans un second temps, les huiles essentielles peuvent servir de support dans la relation d'aide. Elles peuvent par exemple être utilisées pour répondre aux besoins d'un résident. L'assistant social proposera comme solution d'utiliser une huile essentielle, tandis que l'éducateur, selon ses fonctions, proposera d'utiliser l'huile et accompagnera son bénéficiaire dans l'utilisation de celle-ci et évaluera avec lui les bénéfices qu'il en retire.

L'utilisation des huiles essentielles pourra par exemple se faire dans le cadre d'un massage, d'un bain thérapeutique et même parfois, pour les éducateurs qui ont une fonction de responsable de pharmacie, dans le cadre d'une administration orale à but curatif.

C'est aussi à travers ses moments privilégiés partagés que l'éducateur pourra créer un lien de confiance avec son bénéficiaire.

Les huiles essentielles qui sont, selon l'enquête, les plus utilisées sont : la lavande pour détendre et calmer, la menthe poivrée contre les maux de tête et le géranium pour ses vertus psychoémotionnelles.

L'animateur socioculturel peut lui aussi utiliser les huiles essentielles dans sa pratique s'il estime que le groupe de personnes auprès desquelles il intervient en éprouve le besoin. Il pourra monter un projet, par exemple de création de cosmétiques ou d'accès à des soins de bien-être.

Les besoins des bénéficiaires variant en fonction des problématiques qui les concernent, les travailleurs sociaux n'utiliseront pas tous les mêmes huiles essentielles dans leurs pratiques et ce, pas non plus pour les mêmes vertus.

Il est nécessaire que le travailleur social soit formé dans le domaine des huiles essentielles afin de les utiliser à bon escient et en respectant les principes de sécurité. Il pourra ainsi également mieux adapter leur usage en fonction de la population auprès de laquelle il intervient car les huiles essentielles ne peuvent pas s'utiliser de la même façon auprès de toutes les populations. Il est par exemple nécessaire d'adapter le pourcentage de dilution ou le mode d'utilisation.

Je pense qu'il est également primordial que cette pratique se fasse en accord avec les responsables hiérarchiques. En fonction du type d'organisation de l'institution dans laquelle le travailleur social intervient, cela sera plus ou moins facile d'introduire un tel nouvel outil.

#### *5.4 Limites et perspectives de la recherche*

Cette recherche fut passionnante et constante car, en raison du caractère novateur du projet, je n'ai pas eu de références sur lesquelles m'appuyer du début à la fin de la recherche. Cet inconvénient a également été un avantage car tout était à construire.

Dans un premier temps, j'ai axé ma recherche sur les huiles essentielles, pour déterminer quel est vraiment cet outil, ses avantages et ses inconvénients, afin de comprendre quels peuvent être ses apports pour le travail social.

Passionnée par ces essences j'ai dû me poser des limites pour ne pas me disperser et pour parvenir, à travers ce travail, à présenter une méthode d'utilisation des huiles essentielles qui soit accessible aux personnes non initiées.

Certes, la partie concernant l'aromathérapie aurait pu être plus approfondie mais, défendant un bachelor en travail social et non en aromathérapie, j'ai préféré privilégier le développement du concept du travail social.

À travers ce concept, j'ai souhaité aborder de manière générale le domaine du travail social pour comprendre ce qui était en jeu dans les pratiques professionnelles. J'aurais pu développer davantage les modes d'intervention et les caractéristiques des différentes professions qui le composent. Mais, souhaitant axer mon étude sur les travailleurs sociaux en général, j'ai ciblé ma recherche sur les similitudes et différences des pratiques des professionnels des différents secteurs. J'ai choisi de ne pas détailler les caractéristiques des populations prises en charge, toujours dans un souci de généraliser mes résultats.

Aborder le rôle du travailleur social dans le domaine de la santé m'a permis de poser un cadre de limite à ma recherche. J'ai vite compris, à travers mon expérience pratique et l'échange avec les professionnels interrogés, que la limite entre le domaine des soins et le domaine social est parfois floue. Vu le thème de ma recherche, je trouvais important de la définir afin de pouvoir en prendre conscience durant l'enquête. Cependant, ce thème est si riche qu'il pourrait constituer le thème d'une recherche en soit.

Après m'être immergée dans le domaine de l'aromathérapie et celui du travail social, j'ai abordé l'axe de la relation d'aide qui, selon moi, fait le lien entre ces deux concepts. Je pense qu'il y aurait peut-être d'autres axes à investiguer également pour renforcer ce lien, comme le concept de la référence ou celui de la santé communautaire.

J'ai choisi celui de la relation d'aide car, selon moi, c'est celui qui permet de faire au mieux le lien entre les différents professionnels du travail social. J'estime que les autres se rapportent davantage à un type de professionnel qu'à un autre. C'est toutefois un concept vaste qui aurait également pu faire l'objet d'une recherche spécifique.

Les résultats de ma recherche me permettent d'envisager différentes pistes professionnelles à approfondir pour faire connaître cet outil.

N'ayant, par exemple, pas trouvé de références sur le sujet mais ayant pu vérifier que cet outil est utilisé sur le terrain, je pense qu'il pourrait être intéressant de travailler sur la rédaction d'un cadre d'utilisation de référence pour l'utilisation des huiles essentielles dans les pratiques du travail social en Valais.

### 5.5 Bilan des apprentissages personnels

La réalisation de ce travail de recherche fut une expérience très riche en apprentissages personnels et professionnels.

Choisir un sujet qui me passionnait a été une force et une faiblesse. Convaincue de l'utilité des huiles essentielles pour le travail social, j'ai été forcée de faire face à certaines désillusions durant ma recherche. Mais ma foi en mon sujet m'a également permis d'aller jusqu'au bout et de terminer aujourd'hui la rédaction de ce travail de bachelor.

Il a fallu que j'accepte de poser des limites aussi bien dans ma recherche que dans ma vie privée et professionnelle. En tant que personne perfectionniste et investie dans ce que j'entreprends, il m'a parfois été difficile de mener en parallèle une recherche passionnante, un travail à 85 % et une vie privée épanouie sans m'épuiser physiquement et psychologiquement. J'ai donc dû apprendre à placer des priorités.

Aujourd'hui, je suis fière d'arriver au terme de la présentation de ce travail de recherche qui m'a occupée durant ces deux dernières années.

Les connaissances développées au travers des cours de méthodologie et les différents entretiens avec ma directrice de bachelor m'ont permis de remettre en question mes a priori de départ concernant mon sujet pour garder une position neutre et objective. J'ai ainsi pu me laisser surprendre par les résultats obtenus lors de l'analyse des entretiens réalisés avec les différents professionnels.

Ce fut un énorme travail de recherche, de comparaison, de construction et de mise en lien tel un immense puzzle pour obtenir un résultat qui me permet d'atteindre tous les objectifs que je m'étais fixés et même de pouvoir m'en fixer de nouveaux.

Ce fut également une expérience humaine enrichissante car la partie que j'ai préférée est celle durant laquelle je suis allée sur le terrain à la rencontre des treize professionnels pour partager avec eux leur expérience et point de vue sur mon sujet.

### 5.6 Conclusion

Au terme de cette recherche, je m'aperçois que mon point de vue sur le sujet a évolué. Partie d'une conviction personnelle qu'il était nécessaire d'introduire les huiles essentielles dans le domaine du travail social, je pense désormais que les huiles essentielles ne sont pas forcément essentielles à la pratique professionnelle des différents travailleurs sociaux mais qu'elles représentent cependant un outil bénéfique qui gagne à être connu et proposé dans les institutions.

Je propose donc, pour conclure ce travail, de modifier quelque peu son titre en déplaçant ainsi la virgule : « Les huiles essentielles, dans le travail social ».

*« La recherche est un processus sans fin on ne peut jamais dire comment il évoluera. L'imprévisible est dans la nature même de la science. »*

François Jacob

## 6. Références

---

### 6.1 Dictionnaires

- LAFON, R. (1963). *Vocabulaire de psychopédagogie et de psychiatrie de l'enfant*. Paris : PUF.
- Le Petit Larousse illustré* (2010). Paris : Larousse.
- Larousse (2014). Dictionnaire français en ligne. Récupéré du site : <http://www.larousse.fr> (18.12.2014).

### 6.2 Bibliographie

- BAUDOUX, D. (2008). *L'aromathérapie : se soigner par les huiles essentielles*. Bruxelles : Éditions Amyris SPRL.
- BÖHNING, M.-I. (2010). *Aromathérapie des chakras*. Romont : Recto Verseau Éditions.
- BÖHNING, M.-I. (2012). *Les formules faciles de l'aromathérapie*. Lausanne : Éditions Gedane.
- BOSSON, L. (2011). *L'aromathérapie énergétique, guérir avec l'âme des plantes*. Bruxelles : Éditions Amyris SPRL.
- BOUFERMACHE, A. & DOURD, T. (2004). *De la rupture à la confiance*. Paris : Éditions Matrice.
- CROZIER, M. & FRIEDBERG, E. (1992). *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris : Édition du Seuil.
- DE JONCKHEERE, C. (2010). *83 mots pour penser l'intervention en travail social*. Genève : ies éditions.
- EGGER, P. (1982). Les professions paramédicales et sociales. In *Assister, éduquer et soigner*. Lausanne : Éditions Réalités sociales, coll. travail social.
- FANIEL, A. (2012). *L'olfactothérapie, sentir pour mieux se sentir*. Bruxelles : Éditions Amyris SPRL.
- FESTY, D. (2012). *Ma bible des huiles essentielles*. Paris : Leduc (20<sup>e</sup> impression).
- GOFFMAN, E. (1968). *Asiles, études sur la condition sociale des malades mentaux*. Paris : Les Éditions de Minuit.
- HANDY, C. (1993). *Understanding Organisations*. Londres : Penguin Books (4<sup>ème</sup> édition).
- INSTITUT THÉOPHRASTE RENAUDOT (2001). *De l'intention à l'action*. Lyon : Chronique Sociale.
- KAIBECK, J. (2010). *Les huiles végétales c'est malin*. Paris : Quotidien Malin éditions (2<sup>e</sup> impression).
- LEHMANN, P. (2011). Les bénéfiques cachés du bénévolat. *Curaviva* n°1/2011, 8-13.
- MASRAFF, J. (2005). Importance des odeurs pour le patient et pour le personnel soignant. *Revue internationale de soins palliatifs*, vol. 20, 3-6., DOI : 10.3917/inka.051.0003.

- OBERSON, B & JOVELIN, E. (dir). (2008). Le développement du travail social en Suisse. In *Histoire du travail social en Europe*. Paris : Vuibert, coll. Perspective sociales.
- PACCHIONI, I. (2011). *Aromathérapie, tout sur les huiles essentielles*. Paris : Aroma Thera.
- PHILIPPART DE FOY, O. (2009) La place de l'éducateur. *L'Observatoire* n°63, Liège, pp. 1-4
- PUJOL I PONS, E., LUZ GONZALES, I & REY, S. (2006). *Apprendre à vivre ensemble, respect, confiance, tolérance, amitié*. Paris : France Loisirs.
- ROGERS, C. (1977). *Le développement de la personne*. Paris : Dunod.
- SALOMÉ, J. (2011). *Relation d'aide & formation à l'entretien*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion (2<sup>ème</sup> édition).
- THÉVENET, A. & DÉSIGAUX, J. (2006). *Les travailleurs sociaux*. Paris : PUF, coll. Que sais-je ? (7<sup>ème</sup> édition).
- TREMBLAY, L. (2001). *La relation d'aide, développer des compétences pour mieux aider*. Lyon : Chroniques sociales.
- VAN CAMPENHOUDT, L. & QUIVY, R. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod (4<sup>e</sup> édition).
- VETTRAINO-SOULARD, M.-C. (1992). La communication olfactive. *Communication et langage*, n° 92, 102-109.

### 6.3 Cyberographie

- ASSOCIATION INTERNATIONALE DES ÉDUCATEURS SOCIAUX (AIEJI) (2005). *Les compétences professionnelles des éducateurs sociaux, Un cadre de travail conceptuel*. Récupéré du site : <http://aieji.net/wp-content/uploads/2010/12/Professional-competences-FR.pdf> (09.06.2014).
- ASSOCIATION VALAISANNE DES EMS (AVALEMS) (s.d.) *Les EMS valaisans*. Récupéré du site : <http://avalems.ch> (18.2.2014).
- ASSOCIATION VALAISANNE DES INSTITUTIONS EN FAVEUR DES ENFANTS, ADOLESCENTS ET ADULTES EN DIFFICULTÉ (AVIEA) (2008). Récupéré du site : <http://www.aviea.ch/home.php?lng=1> (12.12.2014).
- AVENIRSOCIAL (2010) Code de déontologie du travail social en suisse. Récupéré du site : <http://www.avenirsocial.ch/fr/p42009473.html> (11.11.2014).
- AVENIRSOCIAL (2007). *Charte d'AvenirSocial et des professionnels du travail social*. Récupéré du site : <http://www.avenirsocial.ch/fr/p42009946.html> (11.11.2014).
- BEROS, J. (2003). Les odeurs de la colère. *Le journal du CNRS* n°164 165 Récupéré du site : <http://www2.cnrs.fr/presse/journal/837.htm> (02.06.2013).
- CIANCI, C. (s.d.). *Europe*. Récupéré du site : <http://www.terredaroma.com/?p=1362> (30.04.2013).
- Charte valaisanne de l'animation socioculturelle* (2012). Récupéré du site : [http://www.avalts.ch/doc/secteura\\_charte.pdf](http://www.avalts.ch/doc/secteura_charte.pdf) (12.12.2014).

CONFÉRENCE SUISSE DES INSTITUTIONS D'ACTION SOCIALE (CSIAS) (2012). *Good practice : aide sociale*. Récupéré du site : [http://csias.ch/uploads/media/1\\_Good\\_Practice\\_Sozialhilfe-f.pdf](http://csias.ch/uploads/media/1_Good_Practice_Sozialhilfe-f.pdf) (12.12.2014).

DOCUMED (2014). *Compendium*. Récupéré du site : <http://www.compendium.ch/prod/pnr/20228/fr?Platform=Desktop> (24 et 26.12.2014).

ÉCOLE D'ÉTUDES SOCIALES ET PÉDAGOGIQUES (EESP), *Accueil, Bachelor, Travail social, Le service social*, Récupéré du site : [www.eesp.ch](http://www.eesp.ch) (10.12.2014)

GABEREL, P.-E., (2009). *Professionnel-le-s du social, qui êtes-vous ?* Récupéré du site : [http://www.avenirsocial.ch/cm\\_data/EnqueteTripartiteFors2008Public.pdf](http://www.avenirsocial.ch/cm_data/EnqueteTripartiteFors2008Public.pdf) (12.12.2014).

GENTAZ, E. (2014). Le Toucher un sens essentiel pour apprendre. *CNRS le journal*. Récupéré du site : <https://lejournal.cnrs.fr/videos/le-toucher-un-sens-essentiel-pour-apprendre> (03.12.2014).

GIRARD, G. (2010). *Les propriétés des huiles essentielles dans les soins bucco dentaires d'hier à aujourd'hui, mise au point d'un modèle préclinique de lésions buccales de type aphte pour tester les effets des huiles essentielles*. Récupéré du site : [http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDPHA\\_T\\_2010\\_GIRARD\\_GERALDINE.pdf](http://docnum.univ-lorraine.fr/public/SCDPHA_T_2010_GIRARD_GERALDINE.pdf) (12.12.2014).

Groupe romand de coordination Travail de Bachelor, (2008). *Code d'éthique de la recherche* Récupéré du site : <http://cyberlearn.hes-so.ch/mod/folder/view.php?id=270334> (10.06.2014)

*Guide social Romand* (2014). Récupéré du site : <http://www.guidesocial.ch/fr/fiche/256/> (12.12.2014).

HAUTE ÉCOLE DE TRAVAIL SOCIAL ET DE LA SANTÉ (s.d.). *Travail social*. Récupéré du site : <http://www.eesp.ch/bachelor/travail-social/travail-social/assistant-social-ou-assistante-sociale/> (12.12.14).

HES.SO SIERRE (2011). *BAC 09, formation pratique 2, les places de stage Éducation sociale*. Récupéré du site : <http://cyberlearn.hes-so.ch/course/view.php?id=3066> (19.2.2014).

HEAD-KÖNIG, A.-L & CHRIST, T. (2014). Assistance. *Dictionnaire historique de la Suisse*, Berne. Récupéré du site : <http://www.hls-dhs-dss.ch/texte/f/F25809.php> (04.12.2014).

HENDRICKS, P. (s.d.). *Social work*. Récupéré du site : <http://www.eassw.org/global-social-work/8/gdsw-definition-internationale-du-travail-social.html> (03.12.2014).

KESTEMANN, M. & MONNIER, E. (2005). *Bénévoles et rémunérés : tous professionnels ?, Pensées plurielles*. Récupéré du site : <http://www.cairn.info/revue-pensee-plurielle-2005-1-page-55.htm> (12.12.2014).

LA FÉE DES HUILES (s.d.). *La carte des fées*. Récupéré du site : <http://www.lafeedeshuiles.ch> (24.12.2014).

LE CORPS HUMAIN (s.d.). *La peau*. Récupéré du site : <http://anatomieludique.unblog.fr/la-peau/> (3.12.2014).

LEMAY, M. (1992). *Ma définition de l'éducateur*. Récupéré du site : <http://archive.lien-social.com/dossiers1999/481a490/486-1.htm> (11.12.2014).



- LIBOIS, J., ARMBRUSTER ELATIFI, U., ROUGER, E., WARYNSKI, D., JUNOD, R. & MENGHINI, M. (2011) *Déclaration pour l'animation socioculturelle*, Genève. Plateforme Romande de l'animation socioculturelle. Récupéré du site : <http://www.anim.ch/?obj=1649&page=623> (10.12.2014).
- MOTARD, S. (2004). *La place du corps dans la relation éducative*. Institut Européen psychanalyse et travail social. Récupéré du site : <http://www.psychasoc.com/Textes/La-place-du-corps-dans-la-relation-educative.-Sebastien-Motard> (04.12.2014).
- OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE (OFAS) (2012). *Aide-mémoire : classification des huiles essentielles – critères de distinction*. Récupéré du site : <http://www.bag.admin.ch> (23.12.2014).
- OFFICE FÉDÉRAL DES ASSURANCES SOCIALES (OFAS) (s.d.). *Histoire de la sécurité sociale en suisse, synthèses*. Récupéré du site : <http://www.bsv.admin.ch/?lang=fr> (17.09.2014).
- ORIENTATION ALZHEIMER (s.d.). *Comment l'aromathérapie peut-elle aider les patients Alzheimer à stimuler leur mémoire sensorielle ?* Récupéré du site : <http://blog-maison-retraite.maison-de-retraite-alzheimer.fr/comment-laromatherapie-peut-elle-aider-les-patients-alzheimer-a-stimuler-leur-memoire-sensorielle-premiere-partie,1149> (03.12.2014).
- PECHO, H. (2004). *Le toucher c'est la vie, le corps du toucher*. Récupéré du site : <http://www.lecorpsdoutoucher.com/articles/toucher.shtml> (04.12.2014).
- SCHMUTZ GABERELL, V. (2006). *Professions du travail social, histoire et valeurs communes*. Cefops, Genève. Récupéré du site : [http://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB8QFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.anim.ch%2Fpxo2%2Fpxo\\_content%2Fmedias%2Fprofessions\\_du\\_travail\\_social%2C\\_histoire\\_et\\_valeurs\\_communes.ppt&ei=3RaXVIm5KoPEPO-8gbAK&usg=AFQjCNHh4mf-tMUCn047nbWcPgC-JGVNsg&sig2=fTobQIWXYe-1Mhb\\_58eAqA&bvm=bv.82001339,d.ZWU](http://www.google.ch/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=0CB8QFjAA&url=http%3A%2F%2Fwww.anim.ch%2Fpxo2%2Fpxo_content%2Fmedias%2Fprofessions_du_travail_social%2C_histoire_et_valeurs_communes.ppt&ei=3RaXVIm5KoPEPO-8gbAK&usg=AFQjCNHh4mf-tMUCn047nbWcPgC-JGVNsg&sig2=fTobQIWXYe-1Mhb_58eAqA&bvm=bv.82001339,d.ZWU) (13.12.2014).
- TONELLI, A. (2011). *Effluve de Communication : le rôle de l'odeur dans la communication interpersonnelle – vers une modélisation de la communication olfactive*. Thèse de doctorat, Université de Genève. Récupéré du site : <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:18572> (02.06.2014).
- TURBIDE, M. (2011). *Les bienfaits des huiles essentielles par diffusion aérienne*. Récupéré du site : [http://www.infonaturel.ca/menus/MonNaturopathe/naturopathe\\_article.aspx?id=tag:blogger.com,1999:blog-4216041565254489184.post-8699093120149926943](http://www.infonaturel.ca/menus/MonNaturopathe/naturopathe_article.aspx?id=tag:blogger.com,1999:blog-4216041565254489184.post-8699093120149926943) (04.12.2014).
- VILLE DE SION (2014). *Service officiel de la curatelle*. Récupéré du site : <http://www.sion.ch/particuliers/sante-affaires-sociales/affaires-sociales/service-officiel-curatelle.xhtml> (12.12.2014).
- WACQUEZ, J. (2013). *Le noyau dur du métier d'éducateur*. Revue Rhizome. Récupéré du site : <http://www.educ.be/carnets/fondamentaux/fondamentaux.pdf> (10.12.2014).

#### 6.4 *Supports de cours*

BERTHOUSOZ E. & ÉCOLE ROMANDE D'AROMATHÉRAPIE (2014), *Dernier souffle et parfum d'éternité utilisation des huiles essentielles dans l'accompagnement des personnes en fin de vie*. Lausanne : École Romande d'Aromathérapie Lausanne. Non publié.

ÉCOLE ROMANDE D'AROMATHÉRAPIE (2012). *Aromathérapie cours de base 1*. Lausanne : École Romande d'Aromathérapie Lausanne. Non publié.

ÉCOLE ROMANDE D'AROMATHÉRAPIE (2013). *Aromathérapie et dermatologie*. Lausanne : École Romande d'Aromathérapie Lausanne. Non publié.

ÉCOLE ROMANDE D'AROMATHÉRAPIE (2014). *Anamnèse et prescriptions*. Lausanne : École Romande d'Aromathérapie Lausanne. Non publié.

GRAU, C. (2009). *Relation à l'autre, individuelle et collective, rapport à soi*. Module B3. Sierre : Haute Ecole de Travail Social HES-SO//Valais. Non publié.

PITARELLI, E. & GLASSEY, A. (2009). *Travail social et action professionnelle*. Module A2. Sierre : Haute Ecole de Travail Social HES-SO//Valais. Non publié.

REY, J.-C. (2010). *Les organisations*. Module B3. Sierre : Haute Ecole de Travail Social HES-SO//Valais. Non publié.

#### 6.5 *Mémoire de fin d'étude*

FAVRE, E. (2011). *Animation socioculturelle individuelle en EMS : qu'apporte-t-elle aux personnes âgées ?* Sierre : Haute Ecole de Travail Social HES-SO//Valais.

## 7. Table des figures

Figure 1 - Merci. Source de l'image <a href="http://connectingrenoble.blog-idrac.com/merci-gracias-danke/">http://connectingrenoble.blog-idrac.com/merci-gracias-danke/</a> .	2
Figure 2 - Quelques exemples de plantes aromatiques. Source de l'image : <a href="http://www.ledictionnairevisuel.com">http://www.ledictionnairevisuel.com</a> .....	12
Figure 3 - Distillation à la vapeur avec un alambic. Source de l'image : <a href="http://www.nelly-cosmetique.com/2011/08/">http://www.nelly-cosmetique.com/2011/08/</a> .....	13
Figure 4 - Plante sauvage. Image tirée de ma bibliothèque personnelle .....	14
Figure 5 - Illustration "Comment utiliser les huiles essentielles?". .....	22
Figure 6 - Mécanisme de l'odorat. Source de l'image : <a href="http://www.stressdefaillanceforce.com/mauvaisstress.php">http://www.stressdefaillanceforce.com/mauvaisstress.php</a> .....	22
Figure 7 - Sentir les huiles essentielles directement à l'ouverture du flacon. Source de l'image <a href="https://eugenewellness.wordpress.com/">https://eugenewellness.wordpress.com/</a> .....	24
Figure 8 - Principe d'utilisation des aromasticks. Source de l'image : <a href="http://aromastick.net">http://aromastick.net</a> .....	24
Figure 9 - Principe de fonctionnement d'un diffuseur électrique. Source de l'image : <a href="http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99huiles-essentiels-fleur-usb/http://www*directnature*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur*jpg/">http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99huiles-essentiels-fleur-usb/http://www*directnature*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur*jpg/</a> .....	25
Figure 10 - Support permettant de profiter des huiles essentielles de manière olfactive. Source de l'image : <a href="http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99essentiels-fleur-usb/http://www*directnature*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur*jpg/">http://www.gopixpic.com/310/diffuseur-d%E2%80%99essentiels-fleur-usb/http://www*directnature*fr/wp-content/uploads/diffuseur-usb-fleur*jpg/</a> .....	25
Figure 11 - Schéma de la transmission d'une sensation. Source de l'image : .....	27
Figure 12 - Coupe de la peau. Source de l'image : <a href="http://www.corps.dufouraubin.com/sens/sens.htm">http://www.corps.dufouraubin.com/sens/sens.htm</a>	27
Figure 13 - Illustration du massage de la paume de la main. Source de l'image : <a href="http://www.bebezenfemmesereine.fr/femme-sereine/habile-mains-pieds-ou-shiatsu/">http://www.bebezenfemmesereine.fr/femme-sereine/habile-mains-pieds-ou-shiatsu/</a> .....	28
Figure 14 - Les temps modernes, comédie de et avec Charlie Chaplin, 1936. Source de l'image : <a href="http://www.lebruitetlafureur.fr/histoire-du-travail-ep-1-les-origines/">http://www.lebruitetlafureur.fr/histoire-du-travail-ep-1-les-origines/</a> .....	30
Figure 15 - Arbre des valeurs du travail social. Source de l'image : Pujol I Pons, E. et al. (2006) .....	32
Figure 16 - Schéma d'objet du travail social. Source de l'image : Pitarelli & Glassey (2009).....	33
Figure 17 - Tableau de Peter I Bruegel intitulé « Les Mendiants ». Source de l'image: <a href="http://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/les_Bruegel/151325">http://www.larousse.fr/encyclopedie/peinture/les_Bruegel/151325</a> .....	34
Figure 18 - Caricature d'un travailleur social. Source de l'image <a href="http://meridium.free.fr/files/diapos.php">http://meridium.free.fr/files/diapos.php</a> .....	39
Figure 19 - Caricature d'un éducateur par Jiho. Source de l'image : <a href="http://meridium.free.fr">http://meridium.free.fr</a> .....	41
Figure 20 - Caricature de l'animateur Source de l'image : <a href="http://ztopics.com/animateur/">http://ztopics.com/animateur/</a> .....	44
Figure 21 - Tableau Professions du travail et valeurs communes. Source de l'image : <a href="http://www.google.ch/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=3&amp;ved=0CCsQFjAC&amp;url=http%3A%2F%2Fwww.anim.ch%2Fpxo2%2Fpxo_content%2Fmedias%2Fprofessions_du_travail_social%2C_histoire_et_valeurs_communes.ppt&amp;ei=IPqLVNzaGtTdarmOgvAF&amp;usq=AFQjCNHh4mf-tMUCn047nbWcPgC-JGVNsg&amp;sig2=_RSzbUFGElVczZLgHUm1g&amp;bvm=bv.81828268,d.d2s">http://www.google.ch/url?sa=t&amp;rct=j&amp;q=&amp;esrc=s&amp;source=web&amp;cd=3&amp;ved=0CCsQFjAC&amp;url=http%3A%2F%2Fwww.anim.ch%2Fpxo2%2Fpxo_content%2Fmedias%2Fprofessions_du_travail_social%2C_histoire_et_valeurs_communes.ppt&amp;ei=IPqLVNzaGtTdarmOgvAF&amp;usq=AFQjCNHh4mf-tMUCn047nbWcPgC-JGVNsg&amp;sig2=_RSzbUFGElVczZLgHUm1g&amp;bvm=bv.81828268,d.d2s</a> .....	45

Figure 22 - Illustration de P. Geluck, Le Chat. Source de l'image : <a href="https://resistanceinventerterre.wordpress.com/2013/10/25/benevolat-la-norvege-en-tete-dun-classement-de-vingt-pays/">https://resistanceinventerterre.wordpress.com/2013/10/25/benevolat-la-norvege-en-tete-dun-classement-de-vingt-pays/</a> .....	46
Figure 23 - Sondage sur la motivation des bénévoles selon leur genre. Source SSUP, Observatoire bénévolat, chiffres de 2006 .....	47
Figure 24 Les rôles du travailleur social. Source de l'image : Revue Contact Santé n°174, septembre 2012.....	47
Figure 25 - Classification des cultures organisationnelles selon Charles Handy. Source de l'image : Rey (2010) .....	50
Figure 26 - Pyramide de hiérarchie des besoins selon Maslow. Source de l'image : <a href="http://semioscope.free.fr/article.php3?id_article=8">http://semioscope.free.fr/article.php3?id_article=8</a> .....	52
Figure 28 - Image représentant un entretien en position à 90°. Source de l'image : <a href="http://fr.123rf.com/photo_13914349_trois-hommes-assis-a-la-table-et-de-negocier-les-uns-avec-les-autres.html">http://fr.123rf.com/photo_13914349_trois-hommes-assis-a-la-table-et-de-negocier-les-uns-avec-les-autres.html</a> .....	64

## 8. Table des graphiques

---

Graphique 1 – Représentation de l'échantillon selon les catégories professionnelles des treize travailleurs sociaux interrogés.....	57
Graphique 2 – Tranches d'âges des professionnels interrogés.....	65
Graphique 3 – Genre des travailleurs sociaux interrogés.....	65
Graphique 4 – Ancienneté de la fonction actuelle des professionnels interrogés.....	66
Graphique 5 – Problématiques rencontrées par les professionnels interrogés.....	66
Graphique 6 – Type de population prise en charge par les professionnels interrogés.....	67
Graphique 7 – Type de référence concernant les huiles essentielles citées par les professionnels.....	73
Graphique 8 – Principaux fournisseurs d'huiles essentielles des professionnels interrogés.....	74
Graphique 9 – Fréquence d'utilisation des huiles essentielles dans la pratique des professionnels interrogés.....	75
Graphique 10 – Les forces facilitatrices citées par les travailleurs sociaux pour l'introduction des huiles essentielles dans leurs pratiques.....	92

## 9. Liste des tableaux

---

Tableau 1 – Tableau comparatif des responsabilités de la personne aidante et de la personne aidée pour chaque étape du processus d'aide Trembley (2011, p.50).....	53
Tableau 2 – Grille d'entretien.....	60
Tableau 3 – Tableau d'analyse : Hypothèses / sous hypothèses / Indicateurs / Dimension.....	63
Tableau 4 – Première huile essentielle utilisée par les travailleurs sociaux interrogés.....	68

<i>Tableau 5 – Représentation d’une huile essentielle selon les travailleurs sociaux interrogés.....</i>	<i>69</i>
<i>Tableau 6 – Type de précautions concernant les huiles essentielles citées par les professionnels.....</i>	<i>74</i>
<i>Tableau 7 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 1.....</i>	<i>75</i>
<i>Tableau 8 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 2.....</i>	<i>77</i>
<i>Tableau 9 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 3.....</i>	<i>79</i>
<i>Tableau 10 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 4.....</i>	<i>80</i>
<i>Tableau 11 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 5.....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau 12 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 6.....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau 13 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 7.....</i>	<i>82</i>
<i>Tableau 14 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 8.....</i>	<i>82</i>
<i>Tableau 15 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 9.....</i>	<i>83</i>
<i>Tableau 16 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 10.....</i>	<i>84</i>
<i>Tableau 17 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 11.....</i>	<i>85</i>
<i>Tableau 18 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 12.....</i>	<i>86</i>
<i>Tableau 19 – Utilisation des huiles essentielles par le professionnel 13.....</i>	<i>87</i>
<i>Tableau 20 – Raisons qui expliquent que le professionnel 6 n’utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique.....</i>	<i>94</i>
<i>Tableau 21 – Raisons qui expliquent que le professionnel 9 n’utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique.....</i>	<i>95</i>
<i>Tableau 22 – Raisons qui expliquent que le professionnel 11 n’utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique.....</i>	<i>96</i>
<i>Tableau 23 – Raisons qui expliquent que le professionnel 12 n’utilise pas les huiles essentielles dans sa pratique.....</i>	<i>97</i>
<i>Tableau 24 – Récapitulatif des huiles essentielles citées dans l’enquête.....</i>	<i>106</i>
<i>Tableau 25 – Récapitulatif des modes d’utilisation des huiles essentielles citées dans l’enquête.....</i>	<i>107</i>
<i>Tableau 26 – Récapitulatif des vertus recherchées par les travailleurs sociaux utilisant les huiles essentielles.....</i>	<i>108</i>

## 10. Annexes

---

- Annexe A : Exercice pratique d’ancrage olfactif à réaliser à deux selon Lydia Bosson
- Annexe B : Proposition de synergies à diffuser selon Michel Turbide
- Annexe C : Éducateur social – Cahier des charges
- Annexe D : Assistant social – Cahier des charges
- Annexe E : Animateur socioculturel – Cahier des charges
- Annexe F : Rôle de l’animateur socioculturel selon la charte valaisanne de l’animation socioculturelle
- Annexe G : Lettre d’information et formulaire de consentement éclairé destiné aux personnes participant à l’enquête
- Annexe H : Lettre de prise de contact destinée aux responsables des institutions
- Annexe I : Liste des institutions contactées dans le cadre de ma recherche
- Annexe J : Modèles de mails envoyés aux professionnels souhaitant participer à l’enquête

## Annexe A : Exercice pratique d'ancrage olfactif à réaliser à deux selon Lydia Bosson\*

1<sup>ère</sup> étape : Choisissez au hasard ou pas une huile essentielle qui vous plaît, de préférence aux notes gaies, euphoriques ou apaisantes. Mettez la bouteille choisie de côté.

2<sup>e</sup> étape : l'un de vous ferme les yeux et essaye de se souvenir d'un événement malheureux lorsqu'il était triste ou en colère. L'autre essaye de le guider dans ses souvenirs pour qu'il puisse revivre cet événement le plus intensément possible. Posez-lui des questions : « avec qui étiez-vous, quand cela a-t-il eu lieu, à quel endroit, décrivez le lieu, que s'est-il passé, décrivez l'action, que pensiez-vous, que ressentiez-vous, y avait-il quelqu'un d'autre, qui était-ce, y a-t-il eu échange de paroles, de gestes... » Intensifiez le ressenti.

3<sup>e</sup> étape : pratiquer le même exercice mais cette fois-ci pour un événement heureux et joyeux. Revivez cet instant le plus intensément possible. À la fin de cette étape, votre partenaire vous fait humer l'huile essentielle que vous avez préalablement choisie.

4<sup>e</sup> étape : revivez à nouveau le « souvenir malheureux » en vous remettant dans la 2<sup>e</sup> étape. Cette fois, votre partenaire vous fait soudainement humer « votre » bouteille d'huile essentielle.

Votre état émotionnel doit alors immédiatement changer pour se conformer à celui du « souvenir heureux ». Vous pouvez désormais utiliser cette huile essentielle à tout moment comme outil « d'ancrage positif », dès que vous vous sentez malheureux, triste, en colère...

Cette huile essentielle a la faculté de neutraliser immédiatement l'évènement malheureux et même de vous faire revivre l'évènement heureux.

\*BOSSON L., (2011), « L'aromathérapie énergétique, guérir avec l'âme des plantes », Bruxelles, Editions Amyris SPRL

## Annexe B : Proposition de synergies à diffuser selon Michel Turbide \*

<b>Mixtes</b>	<b>Ø POUR LES NÉBULISEUR</b>
<b>pour diffuseur &amp; nébuliseur</b>	<b>Couper de moitié la quantité d'huiles essentielles</b>
<b>ANTI-Allergies: réduit symptômes</b>	10 gouttes camomille bleue (tanaïsie annuelle) + 10 gouttes estragon + * 2 gouttes menthe poivrée
<b>antibactériennes/anti-fongiques</b>	12 gouttes géranium bourbon + 2 gouttes clou de girofle + 8 gouttes litsée citronnée
<b>Antiseptique</b>	*2 gouttes cannelle de Ceylan (écorce) + 15 gouttes sapin baumier ou orange (zeste)
<b>Antiseptique</b>	10 gouttes citron (zeste) + 15 gouttes orange (zeste)
<b>Antiseptique</b>	12 gouttes épinette noire + 12 gouttes sapin baumier + *2 gouttes thuya occidental
<b>antivirales</b>	15 gouttes ravintsara ou eucalyptus radiata + 2 gouttes clou de girofle ou *cannelle de Ceylan
<b>Envoutant</b>	8 gouttes lavande vraie + 8 gouttes litsée citronnée + 8 gouttes géranium bourbon
<b>Euphorisante</b>	*2 gouttes cannelle de Ceylan (écorce) + 15 gouttes cardamome (graine) + 2 gouttes ylang ylang
<b>Lâcher prise</b>	20 gouttes pruche + 2 gouttes nard de l'Himalaya
<b>Peace and love</b>	5 gouttes patchouli +15 gouttes orange (zeste) + 5 gouttes bois de santal + 2 gouttes vanille bourbon (10 % vanille plus 90 % d'alcool)
<b>Sensuelle</b>	*2 gouttes cannelle de Ceylan (écorce) + 10 bois de santal + 2 gouttes ylang ylang
<b>Spirituelle</b>	10 gouttes encens +10 gouttes ravintsara + 5 gouttes lavande vraie

\* Ces huiles essentielles doivent être minoritaires dans le mélange pour les diffuseurs.

La cannelle vraie est **très irritante**, le clou de girofle l'est un peu moins. La menthe poivrée fait pleurer des yeux, et Le thuya occidental est neurotoxique si on la respire en très très grande quantité

\* TURBIDE M., « Les bienfaits des huiles essentielles par diffusion aérienne », URL :

[http://www.infonaturel.ca/menus/MonNaturopathe/naturopathe\\_article.aspx?id=tag:blogger.com,1999:blog-4216041565254489184.post-8699093120149926943,\(04.12.2014](http://www.infonaturel.ca/menus/MonNaturopathe/naturopathe_article.aspx?id=tag:blogger.com,1999:blog-4216041565254489184.post-8699093120149926943,(04.12.2014)



# Annexe C : Éducateur social – Cahier des charges

## Position hiérarchique

Supérieur hiérarchique direct : le responsable du Foyer d'hébergement

## Mode de remplacement

### Mode de remplacement pour les fonctions principales

Le titulaire est remplacé par : un éducateur social, un ASE, un infirmier<sup>1</sup>

Le titulaire remplace : un éducateur, un ASE, un infirmier<sup>2</sup>

## Mission du poste

L'éducateur social est responsable d'assurer de manière autonome ou par délégation un accompagnement professionnel et éducatif global et efficace des résidents du Foyer d'hébergement dans le respect du concept de l'institution, du règlement des collaborateurs et des normes de sécurité. Il intervient régulièrement, en l'absence d'infirmier sur site, pour assurer la continuité des soins.

## Buts et responsabilités spécifiques

Buts du poste	Responsabilités spécifiques
<b>Assurer la prise en charge éducative globale des résidents du Foyer d'hébergement selon le concept de l'institution, le règlement des collaborateurs et les normes de sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accueillir les résidents du Foyer d'hébergement en leur présentant leur lieu de vie.</li> <li>• Assurer 24 heures sur 24, avec ses collègues, une prise en charge socio-éducative des résidents.</li> <li>• Assurer l'accompagnement des résidents dans les gestes et activités quotidiennes (hygiène, habillement, rangements, propreté du lieu de vie, loisirs...).</li> <li>• Mettre en place des projets d'accompagnement individualisés pour ses référés et assurer un accompagnement pour les objectifs périodiques retenus.</li> <li>• Assurer la transmission et prendre connaissance des informations de prise en charge pour assurer la continuité des accompagnements.</li> <li>• Garantir le suivi de l'argent de poche des résidents.</li> </ul>
<b>Prendre soin des résidents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la continuité des soins auprès des résidents en l'absence et selon les consignes infirmières.</li> </ul>
<b>Garantir une communication professionnelle et performante</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir un rapport privilégié avec le réseau de ses référés (répondant légal, famille, proches, services sociaux, corps médical...).</li> <li>• Promouvoir et faciliter les interfaces vis-à-vis des autres services.</li> <li>• Participer activement à un climat de travail agréable en respectant autrui et en travaillant avec un esprit de collaboration.</li> <li>• Communiquer oralement et par écrit en mettant en œuvre un esprit d'analyse et de synthèse afin de faciliter la transmission d'informations de qualité au réseau des résidents.</li> </ul>
<b>Participer à la logistique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Assurer la propreté et l'entretien de lieu de vie, du bureau éducateur social et du mobilier.</li> <li>• Assurer l'hygiène du lieu de vie au travers la gestion du linge et des nettoyages.</li> <li>• Assurer le transport des chariots et/ou la préparation des repas du lieu de vie.</li> </ul>
<b>Appliquer le système qualité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Appliquer les procédures développées et utiliser les documents référencés.</li> <li>• Veiller à la mise à jour et à l'amélioration du système de management de la qualité.</li> </ul>
<b>Répondre de la sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Signaler tout élément pouvant nuire à la sécurité des personnes et des biens.</li> <li>• Prendre immédiatement toutes les mesures visant à assurer ce but.</li> </ul>
<b>Accueillir des collègues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer à l'intégration et à la formation des nouveaux collaborateurs/stagiaires.</li> </ul>
<b>Participer à des activités occasionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participer aux camps de l'institution.</li> <li>• Participer aux événements ponctuels (groupes de travail, kermesses, formations...).</li> <li>• Participer à toutes activités nécessaires au bon fonctionnement de l'institution.</li> </ul>

## Compétences génériques

Personnelles	Relationnelles	Professionnelles	Intellectuelles
Autonomie	Relations externes	Pratique réflexive	Analyse-Synthèse
Flexibilité – implication		Respect des missions	Organisation du travail
			Rédactionnelles

<sup>1/2</sup> : Ponctuellement en fonction de besoins institutionnels et des compétences de la personne.

## Service social de Centre Orval

### Cahiers des charges des assistants sociaux (AS)

*Remarque générale : Pour faciliter la lecture de ce document, le masculin générique est généralement utilisé et s'applique aux deux sexes.*

<i>Titre de la fonction</i>	Assistant social
<i>Nom du titulaire</i>	
<i>Classe de traitement</i>	Règlement sur le statut du personnel et les traitements de la commune municipale de Malleray.
<i>Taux d'occupation</i>	A définir
<i>Subordination</i>	Autorité sociale régionale (organe stratégique) et responsable du personnel de la commune-siège (organe administratif)
<i>Remplacement</i>	Autres assistants sociaux
<i>Objectif général</i>	Contribuer de manière efficace, efficiente, économique et active à la gestion opérationnelle du service social conformément à la mission, la politique et les objectifs fixés par l'autorité sociale régionale.
<i>Objectifs spécifiques</i>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Gérer de manière efficace, efficiente et économique les demandes et dossiers;</li><li>2. contribuer ainsi à la réduction des coûts administratifs (harmonisation dans les procédures et synergies du réseau socio-sanitaire)</li><li>3. conseiller et encadrer à leur lieu de domicile ou de séjour ou lors de consultations les personnes en quête de conseils et d'aide et qui s'adressent soit à leur commune soit au service social ou qui sont envoyées par les autorités / intervenants du réseau socio-sanitaire.</li><li>4. être à disposition des personnes de tout âge en quête de conseils et d'aide en les encadrant dans la résolution de leurs problèmes personnels, professionnels, relationnels et en cas de difficultés financières ou matérielles diverses.</li><li>5. fournir au demandeur une réponse et une aide appropriée à sa demande de manière efficace et rapide</li><li>6. assurer /déléguer les travaux administratifs et de statistiques découlant de ses tâches, en collaboration avec le personnel administratif qui lui est assigné.</li><li>7. renforcer la position et la réputation du service social au sein du réseau socio-sanitaire du Jura bernois par des rapports de service professionnels et de qualité et par une information transparente.</li></ol>

## Service social de Centre Orval

### *Tâches, responsabilités et compétences*

- Exécution de tutelles, curatelles et conseil légaux ainsi que de devoirs éducatifs ;
- représentant des intérêts des mineurs dans les procédures dirigées contre des adultes (p.ex. procédures pénales) ;
- établissement et rédaction de rapports à l'attention des autorités judiciaires notamment en ce qui concerne l'attribution des enfants dans les procédures de divorce ;
- entretien avec les personnes pour lesquelles une mesure tutélaire est envisagée ;
- établissement et rédaction de rapports en cas d'adoptions ;
- établissement et rédaction de rapports concernant la situation familiale, personnelle et financière en rapport avec des mesures tutélares ;
- administration financière dans des dossiers sans mesures tutélares (sur demande de la personne) ;
- conseils dans le domaine de l'assistance sociale ;
- collaboration dans les actions sociales et d'aide ;
- collaboration aux projets de prévention ;
- si nécessaire, participation aux séances de l'autorité sociale ;
- exécution des décisions de l'autorité sociale ;
- rédaction de demandes, rapports et requêtes ;

### *Communication interne*

L'assistant social participe aux colloques ou à des réunions régulières avec ses collègues.

### *Communication externe*

L'assistant social prend part :

- à titre consultatif, aux séances de l'autorité sociale régionale (sur sa demande expresse) pour présenter les dossiers dont il est responsable (octroi de l'aide sociale) ;
- dans la mesure où l'accomplissement de ses tâches le permet, à d'autres séances avec des autres intervenants du réseau socio-sanitaire.

### *Confidentialité*

L'assistant social est tenu au secret de fonction et professionnel en raison de constatations qu'il est amené à faire en accomplissant ses tâches, dans la mesure où il n'existe pas d'exceptions admissibles dans l'intérêt même du service et des demandeurs ou qui tombent sous l'obligation légale de témoigner. Sont réservées, les informations qui doivent être transmises d'office à l'autorité tutélaire.

## Annexe D : Assistant social – Cahier des charges

### Service social de Centre Orval

#### *Perfectionnement*

#### L'assistant social

- est tenu de suivre régulièrement des cours de perfectionnement afin de mettre ses connaissances à jour et de les approfondir (demande écrite à l'autorité sociale régionale pour la fréquence, la durée, le financement, le remplacement etc . . .) ;
- a la possibilité de suivre une supervision dispensée par du personnel qualifié.

#### *Dispositions finales*

Entrée en vigueur: 1<sup>er</sup> janvier 2004

Le présent cahier des charges fait partie intégrante du contrat d'engagement.

Adopté par l'exécutif le 15 janvier 2004

**AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Président :

Le Secrétaire :

## CAHIER DES CHARGES ANIMATRICE DIPLÔMÉE

### 1. DÉFINITION DE LA FONCTION

Au service du projet institutionnel, la titulaire du poste :

- Propose, diversifie et affine les offres d'animation en réponse aux besoins et souhaits de chacun.
- Dynamise la vie sociale, culturelle et relationnelle au sein de L'EMS La Châtelaine, avec les différents partenaires internes et externes, en les associant aux projets.

### 2. EXIGENCES DU POSTE

Formation	Diplôme d'animateur socioculturel délivré par une école supérieure en travail social (ou formation jugée équivalente), ou licence universitaire en psychologie et science de l'éducation. Formation et/ou expérience en gérontologie souhaitée. Langue française parlée et écrite. Connaissances de base en informatique.
Exigence	Permis de conduire D1 (catégorie transports professionnels, plus de 8 places, véhicule de moins de 3.5 t.).
Compétences	Selon référentiel des compétences communes aux collaborateurs.
Spécificités	Qualités relationnelles, sens de l'organisation, capacité de synthèse. Volonté de travailler en équipe multidisciplinaire. Esprit d'initiative, créativité, dynamisme, autonomie. Aptitude à s'adapter aux différentes situations et aux imprévus. Discrétion.

### 3. CLASSE DE FONCTION

15

### 4. TAUX D'ACTIVITÉ

Selon contrat

### 5. POSITIONNEMENT HIÉRARCHIQUE

Supérieur direct	responsable animation.
Fonctions subordonnées	aide animateur, stagiaire, personnel temporaire, personnel placé par les services de l'Etat.
Liaisons fonctionnelles	autres fonctions de l'établissement.

### 6. MISSION ET OBJECTIFS

Mission générale – compétences techniques (savoir-faire)

- Réunir les conditions nécessaires pour assurer un encadrement chaleureux et créer un environnement convivial, favorable au bien-être du résident.
- Contribuer à créer une dynamique institutionnelle permettant au résident âgé et à son entourage de vivre le changement que représente l'entrée en institution dans un climat attentionné et sécurisant.

Commun/Administration/Cahier des charges/avril 2008/ animatrice diplômée

1/3

PS : les fonctions mentionnées au masculin sont à lire aussi au féminin (et inversement)



## CAHIER DES CHARGES ANIMATRICE DIPLÔMÉE

- Veiller à l'adaptation du résident au sein de la collectivité institutionnelle, dans le respect et la prise en considération de son vécu.
- Sensibiliser les collaborateurs et les proches du résident aux animations socioculturelles en les associant aux projets.

### Mission générale – compétences relationnelles (savoir-être)

- Faire preuve de respect, d'écoute et d'empathie sans jugement de valeur auprès du résident et de sa famille.
- Créer et favoriser un bon climat de travail au sein de son équipe et de l'Institution en général.
- Faire preuve de flexibilité et d'entraide si besoin au sein de son équipe et de l'Institution en général.
- Etre capable d'évaluer.
- Se tenir informé de l'évolution des pratiques professionnelles de l'animation.

## 7. PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

---

### Projet institutionnel

- Prendre en charge la référence d'un secteur désigné par la responsable animation.
- Participer aux colloques interdisciplinaires de son secteur.
- Participer aux différents colloques institutionnels.
- Participer aux formations internes définies par la direction.
- S'engager activement dans l'amélioration continue.

### Relations avec l'institution

- Faire vivre le projet d'animation à travers des propositions d'activités hebdomadaires, mensuelles et annuelles.
- Rythmer la vie sociale et culturelle de La Châtelaine en collaborant avec la directrice et les cadres des autres secteurs de l'institution, dans une approche interdisciplinaire.
- Soumettre à la directrice et aux cadres des autres secteurs ses observations et suggestions visant à améliorer la qualité de l'animation au sein du projet institutionnel.

### Projet de vie individuel du résident

- Participer à l'accueil du résident.
- Recueillir et répondre aux besoins individuels du résident et les intégrer à son projet de vie en complémentarité aux autres dimensions (soins, hôtelier, etc.).
- Veiller au maintien de la continuité identitaire du résident.
- Encourager et stimuler le résident à participer à la vie institutionnelle au travers des activités proposées.
- Développer des activités individuelles favorisant le contact.
- Valoriser la participation du résident à l'activité proposée, en encourageant l'intégration des familles et des proches.
- Participer à l'accompagnement du résident en fin de vie.

### Gestion



## CAHIER DES CHARGES ANIMATRICE DIPLÔMÉE

- Appliquer les prescriptions, les instructions ainsi que les directives qui lui sont données par la responsable animation.
- Planifier avec les autres collègues du secteur animation le programme général des activités.
- Organiser et coordonner, en collaboration avec les autres services, les fêtes, anniversaires ou autres événements marquants.
- Organiser des rencontres religieuses afin de répondre aux besoins spirituels de la personne âgée.
- Lors d'une animation avec un intervenant extérieur, assumer la responsabilité de la mise en place de l'activité programmée.
- Transmettre les informations et documents nécessaires aux services concernés.
- Tenir à jour les comptes en lien avec le secteur animation.
- S'engager à suivre les cours et formations internes et/ou externes en lien avec l'amélioration ou l'évolution de la pratique en animation socioculturelle auprès de la personne âgée.

### Prévention, hygiène et sécurité

- Respecter les consignes et directives établies.

### Responsabilités ponctuelles

- Former et encadrer les stagiaires en provenance des écoles professionnelles.
- Accompagner le personnel en provenance de l'OCE et d'autres services.
- Suivre des formations continues.
- Participer à des colloques d'animation socioculturels.

### Responsabilités occasionnelles

- Assumer, en cas de besoin, des tâches en relation avec une autre fonction au sein de l'EMS (voir article 5.2.8 de la CCT).

## **8. RESPECT DES LOIS ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES**

---

- Respecter les lois et réglementations en vigueur.
- Respecter la convention collective du travail (CCT).
- Respecter l'obligation de garder le secret (secret de fonction et secret professionnel) au sens de l'article 5.3 de la CCT.
- Respecter la charte éthique de la Fegems.
- Respecter la charte de La Châtelaine.
- Respecter le présent cahier des charges.
- Respecter les directives institutionnelles et le règlement interne à l'usage des collaborateurs.
- Respecter et intégrer le réseau de communication en place.

## **APPROBATION**

---

NB : le présent cahier des charges peut être modifié en tout temps par la direction.



## Annexe F : Rôle de l'animateur socioculturel selon la charte valaisanne de l'animation socioculturelle

En 2012, 43 professionnels étudiants et professeurs liés à l'animation socioculturelle ont adapté la charte valaisanne de l'animation socioculturelle aux réalités actuelles. Ils précisent les rôles de l'animateur auprès des personnes et des populations:

- **Développement personnel** (*valoriser l'identité de chaque personne, accompagner les personnes à développer leur propre pensée afin qu'ils puissent trouver un sens à leur vie, soutenir les personnes et les populations dans la défense de leur droits et besoins, baser les actions sur les ressources et compétences des personnes et des populations*)
- **Promotion citoyenne** (*Offrir des espaces d'expression et d'échange, favoriser l'esprit critique, travail sur les préjugés, idées reçues et stéréotypes afin de les atténuer, encourager les personnes et les populations à prendre leur place dans la société*)
- **Développement local** (*participer au développement de son lieu d'intervention*)
- **Promotion culturelle** (*promouvoir les pratiques culturelles (selon def. UNESCO) sous formes les plus diverses*)
- **Militance** (*Œuvrer pour une amélioration de la justice sociale*)
- **Conscientisation** (*accompagner les personnes dans le repérage de leurs besoins, poser régulièrement la question du sens des actions, rendre visibles les liens existants entre les personnes et les populations, décloisonner, ouvrir à de nouvelles perspectives, idées, actions etc.*)
- **Intégration** (*être en lien avec les personnes et les populations et travailler sur une base de confiance, favoriser les liens entre les personnes et les populations, encourager et faciliter l'intégration de chacun dans la vie sociale*)
- **Méditation** (*offrir des espaces de débat et de dialogue entre les différents acteurs sociaux, rendre les frontières sociales plus perméables, accompagner chacun dans la résolution de conflits interpersonnels et sociaux*)
- **Animation de groupe** (*accueillir et donner une place à chacun dans l'acceptation des différences, permettre à chacune de s'exprimer dans ses différences et ses ressemblances, aider les groupes à identifier et utiliser leurs propres ressources et leurs compétences, travailler sur la dynamique de groupe*)
- **Réalisation et appui des projets** (*coordonner et gérer les projets avec, par et pour les personnes et les populations, promouvoir et susciter l'émergence des projets qui font appel à la créativité et la participation des populations, accompagner et intégrer les personnes dans le processus de mise en place du projet, évaluer la pertinence des projets*)
- **Développement professionnel** (*participer au développement, à l'amélioration, à l'exploration et à l'expérimentation de ses pratiques professionnelles*) » Charte valaisanne de l'animation socioculturelle (2012)



# Annexe G : Lettre d'information et formulaire de consentement éclairé destiné aux personnes participant à l'enquête

## **ETUDE SUR L'UTILISATION DES HUILES ESSENTIELLES DANS LE TRAVAIL SOCIAL**

**Menée par Lorraine Leroyer, étudiante à la HES-SO //Valais  
Sous la direction de Marie Cécile Baumgartner,  
Directrice du Travail de Bachelor à la HES-SO//Valais**

### **Information destinée aux personnes participant à l'étude**

Madame,

Educatrice en fin de formation à la HES-SO de Sierre, je suis actuellement en pleine élaboration de mon travail de Bachelor.

Dans ce cadre, il m'est demandé de faire une recherche théorique basée sur des pratiques professionnelles du travail social.

La question de l'utilisation des huiles essentielles, comme éventuel outil du travailleur social, est un thème peu abordé jusqu'à présent et c'est pour cela que j'ai choisi d'en faire le sujet principal de mon travail de fin d'études.

Pour confirmer ou infirmer mes hypothèses de départ, j'ai besoin de réaliser des entretiens auprès de travailleurs sociaux.

Intéressé par ce sujet, vous avez répondu favorablement à ma demande, vous êtes donc pour moi une source précieuse de renseignements.

Cette lettre a pour but de vous donner des informations sur cette étude.

Vous êtes bien entendu entièrement libre d'accepter ou de refuser de participer à cette étude. Par ailleurs, même si vous acceptez dans un premier temps, vous pourrez à tout moment changer d'avis et interrompre votre participation sans avoir à vous justifier.

Comme je vous l'ai expliqué dans nos contacts précédents, l'étude sera menée sous la forme d'entretiens. Ce dernier se déroulera en tête à tête avec moi-même et durera environ une heure. Il sera enregistré pour éviter de déformer vos propos lors de l'analyse des données. Les bandes magnétiques seront détruites dès la fin de l'étude, c'est-à-dire au plus tard en mars 2015.

Au début de l'entretien, je vous donnerais des informations complémentaires sur ma recherche et répondrais à toutes les questions que vous souhaitez me poser.

Si vous acceptez de participer, vous signerez un formulaire qui confirmera votre accord (consentement éclairé). Lors de l'entretien, vous serez en tout temps libre de refuser de répondre à certaines questions si elles vous dérangent.

Les données recueillies dans le cadre de cette étude seront analysées de manière strictement anonyme et pourront faire l'objet de publications dans des revues professionnelles.

Tout préjudice qui pourrait vous être causé dans le cadre de cette étude sera couvert en conformité des dispositions légales en vigueur.

Je ne peux malheureusement pas vous offrir de compensation en échange de votre participation, mais elle me serait précieuse pour mieux comprendre dans quelles mesures les huiles essentielles peuvent-elles être utilisées dans le domaine du travail social.

Je vous remercie pour l'attention portée à cette information.

Lorraine Leroyer

## Annexe G : Lettre d'information et formulaire de consentement éclairé destiné aux personnes participant à l'enquête

### ETUDE SUR L'UTILISATION DES HUILES ESSENTIELLES DANS LE TRAVAIL SOCIAL

Menée par Lorraine Leroyer, étudiante à la HES-SO //Valais  
Sous la direction de Marie Cécile Baumgartner, Directrice du Travail de Bachelor à la HES-  
SO//Valais

*Formulaire de consentement éclairé pour les personnes participant à l'étude*

Le(la) soussigné(e) :

- Certifie être informé(e) sur le déroulement et les objectifs de l'étude ci-dessus.
- Affirme avoir lu attentivement et compris les informations écrites fournies en annexe, informations à propos desquelles il(elle) a pu poser toutes les questions qu'il(elle) souhaite.
- Atteste qu'un temps de réflexion suffisant lui a été accordé.
- Certifie avoir été informé(e) qu'il (elle) n'a aucun avantage personnel à attendre de sa participation à cette étude.
- Est informé(e) du fait qu'il (elle) peut interrompre à tout instant sa participation à cette étude sans aucune conséquence négative pour lui (elle) même.
- Accepte que les entretiens soient enregistrés, puis transcrits anonymement dans un document.
- Est informé(e) que les enregistrements seront détruits dès la fin de l'étude, à savoir au plus tard fin 2015.
- Consent à ce que les données recueillies pendant l'étude soient publiées dans des revues professionnelles, l'anonymat de ces données étant garanti.
- Tout préjudice qui pourrait vous être causé dans le cadre de cette étude sera couvert en conformité des dispositions légales en vigueur

Le(la) soussigné(e) accepte donc de participer à l'étude mentionnée dans l'en-tête.

Date: ..... Signature : .....

Contact :

Annexe : information destinée aux personnes participant à l'étude

## Annexe H : Lettre de prise de contact destinée aux responsables des institutions

**LEROYER Lorraine**

Sion, mercredi 22 mai 2014

**Concerne :** Enquête pour mon travail de Bachelor

Madame, Monsieur,

Educatrice en fin de formation à la HES-SO de Sierre, je suis actuellement en pleine élaboration de mon travail de Bachelor.

Dans ce cadre, il m'est demandé de faire une recherche théorique basée sur des pratiques professionnelles du travail social.

La question de l'utilisation des huiles essentielles, comme éventuel outil du travailleur social, est un thème peu abordé jusqu'à présent et c'est pour cela que j'ai choisi d'en faire le sujet principal de mon travail de fin d'études.

Pour confirmer ou infirmer mes hypothèses de départ, j'ai besoin de réaliser des entretiens auprès de travailleurs sociaux tels que des éducateurs, des animateurs et des assistants sociaux travaillant dans des diverses institutions.

C'est pourquoi je vous sollicite afin de bien vouloir communiquer mon annonce au sein de vos employés lors d'un colloque ou par mail interne, selon le fonctionnement usuel de votre établissement.

*Intéressé ou passionné par l'aromathérapie, utilisateur régulier ou ponctuel des huiles essentielles...*

*Cette annonce s'adresse à vous !*

*Vous travaillez dans le domaine social et vous êtes ouvert à partager vos connaissances et expériences sur l'utilisation de ces élixirs, contactez moi à cette adresse :*

[contact.tb.aroma@gmail.com](mailto:contact.tb.aroma@gmail.com)

*Actuellement en train de réaliser une enquête servant de support à mon travail de Bachelor sur l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social, je suis à la recherche de votre témoignage !*

*D'ores et déjà je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et je me réjouis d'avance d'une future collaboration.*

En vous remerciant par avance et dans l'attente d'un prochain contact, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Lorraine Leroyer

## Annexe I : Liste des institutions contactées dans le cadre de ma recherche

Résidence médicalisée Le Glarier, Rue de la Tour 3, 1950 Sion	Lettre envoyée le 18.02.2014
Association Beaulieu, Place Beaulieu 2B, 3960 Sierre	
EMS Le Christ-Roi, Rte du Châtelard 53, 1978, Lens	
EMS Gravelone, Chemin de Gravelone 92, 1950 Sion	
Foyer Haut de Cry, Rte du Moulin 16, 1963 Vétroz	
Foyer Ma vallée Rte de Nendaz 365, 1996 Basse Nendaz	
Foyer Pierre-Olivier, Rte de Champlan 3, 1955 Chamoson	
EMS St-Pierre, Rue de Gravelone 4-6, 1950 Sion	
Foyer St-Joseph Montée du Château 21-33, 3960 Sierre	
Home Les Crêtes, 1971 Grimisuat	
Home Les Jasmins, 3966 Chalais	
Home Zambotte, Rte de Granois 6, 1965 Savièse	
Maison St-François, Rue du Vieux Moulin 32, 1950 Sion	
Maison de Retraite Le Carillon, Rue des Ecoles 20, 1958 St-Léonard	
Résidence St-Sylve Route de Sion 11, 1981 Vex	
EMS Riond-Vert, Rue Nuce 7, 1896 Vouvry	
Fondation Castel Notre-Dame, Rue des Artifices 14, 1920 Martigny	
Fondation Ste-Thérèse-Résidence Jean Paul, Rue des Artisans 9, 1908 Riddes	
Fondation Cité Printemps Rue de Gravelone 3, 1950 Sion Case Postale Sion2	Lettre envoyée le 19.02.2014
La Fontanelle, Siège administratif, 1890 Mex	
Maison d'Education au Travail de Pramont, 3977 Granges	
Direction et Administration de Saint-Raphaël, 1971 Champlan	
La Chaloupe, Case Postale 156, 1868 Collombey	
Villa Flora, Chemin des Cyprès 4, 3964 Muraz/ Sierre	
Foyer Rives du Rhône, Rte de Riddes 175, Case Postale 501, CH-1951 Sion	
Foyer Xavier Bagnoud, Le Bossenet 5, CH 1922 Salvan	
Institut Notre-Dame de Lourdes, Rue du Simplon 13, 3960 Sierre	
Institut Sainte Agnes, Rte de Vissigen 140, 1950 Sion	
Foyer Haut-Lac, Rue Monthéolo 20, 1870 Monthey	
Foyer Arpille, Immeuble Prés de L'île A, Avenue de Fully 9, 1920 Martigny	
Home La Tour, Avenue St-François 20, 1950 Sion	
Foyer Mont d'Orge, Rue des Platanes 17, 1950 Sion	
Foyer Derborence, Rue Chanoine Berchtold 8, 1950 Sion	
Foyer Maya, Avenue de Tourbillon 36D, 1950 Sion	
Foyer Planige, Promenade du Clos 1, 3960 Sierre	
Foyer Maison Rouge, Promenade du Clos 1, 3960 Sierre	
Foyer La Dixence, Rue de la Dixence 18, 1950 Sion	
Centre La Meunière, Rue de la Gare, 1868 Collombey	
Home Pierre-A-Voir, Rte d'Ecône 24, 1907 Saxon	Lettre envoyée en mars 2015
Home La Pommeraie, Rue Oscar Bider 10, 1950 Sion	
Foyer Les 3 Sapins, 1872 Troistorrents	
Foyer les Floralies Rte de l'Ecosse 28, 1907 Saxon	
Foyer Ottanel, Rue du Collège 2, 1904 Vernayaz	
Foyer Sœur Louise Bron, Ruelle du Mont 8, 1926 Fully	
Foyer Saint-Jacques, Avenue du Midi 2, 1890 St-Maurice	
Home Les Collombeyres, 1913 Saillon	
Home Les Tilleuls, Av. de l'Europe 93, 1870 Monthey	
Maison La Providence, Ch. De Pierra Barna 18, 1934 Montagnier	
Maison La Providence, Rte du Stade 5, 1937 Orsière	
Résidence Dents-du-Midi, Place de la Fontaine 3, 1868 Collombey le Grand	

## Annexe I : Liste des institutions contactées dans le cadre de ma recherche

Résidence Les Marronniers, Av. Grand St-Bernard 15, 1920 Martigny	Lettre envoyée le 22.05.2014
Résidence Les Tourelles, Av. Grand t-Bernard 20, 1920 Martigny	
ASLAE (Association Sédunoise des Lieux d'Accueil de l'Enfance) Rue des Vergers 1, CP 87, 1950 Sion	
Foyer de Salvan, Le Crêtelet 11, 1922 Salvan	
Centre des Marmettes, Avenue du Crochetan 33, CH 1870 Monthey 2	
Tribunal des mineurs du Valais, Avenue du Ritz 29, Case Postale 1950 Sion 2 Nord	
IPVR Monthey, Rte de Morgin 10, 1870 Monthey	
La Pouponnière Valaisanne, Rte du Manège 38, CP 4236, 1950 Sion 4	
CMS du Vallon de la Printze, Rte de Nendaz 365, 1996 Basse Nendaz	
UAPE Abricojeux, Rue Rossetan 1, 1920 Martigny	
UAPE Abricopain, Nouvelle Avenue 3, 1907 Saxon	
ASLEC (Association Sierroise de Loisirs et Culture) Rue de la Monderèche 1, Sierre	
Association Cérébral Valais, Avenue de Tourbillon 9, 1950 Sion	
UAPE Au soleil bleu, Rue St-Ours 10, 1926 Fully	
UAPE Boule de Gomme, Chemin de la Tuilerie, 1890 St-Maurice	
Centre La Bruyère, Rte du Manège 40, Sion	
Centre de Loisirs et Culture, Rue des Vorziers 2, 1920 Martigny	
Centre RLC, Rue de Loèche 23, 1950 Sion	
Fondation de Verdeil, Av. de Grey 38 A, Case Postale 64, 1000 Lausanne	
Fondation La Monneresse, Ch. De la Planchette 1, 1860 Aigle	
Fondation Valaisanne Action Jeunesse, Rue du Scex 4, 1950 Sion	
Insieme, Av. Pratifiori 10, 1950 Sion	
Institut Don Bosco, Rue du Vieux Moulin 8, 1950 Sion	
La Castalie, Ch. De Champerfou 40, CP 203 CH 1870 Monthey 1	
La Maison Terre des Hommes, Rte de Chambovey, 1869 Massongex	
UAPE La Marelle, Rue Centrale 134, 3979 Grône	
UAPE La Marmaille, Centre scolaire 1957 Ardon	
UAPE La tartine, CP202, Monthey 1	
UAPE Bout de Ficelle, CP 352, 1896 Vouvry	
UAPE Le coup D'Pouce, CP 246, 1868 Collombey	
UAPE Le Nend'Jardin Rte de Nendaz 352, 1996 Basse Nendaz	
UAPE Le petit Monde, Ch. Neuf 9, 1955 Chamoson	
UAPE Le Tournesol, 3972 Miège	
CMS de Sierre, Hôtel de Ville, CP 280, 3960 Sierre	
UAPE Les Matelots, Les jardins du Lac 1897 Bouveret	
UAPE Les Moussaillons, Place G.-Donnet 1, 1869 Massongex	
UAPE Les P'tits Loups, Av. de la Gare 28, 1964 Conthey	
UAPE L'Escale, Rue de l'Abbaye 31, 1963 Vétroz	
Maison des Jeunes, Rue Centrale 26, 1964 Conthey	
UAPE Martelles, Fleurs des Champs 11, 3963 Crans Montana	
UAPE Naftaline, Botyre, 1966 Ayent	
UAPE Pouce, Chemin des Ecoliers 9, 1926 Fully	
UAPE Scoubidou, Rte de la Condemine 25, 1921 Martigny-croix	
Semestre de Motivation, OSEO, Rte de la Dixence 8, 1950 Sion	
Service Jeunesse Soluna, Av. Plantaud 48, CP 1452, 1870 Monthey 2	
UAPE Tibleck, Rue des Coméraz 31, CP 17, 1971 Grimisuat	
UAPE Totem, Rue des Ecoles 9, 1920 Martigny	
CMS de l'Entremont, Rue de l'Eglise 6, 1933 Sembrancher	

## Annexe I : Liste des institutions contactées dans le cadre de ma recherche

APEA des Coteaux du Soleil, Rue du Château 6, CP136, 1957 Ardon	
Association Les Ateliers du Cœur, Avenue du Château 10, 1008 Prilly	Contacté via annonce de facebook
Le CAAD, rte du Léman 95, 1907 Saxon	Contacté par le bouche à oreilles
Fondation Domus Rte du Simplon 31, CP 135, 1957 Ardon	
CMS de Sion, Av de la Gare 21, 1950 Sion	
Publication de l'annonce via les réseaux sociaux : Facebook par le biais de Marc Ivo Bohning, l'Ecole Romande d'aromathérapie, l'AVALTS	

Institutions dont au moins un des professionnels a participé à l'enquête

Institutions avec lesquelles j'ai eu des contacts pour l'enquête mais qui n'ont pas participé

## Annexe J : Modèles de mails envoyés aux professionnels souhaitant participer à l'enquête

Madame, Monsieur,

Je vous remercie d'avoir répondu favorablement à mon annonce concernant ma recherche sur l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social.

J'ai bien pris en considération votre intérêt pour mon enquête et serais ravie de vous rencontrer afin que vous puissiez faire partie de l'échantillon de professionnels avec lesquels je souhaite réaliser mes entretiens.

Le thème que j'ai choisis est un sujet plutôt novateur et je suis encore à la recherche de professionnels afin de pouvoir définir un échantillon bien précis.

J'ai bien pris note de votre réponse positive ainsi que de vos coordonnées et me permettrai de vous recontacter très prochainement afin de pouvoir fixer une date de rencontre.

Dans l'attente de faire plus ample connaissance, et de découvrir vos pratiques professionnelles, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Lorraine Leroyer

Bonjour,

Il y a quelques temps, vous aviez répondu favorablement à mon annonce concernant ma recherche sur l'utilisation des huiles essentielles dans le travail social et je vous en remercie encore.

Après une longue période d'investigation pour trouver un nombre représentatif de divers travailleurs sociaux pour mon enquête, je me permets de vous recontacter afin que nous nous rencontrions.

Je pense qu'environ une heure d'entretien sera nécessaire. Dans le souci de m'adapter le mieux à votre agenda, je vous laisse mon numéro de natel (07X XXX XX XX) afin que vous puissiez me communiquer vos prochaines disponibilités et reste également accessible par mail.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur mes meilleures salutations.

Lorraine Leroyer